



RAPPORT
2014

Croissance Responsable
des activités minières
d'AREVA

BUSINESS LINE MINES


AREVA
l'avenir pour énergie



RUBRIQUE PROFIL

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

■ DÉCOUVRIR NOS ACTIVITÉS



■ LE GROUPE AREVA

AREVA fournit des produits et services à très forte valeur ajoutée pour le fonctionnement du parc nucléaire mondial.

Le groupe intervient **sur l'ensemble du cycle du nucléaire**, depuis la mine d'uranium jusqu'au recyclage des combustibles usés, en passant par la conception de réacteurs nucléaires et les services pour leur exploitation.

Son expertise, sa maîtrise des procédés technologiques de pointe et son exigence absolue en matière de sûreté sont reconnues par les électriciens du monde entier.

Le groupe est présent, au travers de partenariats, dans les **énergies renouvelables**.

Responsabilité sociale environnementale et sociétale

Depuis sa création, AREVA a impulsé une démarche développement durable volontariste en prenant des engagements forts en matière de responsabilité sociale, environnementale et sociétale. Ces engagements sont déployés et actualisés périodiquement à travers les politiques que le groupe met en œuvre dans les différents domaines ressources humaines – diversité – sûreté – santé et sécurité au travail – environnement ainsi que la Charte des valeurs. Ces différentes politiques et chartes, concourent à organiser les activités de l'entreprise dans le respect des droits de l'Homme et des intérêts qui se rattachent à la protection de l'environnement et des lois qui les régissent. AREVA porte ses efforts sur l'amélioration continue des performances dans tous ces domaines notamment celui de la sûreté - sécurité et prend en compte les attentes de ses parties prenantes directement ou indirectement concernées par les activités du groupe.

AREVA adhère au Pacte Mondial de l'ONU, aux principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) pour les entreprises multinationales, à l'Initiative des Industries Extractives (ITIE) et aux principes de conduite des Exportateurs de Centrales Nucléaires publiés par la Fondation Carnegie et s'appuie sur les bonnes pratiques internationales en matière de responsabilité des entreprises portées notamment au travers du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM).

■ LES ACTIVITÉS MINIÈRES D'AREVA

Les activités minières sont le **premier maillon du cycle du combustible nucléaire** et du modèle intégré du groupe. AREVA est un des premiers producteurs mondiaux en 2014 avec une production de 8 959 tonnes d'uranium*. Le groupe œuvre pour conserver en permanence 20 ans de production en ressources et en réserves pondérées.

* Part consolidée financière à laquelle il faut rajouter 510 tonnes de part AREVA à Cominak, dont les comptes sont désormais déconsolidés du fait de nouvelles règles comptables.

Grâce à une **présence sur les cinq continents**, les activités minières assurent à long terme l'approvisionnement des clients en uranium destiné à la production d'électricité, tout en agissant en acteur responsable vis-à-vis des Hommes et de l'environnement. AREVA dispose ainsi d'un portefeuille diversifié de mines en activité (Canada, Kazakhstan et Niger) et en développement (Afrique).



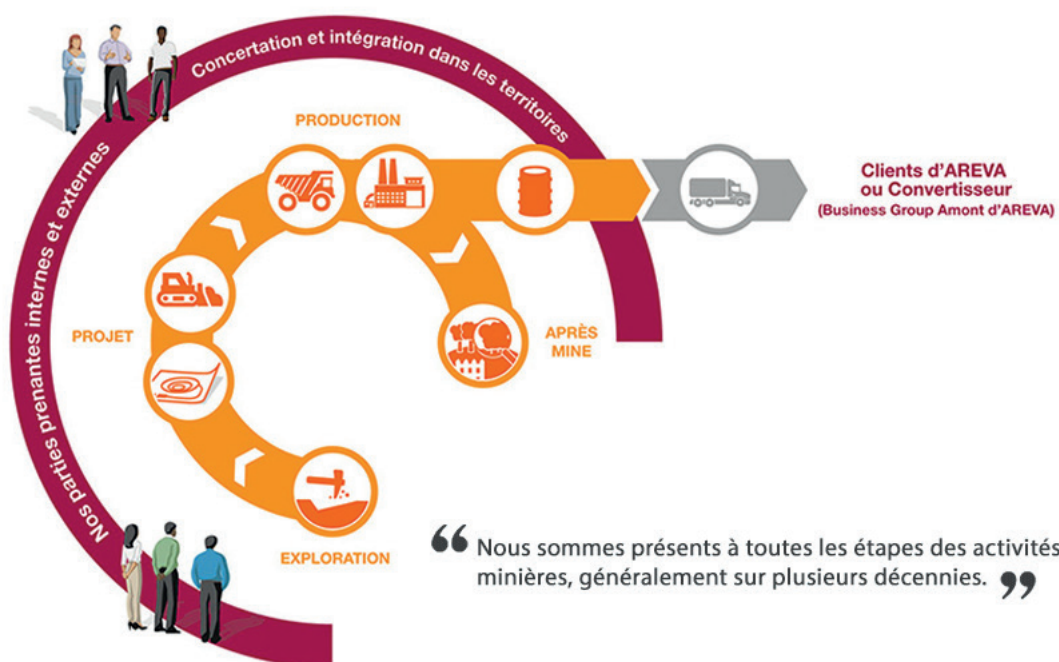
CHIFFRES CLÉS 2014

- 1 297 M€ de chiffre d'affaires contributif (16% du chiffre d'affaires d'AREVA) ;
- Présent sur 5 continents ;
- 4 952 collaborateurs* ;
- 5 sites en production dans 3 pays ;
- 8 959** tonnes d'uranium ;
- 13% du marché mondial.

* Tous les effectifs gérés par AREVA (CDD +CDI) ne tenant pas compte du % de la participation financière d'AREVA dans les joint-ventures minières.

** Part consolidée financière à laquelle il faut rajouter 510 tonnes de part AREVA à Cominak, dont les comptes sont désormais déconsolidés du fait de nouvelles règles comptables.

LES GRANDES ÉTAPES DU CYCLE MINIER



Exploration - 10 ans en moyenne

L'exploration consiste à **découvrir de nouveaux gisements d'uranium**. La prospection se fait par paliers successifs : étude géologique de la région, interprétation de photos aériennes ou par satellite, techniques géophysiques, mesures de radioactivité sur le terrain et étude de la chimie des sols et des eaux.

Projet minier - 8 à 12 ans

La phase de développement **détermine la viabilité technique, économique et environnementale d'un projet minier**. Il s'agit de confirmer les ressources identifiées par les géologues et de caractériser le gisement et son minerai. Le pilote industriel permettant de déterminer les techniques d'extraction et de traitement du minerai est mis en place. Les infrastructures nécessaires au fonctionnement de la mine sont construites. Des études sont réalisées pour évaluer l'impact sociétal et environnemental du projet.

Extraction et traitement - 12 à 50 ans

L'extraction du minerai se réalise dans des mines à ciel ouvert ou souterraines, ou par récupération in situ. Par ailleurs, les experts miniers d'AREVA testent et mettent régulièrement en œuvre des **techniques innovantes**, qui améliorent les performances des exploitations existantes et la sécurité des personnels.

La transformation se fait du minerai d'uranium en un concentré solide appelé "*Yellow Cake*" ("Gâteau Jaune", du fait de son aspect et de sa couleur). Les opérations de traitement du minerai comportent notamment le concassage et le broyage, la mise en solution, la purification, la calcination et la concentration.

Après-mines : fermeture, réaménagement et suivi - plus de 10 ans

Le **démantèlement, le réaménagement et la revégétalisation des sites miniers en fin d'exploitation** sont réalisés en stricte conformité avec les normes environnementales en vigueur et en concertation avec les populations locales. AREVA assure la surveillance radiologique et environnementale de ces sites pendant au moins 10 ans.

RESTROSPECTIVE 2014

Dans un contexte commercial et financier difficile, les équipes ont rencontré de nombreux succès. Retour sur les grands jalons de ces douze derniers mois.



JANVIER 2014

NIGER : LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET PASTORAL IRHAZER PAR LE PREMIER MINISTRE NIGÉRIEN

Courant décembre, le Premier Ministre du Niger – M. Brigi Raffini – a officiellement lancé les activités du projet IRHAZER en visitant le site pilote d'Agarous, dans le département de Tchirozérine. Ce projet de développement pastoral, matérialisé en avril 2013 par la signature d'une convention entre AREVA et le gouvernement nigérien, renforcera la sécurité alimentaire dans les zones désertiques du pays.



JANVIER 2014

MONGOLIE : COGEOBI REÇOIT LE PRIX RÉGIONAL « ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE »

Courant janvier, la société d'exploration COGEOBI, filiale d'AREVA Mongol, a obtenu le prix régional « Entreprise socialement responsable » décerné par les représentants de l'assemblée de la province de Dornogobi, au sud-est de la Mongolie.



Representing the people and organisations of the global nuclear profession

JANVIER 2014

AREVA MINES À LA WNA : PARTICIPATION À LA STANDARDISATION DES AUDITS DE PERFORMANCE

Nos experts participent régulièrement à des groupes de travail au sein des organisations industrielles internationales comme l'International Council on Mining and Metals et la World Nuclear Association, visant à promouvoir nos pratiques minières responsables en matière d'extraction minière. Ils ont notamment contribué au groupe de travail chargé du développement d'une check-list standardisée qui permettrait d'établir une norme commune définissant les attentes de nos clients quant à la performance en matière de développement durable et d'améliorer l'efficacité des audits.



FÉVRIER 2014

NIGER : AREVA SOUTIEN LA 10ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE L'AÏR.

Cette année encore, AREVA a soutenu et participé au festival de l'Air qui s'est tenu à Férouane, dans la région d'Agadez au nord du Niger, du 21 au 24 février dernier. Cette 10ème édition a rassemblé des milliers de nigériens venus découvrir la diversité et la richesse de la culture touarègue.



AVRIL 2014

NAMIBIE : INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE MYO DE SWAKOPMUND.

Fidèle à son engagement envers les populations locales de la région d'Erongo, AREVA en Namibie a officiellement inauguré le 8 avril dernier l'extension de la bibliothèque MYO (Mondesa Youth Opportunities) ouverte à tous les habitants de Swakopmund.



AVRIL 2014

MONGOLIE : AREVA MONGOL A ORGANISÉ UNE JOURNÉE D'INFORMATION AVEC LES AUTORITÉS LOCALES.

AREVA Mongol a organisé à Oulan Bator une journée d'information auprès de 14 représentants des autorités locales de la province de Sukhbaatar et de ses communes où Cogegobi, filiale d'AREVA Mongol, exerce ses activités. Ce premier séminaire avait d'une part pour objectif de faire connaître nos activités et celles qui seront déployées en 2014, avec des focus spécifiques sur l'environnement, l'hydrogéologie, les actions d'intégration dans les territoires ; et d'autre part de familiariser l'audience avec l'uranium et la radioactivité.



AVRIL 2014

VIDEO - KAZAKHSTAN : CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION DE LA PRODUCTION DU CHIFFRE RECORD DE 20 000 T DE PRODUCTION D'URANIUM DEPUIS LE DÉBUT DES OPÉRATIONS INDUSTRIELLES.



IAEA
International Atomic Energy Agency
Atoms For Peace

MAI 2014

FRANCE : ATELIER AIEA SUR BESSINES, LA SURVEILLANCE À LONG TERME DES SITES MINIERES RÉAMÉNAGÉS.

AREVA a réuni à Bessines 40 participants autour d'un atelier de l'AIEA dédié à la surveillance environnementale à long terme des sites miniers après exploitation, dans le cadre d'un programme de coopération technique avec les pays membres. C'était l'occasion de partager leur expérience et leur bonnes pratiques en matière de réaménagement de sites miniers.



MAI 2014

AREVA MED PRODUIT SES PREMIERS NANOGRAMMES DE PLOMB-212 AU LABORATOIRE MAURICE TUBIANA DE BESSINES.

Après sept mois d'exploitation du Laboratoire Maurice Tubiana (LMT), une première production de radioéléments a été réalisée selon un procédé développé sur le site de Bessines-sur-Gartempe. Les premières analyses confirment la qualité des productions du plomb-212 (²¹²Pb) du LMT pour les traitements anti-cancéreux, dont les quantités sont appelées à croître au fil des développements scientifiques d'AREVA Med et de ses partenaires.



MAI 2014

VIDEO - AREVA SIGNE UN ACCORD DE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC L'ÉTAT DU NIGER.



JUIN 2014

NAMIBIE : SENSIBILISATION DES ENFANTS AU THÈME DE L'EAU.

En collaboration avec les éditions Laffont, AREVA apporte son soutien à l'éducation en Afrique notamment par la diffusion d'ouvrages. Le 27 juin 2014, la collection de livres « Culture d'enfance » a été présentée à 850 élèves de 5 à 12 ans des écoles primaires d'Arandis en Namibie.



JUILLET 2014

AREVA OFFRE DES BOURSES POUR LA FORMATION D'INFIRMIERS ET D'ENSEIGNEMENTS NIGÉRIENS.

Dans le cadre des actions menées en faveur du développement des communes de la région, AREVA apporte son soutien à la formation de personnel qualifié dans les domaines de la santé et de l'éducation. C'est ainsi que 31 agents de santé (infirmiers, techniciens de laboratoire, sages-femmes, agents de santé de base) et 21 enseignants, soit 52 boursiers, ont bénéficié de formations au Centre de Santé Publique et à l'Ecole Normale d'Agadez.



AOÛT 2014

INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE À LA FERME DE L'ESPOIR.

Dans le cadre de la troisième convention d'appui à la ferme de l'Espoir (une ferme productrice de lait, de fromage et de viande), le groupe AREVA vient de fournir des panneaux solaires à la ferme permettant ainsi un meilleur accès à l'eau. La ferme de l'Espoir a été initiée en 2006 par la coopérative ANIAT qui regroupe une vingtaine d'éleveurs de la communauté urbaine d'Abalak, au nord du Niger.



AOÛT 2014

FRANCE : SUCCÈS DE LA PREMIÈRE PHASE DU CHANTIER DE BELLEZANE.

Les travaux d'aménagement, en site de stockage de sédiments, de l'ancienne mine à ciel ouvert de Bellezane, située dans la Haute-Vienne, ont démarré en avril 2014. La première phase s'est terminée durant l'été, un chantier réalisé sans accident, dans les délais et le respect du budget.



SEPTEMBRE 2014

MONGOLIE : DE NOUVELLES FAMILLES BÉNÉFICIENT DU PROJET DE RECONSTITUTION DU CHEPTEL.

Le 19 septembre, dans le cadre du projet d'AREVA de reconstitution du cheptel en Mongolie, de nouvelles familles du district de Zuunban ont pu bénéficier, fin août, de 52 moutons et chèvres pendant deux ans.



SEPTEMBRE 2014

KAZAKHSTAN : UNE DÉLÉGATION D'ÉLEVEURS MONGOLS VISITE KATCO.

Du 9 au 15 septembre, la société KATCO, co-entreprise entre AREVA et KAZATOMPROM, a accueilli une délégation mongole de 8 éleveurs habitant à proximité de nos sites d'exploration, du chef d'une Assemblée Populaire et d'un représentant de l'Autorité de Sécurité mongole. Cette visite avait pour objectif de montrer la prise en compte du respect de l'environnement lors des activités de forage et de l'utilisation de la technologie ISR.



SEPTEMBRE 2014

CANADA : ARC DÉPOSE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL POUR LE PROJET KIGGAVIK.

Fin septembre, AREVA Resources Canada a déposé la version finale de l'étude d'impact environnemental du projet Kiggavik auprès de la Commission d'évaluation environnemental du Nunavut. Le document représente plus de quatre ans d'études en matière d'ingénierie et d'environnement et de consultation des parties prenantes.



OCTOBRE 2014

CANADA : AREVA RESOURCES CANADA À LA RENCONTRE DES COMMUNAUTÉS DU NORD.

Une équipe d'AREVA Resources Canada (ARC), composée de salariés en charge des affaires réglementaires, et des relations avec les parties prenantes, a rendu visite à plusieurs communautés du Nord de la Saskatchewan. Les résidents ont pu mieux connaître les activités d'ARC à Cluff Lake, McClean Lake et Kiggavik, ainsi que leur engagement pour le Nord de la Saskatchewan à travers les parrainages, les donations et les bourses d'étude, la sous-traitance et les achats de biens et de services au cours de l'année écoulée.



NOVEMBRE 2014

NIGER : LA FONDATION D'ENTREPRISE AREVA OFFRE 8700 LIVRES À LA JEUNESSE NIGÉRIENNE.

Fruit d'un partenariat entre la Fondation d'entreprise AREVA, l'Ambassade de France au Niger et Biblionef, cette association française œuvre depuis une vingtaine d'années en faveur de l'accès aux livres et à la lecture aux enfants défavorisés à travers le monde. Ce don de 8700 livres à plusieurs structures de jeunesse s'inscrit dans le cadre de l'engagement sociétal et de la politique d'intégration dans les territoires d'AREVA.



OCTOBRE 2014

RELATIONS FRANCO-MONGOLES : AREVA S'EMPLOIE À FAIRE CONNAÎTRE SON SAVOIR FAIRE.

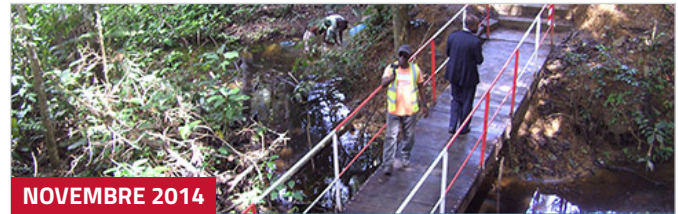
Le début d'automne a été marqué par plusieurs événements en France dont le but est de renforcer les relations franco-mongoles dans le domaine de l'énergie :

- visite d'une délégation mongole de haut niveau au WNE à Paris
- visite de Lodève, afin de découvrir un exemple de réaménagement et de réindustrialisation opéré par AREVA,
- puis une visite de l'usine de COMURHEX, première étape de la conversion de l'uranium.



OCTOBRE 2014

VIDEO - L'USINE AREVA DE MCCLEAN LAKE DÉMARRE LE TRAITEMENT DE L'URANIUM DE CIGAR LAKE.



NOVEMBRE 2014

GABON : INAUGURATION DE LA NOUVELLE PASSERELLE VERS LE VILLAGE DE MASSANGO.

La COMUF, Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville, a inauguré la nouvelle passerelle située à proximité du village de Massango, qui facilitera la vie quotidienne des ouvriers et ouvrières agricoles des environs. Cette passerelle, financée par la COMUF, a été construite par la société GMI basée à Mounana et membre de l'Association du Regroupement des Entrepreneurs. Ses ouvriers ont mis tout leur savoir-faire dans la construction de cet ouvrage, confortant COMUF dans son souhait de promouvoir des entreprises locales.



NOVEMBRE 2014

MONGOLIE : SOUTIEN DES VÉTÉRINAIRES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DU BÉTAIL.

AREVA Mongol a signé un accord de partenariat avec la Coopérative de l'Union des Cliniques Vétérinaires Privées de Mongolie (CUCVPM) pour soutenir les services vétérinaires et les initiatives collectives des éleveurs, dans le district de Sainshand de la province de Dornogobi.



DÉCEMBRE 2014

PARTAGE DE BONNES PRATIQUES SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT.

Des spécialistes santé sécurité environnement d'AREVA Mongol se sont rendus à KATCO (Kazakhstan), dans le cadre d'échanges de bonnes pratiques. Ces sites partagent des points communs dont les activités et les mesures dans le domaine de la radioprotection et de la sécurité, le climat ou l'utilisation de la même technologie lors de la future mise en exploitation du projet mongol.

PRÉSENCE DES ACTIVITÉS MINIÈRES DANS LE MONDE



NIGER

- BUREAUX
- PROJET MINIER
- MINE EN EXPLOITATION

GABON

- BUREAUX
- EXPLORATION
- MINES RÉHABILITÉES

NAMIBIE

- BUREAUX
- PROJET MINIER
- USINE DE DESALEMENT

KAZAKHSTAN

- BUREAUX
- EXPLORATION
- MINE EN EXPLOITATION

CANADA

- EXPLORATION
- PROJET MINIER
- MINE EN EXPLOITATION
- MINES RÉHABILITÉES
- BUREAUX
- USINE DE TRAITEMENT

FRANCE

- MINES RÉHABILITÉES
- SIÈGE

MONGOLIE

- BUREAUX
- EXPLORATION

AUSTRALIE

- EXPLORATION

LE POINT SUR NOS ACTIVITÉS À FIN 2014

Australie

Les travaux d'exploration lancés dans le cadre d'un partenariat conclu avec Mitsubishi Corporation début 2012 se poursuivent.



Canada

Un demi-siècle après la première exploration minière d'AREVA au Canada, le groupe a célébré en février 2014 son 50ème anniversaire pour les activités dans le pays.

Les productions canadiennes d'AREVA proviennent des mines de McArthur River et de Cigar Lake exploitées par Cameco Corporation. Ces sites sont situés à environ 700 km au nord de Saskatoon dans la province de la Saskatchewan.



Dans cette province uranifère ainsi que dans les territoires du Nunavut, AREVA conduit un effort important d'exploration et possède également des participations majoritaires dans plusieurs gisements :

- McClean Lake détenu à 70 % ;
- Shea Creek détenu à 51 % ;
- Midwest détenu à 69,16 % ;
- Kiggavik détenu à 64,8 % dont l'étude d'impact environnemental finale a été déposée auprès des autorités du Nunavut en octobre 2014.

Le rythme de développement de ces gisements, qui nécessitent des compléments d'études, dépendra des conditions du marché de l'uranium.

■ Cigar Lake

Cigar Lake est détenu par une joint-venture composée de Cameco Corporation, AREVA, Idemitsu Uranium Exploration Canada Ltd et TEPCO Resources Inc.

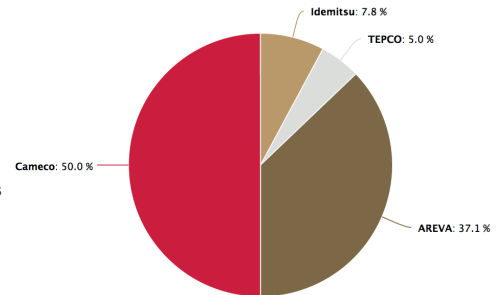
Ce gisement, exploité par Cameco, sera le deuxième gisement mondial d'uranium après celui de McArthur River.

AREVA a découvert le gisement en 1981 puis a contribué au développement de la méthode d'exploitation.

Compte tenu de sa localisation à 450 mètres sous la surface dans des roches fracturées, poreuses et gorgées d'eau et des très fortes teneurs, le gisement ne peut être exploité par des méthodes conventionnelles. Des techniques de congélation permettent de renforcer les terrains et d'éviter les venues d'eau ; la méthode minière retenue consiste à abattre le minerai à l'aide d'un jet d'eau à haute pression (*jet boring*). Les galeries d'infrastructures (équipement, sondages de congélation et *jet boring*) sont toutes placées dans les roches plus résistantes situées sous le gisement.

En pleine capacité, Cigar Lake devrait produire annuellement 6 900 tU/an (18 millions lbs U₃O₈). La première expédition de minerais de Cigar Lake vers l'usine de JEB est intervenue en mars 2014.

Composition de la joint-venture de Cigar Lake



■ McClean Lake

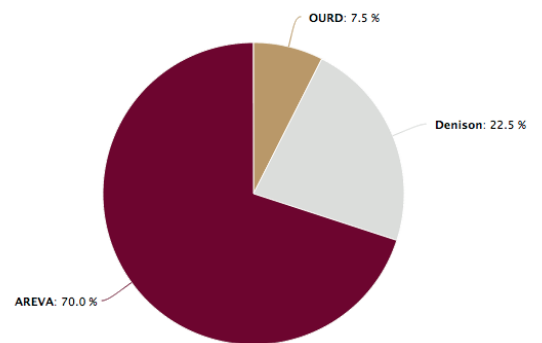
McClean Lake est détenu et exploité à 70 % par AREVA avec comme partenaires Denison Mines Ltd et OURD (Overseas Uranium Resources Development Company Ltd, Japon).

Les premières productions d'uranium à partir du gisement de McClean Lake (mines à ciel ouvert) ont débuté en 1995 et la production de concentré dans l'usine de JEB de McClean Lake en 1999. L'extraction minière a été arrêtée début 2009 et l'usine mise sous cocon en 2010.

L'usine, capable de traiter des minerais à très haute teneur (> 15 %) sans les diluer, a vu sa capacité augmenter afin de recevoir 100 % du minerai de Cigar Lake. En effet, en vertu d'un accord signé en 2011 entre les partenaires de Cigar Lake et de McClean Lake, JEB traitera l'ensemble du minerai de la mine de Cigar Lake. A cet effet, l'usine a redémarré en octobre 2014.

Dans le cadre des opérations de redémarrage de l'usine de JEB, 43 tU (sur une base de 100%, dont 30tU part AREVA) d'uranium ont été produites à partir de minerai issu des gisements historiques de McClean Lake.

Composition de la joint-venture de McClean Lake



■ McArthur River

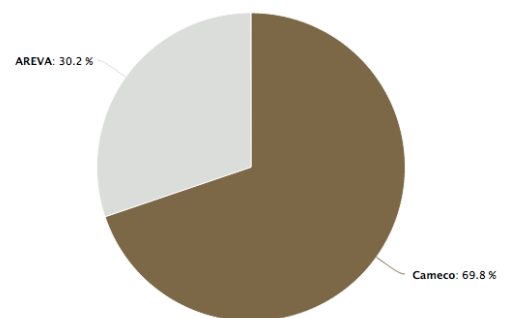
McArthur River est exploité en joint-venture par Cameco Corporation qui en détient 69,8 % (part AREVA : 30,2 %). C'est le plus grand gisement d'uranium mondial.

Il a été découvert en 1988 et l'extraction a commencé en décembre 1999. Situé à plus de 600 mètres sous la surface, à proximité de roches fracturées, poreuses et gorgées d'eau, et compte tenu des très fortes teneurs en uranium, le gisement ne peut être exploité par des méthodes conventionnelles.

Des méthodes d'exploitation mécaniques spécifiques (*raise boring*) permettent d'éviter le contact direct des mineurs avec le minerai, et la congélation des terrains est utilisée pour éviter les venues d'eau. Les minerais extraits sont traités dans l'usine de Key Lake à 80 km environ au sud du gisement.

L'usine de Key Lake est opérée par Cameco Corporation qui détient 83,3 % des parts, AREVA en détient 16,7 %. La capacité de McArthur et de Key Lake est de 7 200 tU/an (18,7 millions lb U₃O₈).

Composition de la joint-venture de McArthur River



France

En France, les principales activités sont liées au siège et à la gestion des anciens sites miniers réaménagés. Aujourd'hui, 234 sites sont sous la responsabilité d'AREVA Mines, qui en assure la surveillance. Ils sont repartis sur 25 départements en France.



Ces sites ont été exploités de 1948 à 2001. L'exploitation de la dernière mine, Jouac, a pris fin en 2001. Ces anciens sites miniers regroupaient des activités diverses : travaux d'exploration, mines à ciel ouvert et souterraines, usines de traitement de minerais démantelées et 17 stockages de résidus de traitement de minerai.

Gabon

Au cours des quelques cinquante années de partenariat entre AREVA/COGEMA et le Gabon, 5 gisements ont été exploités dans le bassin de Franceville. L'exploitation de ces sites est désormais terminée, AREVA assure leur suivi environnemental. L'exploration a redémarré en 2006. Aujourd'hui, le groupe mène des campagnes d'exploration d'uranium au Gabon, au travers de sa filiale AREVA Gabon. Si les découvertes s'avèrent conséquentes, le groupe pourrait, un jour, exploiter à nouveau des gisements uranifères dans le pays.



Le Ministère des Mines du Gabon a autorisé AREVA à reprendre des activités de prospection d'uranium au Gabon, fin 2006. Au vu des premiers résultats encourageants, AREVA a créé en 2008 la filiale AREVA Gabon, filiale d'AREVA à 100 %, dont le siège est installé à Franceville, dans la province du Haut-Ogooué.

La Concession minière historique de la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF), a fait l'objet d'un accord avec AREVA Gabon autorisant cette dernière à mener les travaux d'exploration sur la Concession Minière du Francevillien, détenue par le CEA et amodiée à la COMUF, sur les zones de Bagombé, Mikouloungou, Ndzali, Mbersé.

Quatre permis de recherche minière ont été restitués en 2014 (Mopia, Andjogo, Lekabi, N'Goutou), pour concentrer notre effort d'exploration sur la concession de la COMUF.

Kazakhstan

La société Katco, dont le siège est installé à Almaty, a été créée en 1997 dans le but d'exploiter et de développer les gisements de Muyunkum et de Tortkuduk, dans le Kazakhstan Sud, à environ 250 km au nord de Chymkent.



Les actionnaires sont AREVA (51 %) et la société kazakhstanaise KAZATOMPROM (49 %), producteur national d'uranium naturel.

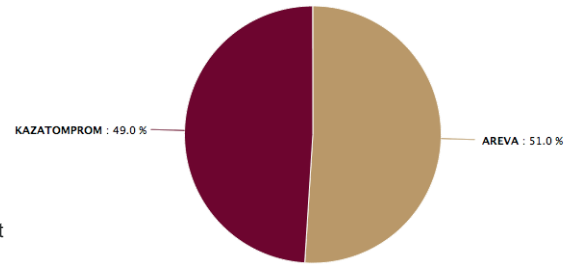
Le développement industriel des deux sites, distants d'une soixantaine de kilomètres, a été lancé en avril 2004 à la suite de la signature d'accords entre les deux actionnaires. La technologie adoptée est la récupération *in-situ* qui permet de mettre en solution l'uranium directement au sein de la roche.

En 2008, Katco a obtenu l'autorisation d'augmenter la production jusqu'à un niveau de 4 000 tU/an, auquel elle se maintient depuis 2013.

Du fait de cette augmentation, Katco a célébré en avril 2014 la 20 000^{ème} tonne d'uranium produite depuis le début de l'exploitation de cette mine.

Pour mémoire, la production 2013 de Katco s'est établie à 3 558 tU, 447tU étant restés en attente de calcination à 2013. Une part significative de ces volumes a pu être enfutée en 2014, permettant une production de 4 322 tU en 2014.

Composition de la *joint-venture* de Katco



Mongolie

AREVA conduit avec succès depuis plus de 15 ans des opérations d'exploration minière dans le bassin de Sainshand sur deux sites : Dulaan Uul et Zoovch Ovoo (certification des ressources inférées respectivement en 2011 et 2013).



Toutes les fonctions futures de projet et d'exploitation minière seront regroupées au sein d'AREVA Mines LLC au sein de laquelle MON-ATOM, société publique sous tutelle de la Commission des propriétés de l'État, a pris une participation de 34 % en 2013, en accord avec la loi sur l'énergie nucléaire de Mongolie. Cette prise de participation sera effective lorsque les licences d'exploitation seront attribuées à AREVA Mines LLC.

Avec le succès du test de récupération *in-situ*, une licence d'exploitation a été demandée pour Dulaan Uul en août 2011. La demande de licence pour le gisement de Zovch Ovoo a été déposée en juin 2014. AREVA réalise actuellement, avec ses partenaires, l'évaluation du projet minier. Sur la zone de Zoovch Ovoo, AREVA poursuit les études nécessaires pour confirmer la viabilité économique, technique et environnementale du projet et définir le procédé d'exploitation le mieux adapté. Dans ce cadre, l'étude de faisabilité aux standards mongols a été remise aux autorités compétentes en décembre 2014 et approuvée en février 2015.

Namibie

Trekopje est un gisement situé en Namibie dont AREVA possède 100 % depuis son acquisition en 2007. Une phase pilote en 2012-2013 a démontré la fiabilité des solutions techniques retenues et a confirmé les objectifs de coûts de production.



Néanmoins, la détérioration des conditions de marché de l'uranium a conduit le groupe à mettre le projet sous cocon en octobre 2012.

Niger

Au Niger, la présence d'uranium a été mise en évidence par les équipes d'exploration du CEA à la fin des années 1950. La zone uranifère se situe à l'ouest du massif granitique de l'Aïr. Près de 2 500 personnes travaillent à SOMAÏR et COMINAK. Les sociétés d'exploitation apportent non seulement des emplois, mais aussi un support sanitaire, social et éducatif aux populations locales dans une région isolée.

COMINAK et SOMAÏR ont livré l'uranium destiné à leurs clients sans aucune interruption depuis leur date de démarrage dans les années 1970.

AREVA développe également le projet Imouraren qui est un des gisements les plus importants au niveau mondial (174 196 tU de réserves, après application du rendement métallurgique avec une teneur de 700 ppm).



EN SAVOIR PLUS

Signature d'un accord de partenariat stratégique entre l'État du Niger et AREVA

Le 26 mai 2014, un accord renouvelant le partenariat stratégique entre l'Etat du Niger et AREVA a été signé :

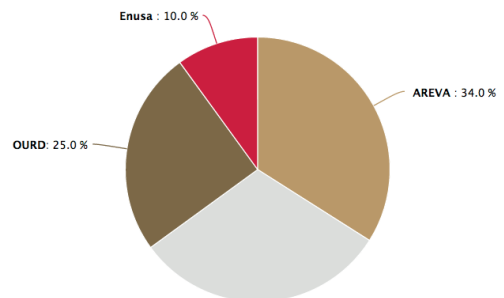
- L'accord inscrit le renouvellement des conventions minières des sociétés SOMAÏR et COMINAK dans le cadre de la loi minière nigérienne de 2006 (avec neutralisation de la TVA).
- Les prix actuels de l'uranium ne permettant pas la rentabilité de l'exploitation du gisement d'Imouraren, l'Etat du Niger et AREVA ont mis en place un comité stratégique paritaire qui décidera du calendrier de sa mise en production en fonction de l'évolution du marché.
- AREVA va apporter son soutien financier à des projets d'infrastructures et de développement local :
 - Participation au financement d'un tronçon de la route Tahoua-Arlit.
 - Construction d'un immeuble pour abriter les sociétés minières.
 - Renforcement d'un programme de développement agricole dans la vallée de l'Irhazer au Nord du Niger.

■ Compagnie Minière d'Akouta - COMINAK

COMINAK (Compagnie Minière d'Akouta) est détenue à hauteur 34 % par AREVA exploitant, à 31 % par la SOPAMIN (Niger), à 25 % par Ourd et à 10 % par Enusa (Enusa Industrias Avanzadas SA, Espagne).

Le minerai est extrait en mine souterraine. Il est ensuite traité dans l'usine du site pour produire environ 1 500 tU/an (3,9 millions lb U₃O₈).

Composition de la joint-venture de COMINAK



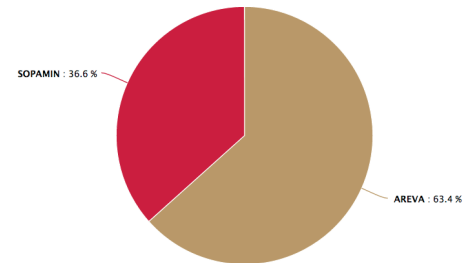
■ Société des mines de l'Air - SOMAÏR

SOMAÏR (Société des mines de l'Air) a été créée en 1968. AREVA, exploitant détient 63,4 % des parts et la SOPAMIN (Société du patrimoine des mines du Niger) en détient 36,6 %.

Depuis 1971, SOMAÏR exploite plusieurs gisements d'uranium à proximité de la ville d'Arlit. Le minerai est extrait en mines à ciel ouvert et est traité soit par lixiviation en tas, soit par traitement dynamique dans le procédé amont de l'usine d'Arlit.

Dans les deux cas, les solutions uranifères sont traitées dans le procédé aval de l'usine dont la capacité a été portée à 3 000 tU/an en 2011 (7,8 millions lb U₃O₈).

Composition de la joint-venture de SOMAÏR



■ IMOURAREN

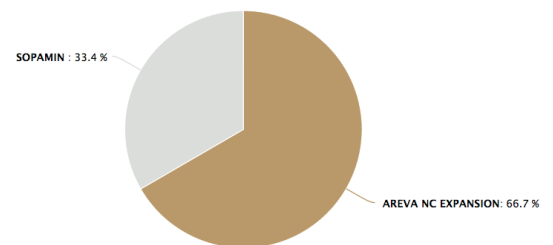
Ce gisement, situé à 80 km au sud d'Arlit, a été découvert en 1966 et constitue aujourd'hui l'un des gisements les plus importants au niveau mondial (174 196 tU de réserves). L'étude de faisabilité s'est terminée en décembre 2007 et a été déposée en avril 2008. Début janvier 2009, AREVA a obtenu le permis d'exploitation du gisement.

La société d'exploitation Imouraren SA a été constituée ; elle est détenue à 66,65 % par AREVA NC Expansion (86,5 % AREVA, 13,5 % Kepco/KHNP) et 33,35 % par la SOPAMIN (Niger).

Compte-tenu des conditions actuelles du marché de l'uranium, les travaux pour la mise en production ont été suspendus.

Le site, les équipements et les installations sont actuellement mis sous cocon et l'ensemble des opérations de démobilité devraient s'achever au cours du premier trimestre 2015.

Composition de la joint-venture de IMOURAREN SA



LE POINT SUR AREVA

AREVA SA, tête du groupe AREVA, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité d'AREVA et veille à leur mise en œuvre.



Une gouvernance alliant transparence et contrôle

La gouvernance d'AREVA SA s'articule autour d'un Conseil d'Administration et de ses Comités Spécialisés. Le Conseil d'Administration oriente et contrôle l'action et les résultats de la Société et du Groupe, et délibère notamment sur les décisions stratégiques ou financières. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur. A l'occasion du changement de mode de gouvernement d'entreprise le 8 janvier 2015, AREVA SA a fait évoluer l'organisation de sa direction générale. Pour l'exercice de ses missions, le Conseil d'administration s'appuie sur quatre comités spécialisés, qui émettent des avis et des recommandations auprès du Conseil d'Administration.

Une organisation au service de la performance industrielle et commerciale

L'organisation opérationnelle repose sur cinq Business Groups, une Direction Ingénierie et Projets, des Directions Fonctionnelles et trois Directions Régionales (Allemagne, Amérique du Nord et Asie-Pacifique).

L'organisation du groupe est au service de notre ambition : devenir l'acteur de référence dans les solutions de production d'énergie peu carbonée. Selon le principe de subsidiarité, le mode de management allie prise de décision, décentralisation opérationnelle au travers des Directions Opérationnelles et coordination globale assurée par des comités de coordination et de pilotage. Les Directions Fonctionnelles sont en charge de soutenir les Directions Opérationnelles dans la réalisation de leurs objectifs. Du fait d'une présence industrielle significative et de la nécessité d'une forte proximité avec les clients, des Directions Régionales ont été créées.

LA BUSINESS LINE MINES DU BUSINESS GROUP MINES-AMONT D'AREVA

Dans le cadre de l'optimisation des synergies stratégiques et commerciales, le Business Group Mines et le Business Group Amont d'AREVA se sont regroupés en 2015 pour former le Business Group Mines-Amont, dirigé par M. Olivier WANTZ, Directeur Général Adjoint, membre du Comité Exécutif d'AREVA.

Sous l'autorité du directeur du Business Group Mines-Amont, la Business Line Mines a été créée, reprenant l'ensemble des activités minières de l'ancien Business Group Mines, à savoir « **AREVA Mines SA** » et les « **opérations minières** » à l'étranger et en France.

La Business Line Mines est dirigée par M. Jacques Peythieu depuis le 6 mai 2015. M. Jacques Peythieu est membre du Comité de direction du BG Mines-Amont et préside le Comité de Direction de la Business Line Mine qui regroupe les directeurs opérationnels et les directeurs des fonctions support impliquées dans les activités minière.

Conseil d'Administration

AREVA Mines est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, elle a pour mission première d'assurer la cohérence opérationnelle de l'activité minière en France et à l'étranger. AREVA Mines SA est dirigée par M. Olivier Wantz, son Président- Directeur Général. Son capital social s'élève à 25 207 343 euros est détenu pour 99,99 % par AREVA SA et 0,01 % par le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives).

AREVA Mines SA dispose de **deux établissements en France** : le siège à la Tour AREVA (Courbevoie) et le site industriel de Bessines-sur-Gartempe (Limousin).

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par les statuts. Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an. Il détermine les orientations générales de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration est composé de 13 administrateurs :

- 5 nommés sur proposition d'AREVA ;
- 2 sur proposition du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) ;
- 3 représentants de l'État ;
- 3 administrateurs élus représentant du personnel (première élection en février 2013).

Un contrôleur d'État et un commissaire du gouvernement assistent également aux séances du Conseil d'Administration, tout comme le secrétaire du Comité Central d'Entreprise.

Conformément aux statuts, le Président est un administrateur exécutif et ne dispose pas de droit de veto. Aucune rémunération ni avantage ne sont versés aux mandataires par les sociétés contrôlées par AREVA Mines SA.

Comité de Direction

Le fonctionnement de la Business Line Mines repose sur un modèle opérationnel décentralisé, structuré autour d'un siège assurant le pilotage et le contrôle global de l'activité et, des structures qui assureront les opérations minières en France et à l'étranger. Par opération minière est entendu les activités d'exploration, de projet, de production, de réaménagement et de suivi après-mines.

Le Comité de Direction se réunit régulièrement afin d'examiner les résultats sécurité, commerciaux, industriels et financiers ainsi que de définir et suivre les plans d'actions des activités minières.

Il est garant du respect de la charte des valeurs d'AREVA, des engagements responsables en matière de développement durable et anime le processus de management des risques pour la Business Line Mines.

Les membres du Comité de Direction sont les directeurs des directions opérationnelles : Géosciences, Opérations et Projets, Sécurité et Intégration dans les territoires ; et des directions fonctionnelles : Ressources Humaines, Communication, Finance, Juridique, Gestion des Matières Uranifères, Stratégie et du Développement.

Comité Sécurité

Depuis le 1er septembre 2013, **en déclinaison de la politique Sécurité-Santé AREVA et dans le cadre de la feuille de route de la Business Line Mines** associée, un Comité Sécurité a été créé. Il est composé des membres du Comité de Direction de la Business Line Mines, des Directeurs de sites et de l'équipe sécurité. Il est présidé par M. Jacques Peythieu.

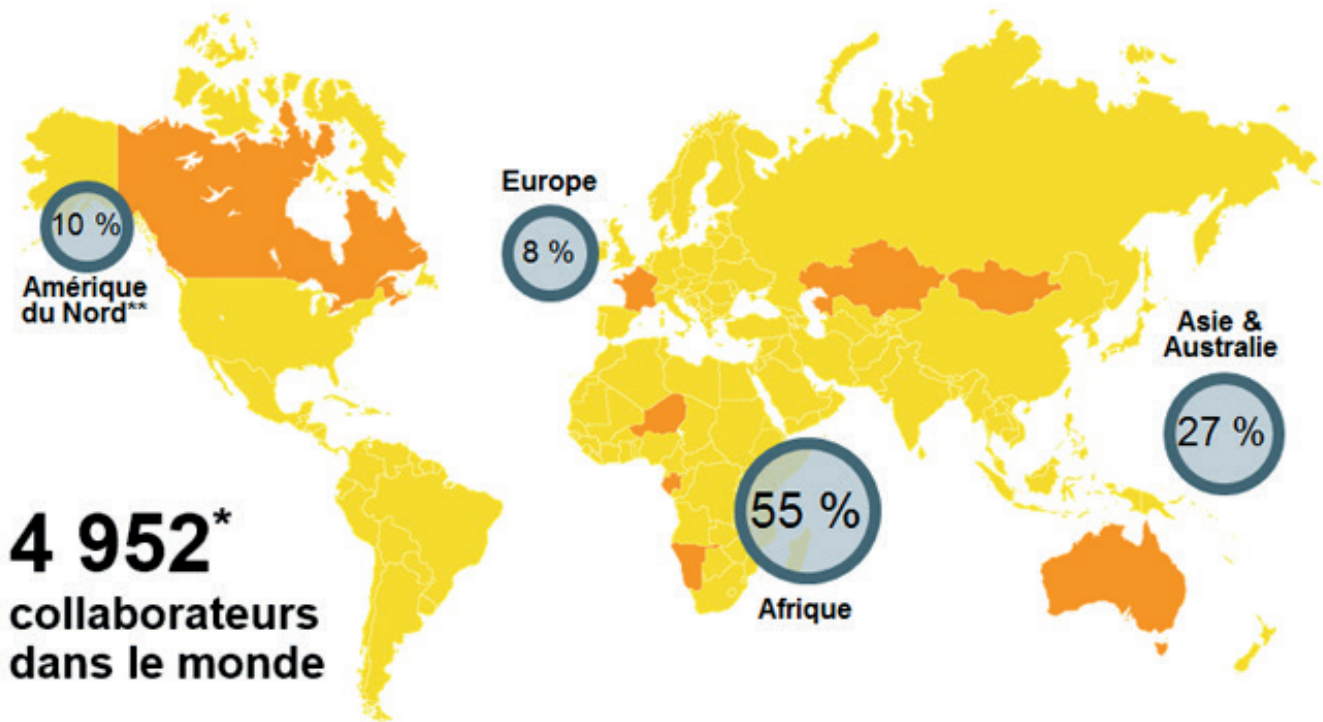
Il a pour objet de promouvoir la **culture sécurité au sein des opérations minières**, d'établir et valider les objectifs en la matière, de s'assurer du respect de la politique Santé et Sécurité du groupe et des axes d'engagements associés.

Instances représentatives du personnel (IRP)

La politique de ressources humaines d'AREVA Mines, conforme à la réglementation en vigueur, se fonde sur les valeurs d'écoute et de concertation. Un dialogue social responsable, constructif et innovant, est considéré comme un élément essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise.

Des accords sont régulièrement conclus avec les représentants des salariés. Ainsi, depuis la création de l'entité juridique AREVA Mines fin 2011 ce sont plus d'une vingtaine d'accords qui ont été discutés et signés par l'ensemble des syndicats représentatifs au niveau de l'entreprise. Des échanges réguliers ont accompagné l'actualité de la société aussi bien au sein des instances qu'en complément lors de rencontres informelles organisés sur nos deux sites.

ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL



* Tous les effectifs gérés par AREVA (CDD+CDI), ne tenant pas compte du % de la participation financière d'AREVA dans les joint-ventures minières

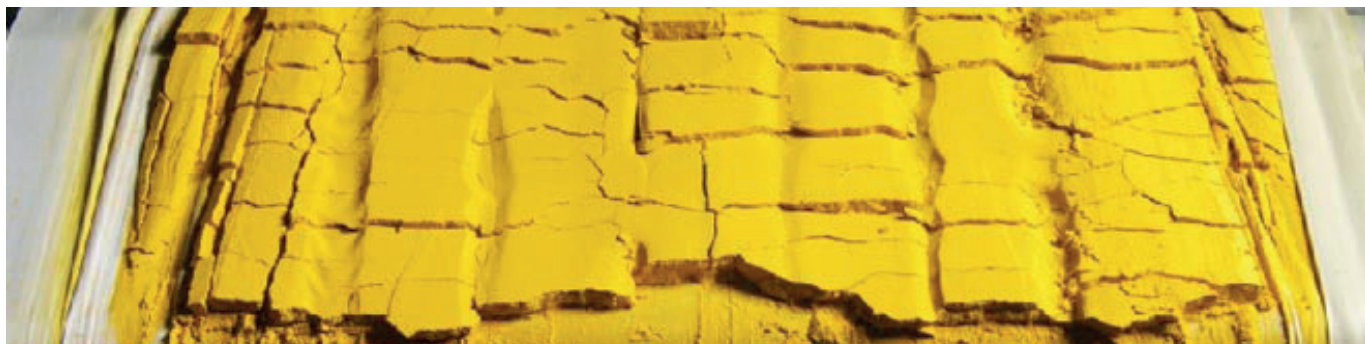
** Inclus les effectifs d'AREVA Med, filiale Médecine Nucléaire

AREVA dispose d'un portefeuille diversifié d'actifs et de ressources, qui constitue un facteur de sécurisation important pour les électriciens qui souhaitent disposer de garanties sur le long terme quant à la fourniture d'uranium.

Les effectifs des activités minières sont répartis sur les cinq continents. Les sites de production d'uranium sont situés dans trois pays : le Canada, le Niger et le Kazakhstan.

■ MARCHÉ DE L'URANIUM EN 2014

Dans un contexte post-Fukushima, et malgré une réduction du rythme de croissance de la demande, AREVA confirme sa volonté de rester un fournisseur clé en uranium naturel.



L'objectif d'AREVA est de continuer à exploiter les sites existants tout en optimisant leur compétitivité et développer son portefeuille de projets en menant les études nécessaires afin d'être en mesure de mettre en production de nouveaux sites lorsqu'une reprise durable des prix de vente aura été observée.

AREVA entend ainsi consolider sa position sur le marché de l'uranium tout en restant un des producteurs les plus compétitifs.

Besoins et offres

Les besoins réacteurs s'établissent à environ 66 000 tU en 2014 (demande « brute » exprimée en équivalent uranium naturel, source : WNA 2013), soit en légère augmentation tirée notamment par la demande asiatique (e.g. Chine), après une baisse entre 2010 et 2013 du fait de l'arrêt des réacteurs japonais et allemands et la fermeture de réacteurs aux Etats-Unis.

L'offre au niveau mondial se compose :

- de la production minière qui s'est établie à ~ 56 000 000 tU. , en baisse par rapport à 2013 du fait des réductions de production des mines existantes et des mises sous cocon (e.g. Kayelekera, Honeymoon)
- des ressources secondaires constituées de l'uranium issu du démantèlement des arsenaux militaires russes et américains (Highly Enriched Uranium ou HEU), de matières issues du recyclage des combustibles usés, de la mise sur le marché de stocks d'uranium du DOE, du ré-enrichissement d'uranium appauvri et de l'uranium de sous-alimentation ;

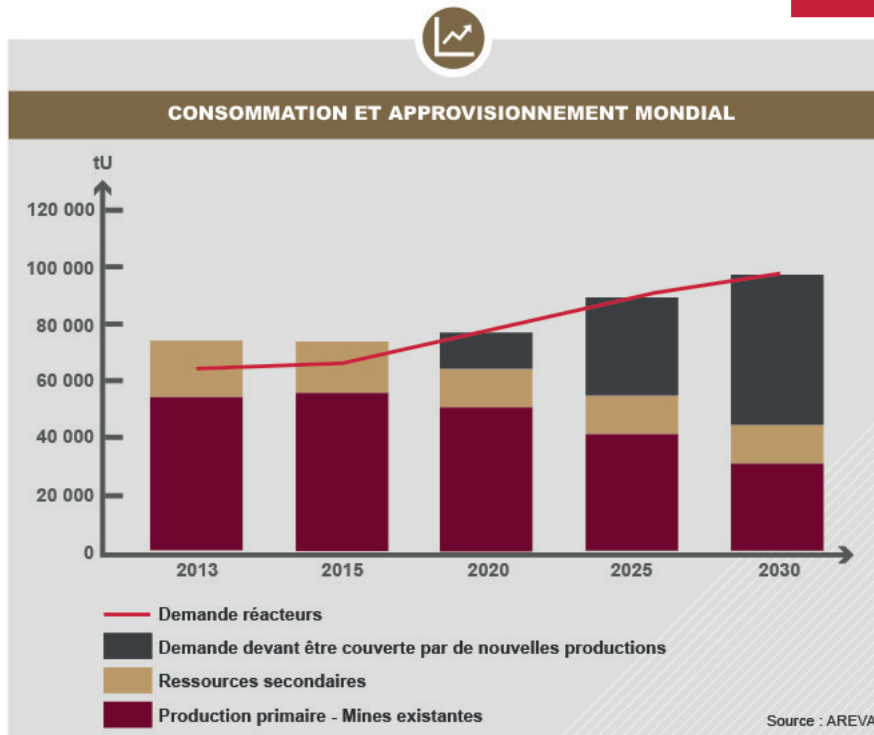
Malgré la fin du programme HEU en 2013, auquel AREVA a participé durant plusieurs années, les ressources secondaires, dont l'uranium de sous-alimentation, devraient continuer à jouer un rôle sur le marché dans les années à venir.

+

EN 2014 ...

8 959 tonnes d'uranium

(Part consolidée financière à laquelle il faut rajouter 510 tonnes de part AREVA à Cominak, dont les comptes sont désormais déconsolidés du fait de nouvelles règles comptables)

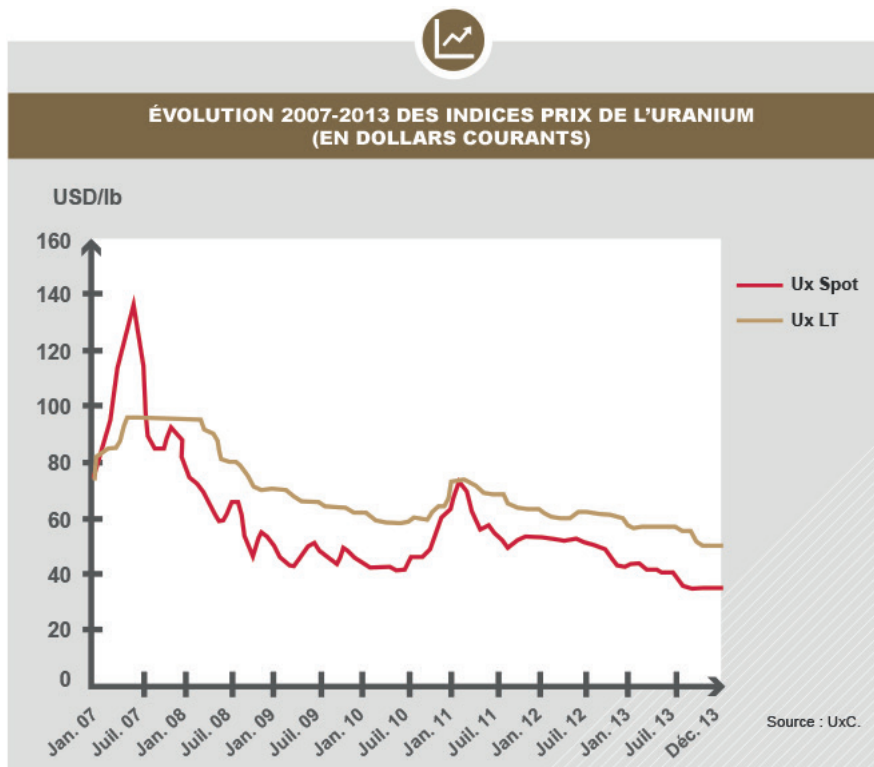


Marché spot

Le cours de l'uranium sur le marché spot qui couvre environ 15 % des approvisionnements en uranium s'est affaibli durant l'été 2014 pour atteindre 28\$/lb, puis s'est redressé à l'automne pour atteindre 44\$/lb.

Ces niveaux relativement bas s'expliquent par un déséquilibre entre offre et demande actuellement absorbé par des comportements d'achats opportunistes et d'augmentation des stocks.

Cet excès de matières disponibles sur le marché n'a pas favorisé la conclusion de contrats pluriannuels en 2014 si bien que la moyenne des indicateurs long-terme est resté stable (49,5 \$/lb fin 2014 contre 50 \$/lb fin 2013).



Suite à la baisse des indicateurs de marché, les producteurs ont annoncé depuis 2012 de nombreux décalages de projets et des fermetures et/ou mises sous cocon de mines en production (e.g. Kayelekera au Malawi, Honeymoon en Australie). Cette restructuration devrait se poursuivre au cours des prochains mois.

À terme, le marché reste attendu en croissance avec une demande supérieure de 35 % en 2025 par rapport à 2014 selon le WNA, notamment tirée par le redémarrage des réacteurs japonais et la croissance des besoins réacteurs du parc chinois.

L'augmentation attendue des prix de marché sous l'effet de la hausse des besoins permettra le lancement de nouveaux projets.

■ PRODUCTION AREVA EN 2014

En 2014, le groupe a vendu 12 602 tU contre 17 623 tU en 2013. Cette baisse s'explique par le caractère particulier de l'année 2013 durant laquelle les volumes de ventes avaient été exceptionnellement élevés (dernières ventes d'uranium dans le cadre de l'accord HEU et déstockage d'uranium naturel).

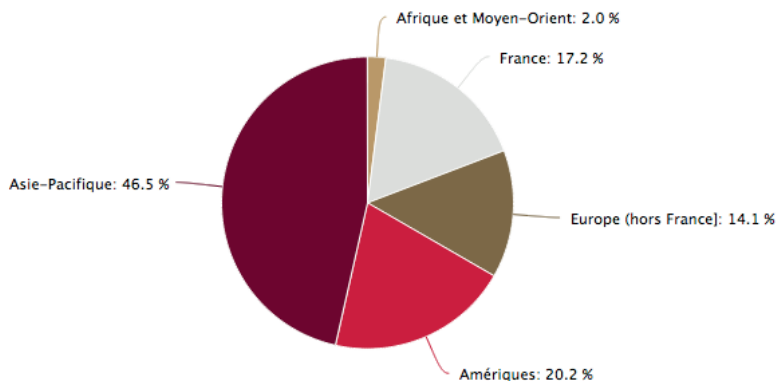


Chiffres clés

La Business Line Mines a enregistré 534 millions d'euros de prise de commandes si bien que le carnet de commandes s'élève à 9 539 millions d'euros à fin 2014. Ce carnet de commandes est diversifié auprès de clients issus des différentes régions consommatrices d'uranium.

L'uranium proposé par la Business Line Mines à ses clients est issu de ressources minières en provenance des sociétés dans lesquelles AREVA a une participation ou de volumes d'uranium achetés sur le marché

Répartition du chiffre d'affaires 2014 par zone géographique



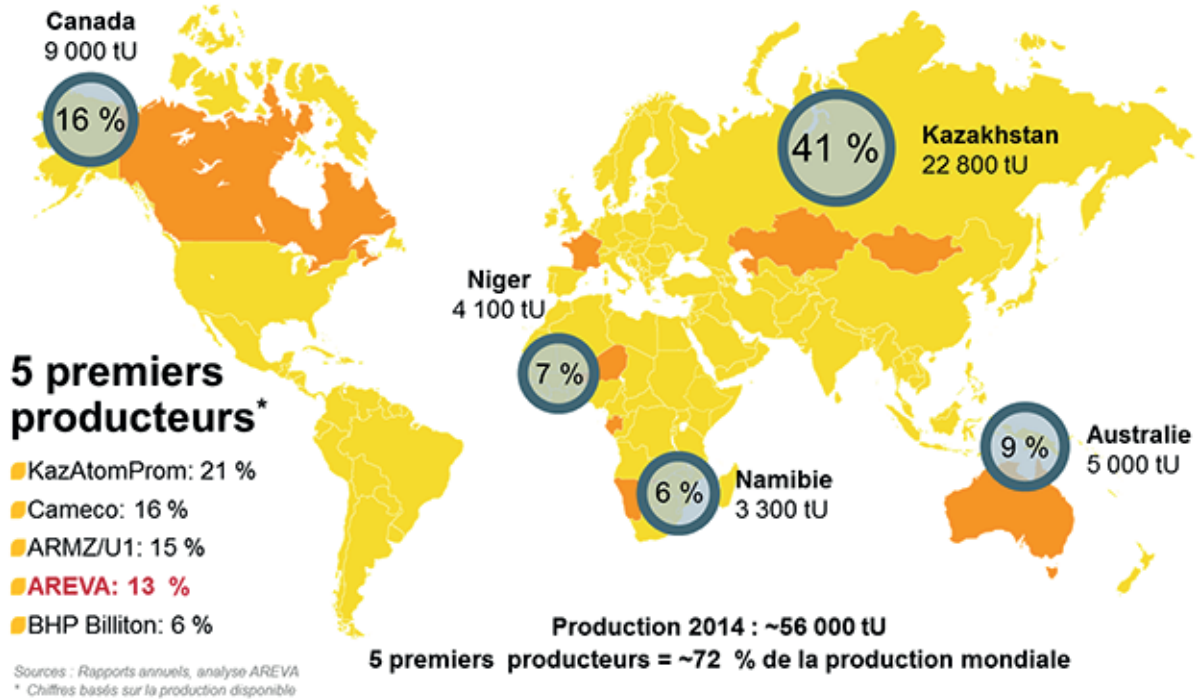
CHIFFRES CLÉS

	2014	2013
Chiffre d'affaires * (en millions d'euros)	1 297	1 717 **
Résultat opérationnel (en millions d'euros)	(73)	499 **

* CA contributif.

** En application des normes IFRS 5 et IFRS 11, les états financiers du 31 décembre 2013 ont été retraités pour présenter un proforma à périmètre comparable au 31 décembre

La production mondiale d'uranium en 2014




Production des sites miniers

En 2014, AREVA a produit 6 499 tonnes d'uranium en part JV (part equity) :

- La production de Somaïr (sur une base de 100%) s'est élevée à 2 331 tU, soit 1 478 tU part AREVA ;
- La production de Cominak (sur une base de 100%) s'est élevée à 1 501 tU, soit 510 tU part AREVA ;
- La production de Katco (sur une base de 100%) s'est élevée à 4 322 tU (au-dessus de la capacité nominale à 4 000 tU du fait d'un rattrapage des volumes qui n'avaient pu être calcinés avant le 31 décembre 2013 ;), soit 2 204 part AREVA ;
- La production de McArthur River / Key Lake s'établit à 2 224 tU part AREVA;
- La production de Cigar Lake s'établit à 49 tU (part AREVA); par ailleurs, dans le cadre du redémarrage de l'exploitation de l'usine AREVA de McClean Lake qui traite l'ensemble du minerai de Cigar Lake, 30 tU (part AREVA) d'uranium ont été produit à partir de minerai issu des gisements historiques de McClean Lake.



PAYS 	Sites	Part JV 2014	Part accessible ¹ 2014	Part Consolidée financière 2014	Type ²
		tU	tU	tU	
CANADA	McArthur River	2 224	2 224	2 224	UG
CANADA	Cigar Lake	49	49	49	UG
CANADA	McClellan Lake	30	30	30	n.d.
TOTAL	Canada	2 304	2 304	2 304	
FRANCE	Div. Min. Hérault	3	3	3	n.d.
TOTAL	France	3	3	3	
KAZAKHSTAN	Katco	2 204	2 750	4 322	RIS
TOTAL	Kazakhstan	2 204	2 750	4 322	
NIGER	Cominak ³	510	350	-	UG
NIGER	Somaïr	1 478	1 900	2 331	OP
TOTAL	Niger	1 988	2 250	2 331	
TOTAL		6 499	7 307	8 959	

¹ Part accessible AREVA : part des ressources et des productions vendue/distribuée à AREVA par la JV minière. Part de la production qui est consolidée dans les comptes d'AREVA.

² Type d'exploitation : ISR In-situ Recovery/RIS Récupération In-situ, OP : Open-Pit/mines à ciel ouvert, UG : Underground/mines souterraines, n.d. : non défini.

³ Depuis le 1er janvier 2014, Cominak est mis en équivalence Source : AREVA.



RUBRIQUE

DÉMARCHE RSE

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

L'entreprise engagée pour une relation durable

« Nos clients, nos salariés et les communautés des territoires où nous sommes implantés attendent de nous le respect de nos engagements et tout particulièrement celui d'inscrire notre activité sur le long terme. Nous sommes convaincus que le dialogue et la transparence sont les moteurs d'une relation durable et nous profitons de toutes les opportunités pour le démontrer ».



Olivier WANTZ
Membre du Comité Exécutif
Directeur Général Adjoint, Mines et Amont

1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS 2014 DE VOS ENGAGEMENTS RESPONSABLES ?

La continuité de notre démarche responsable

Depuis quelques années, nous avons engagé une nouvelle dynamique dans notre démarche de responsabilité, en améliorant nos pratiques et la façon d'en rendre compte. Aujourd'hui, nous continuons à suivre notre feuille de route 2013 – 2016. Ces engagements s'appliquent à différents périmètres :

Sécurité et santé au travail : notre seul objectif ultime reste le zéro accident. En 2014, des progrès ont été réalisés avec zéro accident mortel enregistré et un taux de fréquence inférieur à 1, soit 22 accidents avec arrêt. Cette année, plus de 90 jours ont été enregistrés sans accident avec arrêt de travail sur l'ensemble de nos sites et certains d'entre eux affichent plus d'une année sans accident avec arrêt ; c'est un résultat qui conforte notre conviction que la sécurité au travail impose des objectifs ambitieux et qu'ils sont atteignables.

Production : en 2014, la production de l'ensemble de nos sites était de 8 959 * tonnes d'uranium, conforme à nos objectifs et ce, dans un contexte difficile de baisse du prix de l'uranium. Nos sites ont tenu leurs engagements de livraison. A noter la mine de KATCO au Kazakhstan qui a produit pour la deuxième année consécutive 4 000 tonnes d'uranium, confirmant qu'elle est la première mine ISR (*In Situ Recovery*) au monde.

En 2014, nous avons également redémarré au Canada l'usine de McClean Lake. Avec la mine de Cigar Lake situé à proximité, elles ambitionnent de devenir le deuxième centre mondial de production d'uranium. Il s'agit du début d'une nouvelle aventure industrielle que nous comptons poursuivre pendant plusieurs décennies.

Partenariat : Cette année a été marquée par l'aboutissement des négociations avec l'Etat du Niger et la signature d'un accord de partenariat stratégique concernant notre activité minière. Ce partenariat couvre le renouvellement des conventions minières des sociétés SOMAÏR et COMINAK, tout comme des engagements pour soutenir le développement du pays.

Projets : Les conditions défavorables du marché nous ont conduit à suspendre, en accord avec les autorités nigériennes, les travaux de mise en production d'Imouraren, une future mine avec une capacité de production de 5 000 tonnes par an. Cette décision a été dictée par la volonté de ne pas déstabiliser un marché déjà fragilisé et d'assurer la pérennité des autres mines. Imouraren reste toutefois un projet stratégique pour AREVA et nous le redémarrons dès que les conditions du marché le permettront.

Intégration dans les territoires : Notre implication dans les territoires s'est poursuivie au travers du développement de projets structurants correspondant aux attentes de nos parties prenantes. C'est le cas en Mongolie avec le lancement d'un projet vétérinaire et dans le nord du Niger, avec la mise en œuvre de la première phase du projet d'aménagement hydro agricole IRHAZER.

* Part consolidée financière à laquelle il faut rajouter 510 tonnes de part AREVA à Cominak, dont les comptes sont désormais déconsolidés du fait de nouvelles règles comptables

2. AVEZ-VOUS IDENTIFIÉ DES ENJEUX PRIORITAIRES À TRAITER D'ICI 3 À 5 ANS DANS LE CADRE DE VOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ ?

Nous avons identifié 4 enjeux prioritaires :

Compétitivité : Du fait du contexte économique difficile, c'est **notre capacité à être compétitif et à maîtriser nos coûts qui nous** permettra de conserver notre place parmi les leaders mondiaux.

Intégration dans les territoires : L'acceptabilité sociétale de nos activités nécessite une **bonne connaissance de nos parties prenantes et de leurs attentes**. En 2014, nous avons actualisé la cartographie des parties prenantes, en Mongolie et au Gabon. Cette démarche se poursuivra dans les années à venir pour l'ensemble de nos entités et pays.

Après-mine : Le savoir-faire dans le domaine de l'après-mine d'AREVA est reconnu internationalement. Aujourd'hui, notre défi est de mieux intégrer, en appui des autorités locales, les aspects sociaux et sociétaux dans nos projets très en amont, et d'aller au-delà des seules problématiques techniques associées au réaménagement.

Culture Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) : Impliquer davantage nos salariés dans la démarche responsable est un enjeu majeur afin de rendre nos pratiques RSE durables. Des formations dédiées au sein du Mining College, notre université Mines et une communication régulière, sont les leviers que nous activons pour construire la culture interne RSE.

3. COMMENT LES ACTIVITÉS MINIÈRES SONT-ELLES IMPACTÉES PAR LES RÉSULTATS ET L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU GROUPE AREVA EN 2014 ?

Nos fondamentaux sont solides : les pérenniser et les maintenir

En 2014, AREVA a enregistré une baisse du chiffre d'affaires et une perte nette de 4,8 milliards d'euros. Le groupe a fait face à la dégradation de sa rentabilité pour des raisons liées à des événements internes et externes. Nos programmes d'investissements majeurs, lancés il y a quelques années, n'ont pas encore produit leurs effets, notamment à cause du retournement du marché.

Les activités minières d'AREVA s'inscrivent dans le **plan de transformation** annoncé par le nouveau management du groupe début 2015. Ce plan vise à recentrer AREVA sur son cœur de métier dans le nucléaire, pour l'aider à retrouver sa compétitivité et à se désendetter.

Les activités minières font partie du cœur de métier et de l'offre d'AREVA. Des électriciens du monde entier inscrivent leur politique d'approvisionnement sur le long terme, ce qui se traduit pour la Business Line Mines par un carnet de commandes toujours bien rempli.

Cependant, la conjoncture reste dégradée. **Dans ces conditions, notre Business Line se fixe comme objectif de pérenniser ses activités sur ses sites traditionnels et développer des sources d'approvisionnement en privilégiant la compétitivité et la rentabilité aux volumes.**

Aujourd'hui, avec son portefeuille de projets qui sont à différentes étapes de développement, ses outils de production modernes et ses procédés optimisés, **notre activité est bien positionnée pour offrir à ses clients la sécurité d'approvisionnement qu'ils recherchent.**

Un autre défi que nous devons relever est d'assurer le maintien de l'ensemble des compétences minières lors de cette phase difficile pour notre industrie. C'est autant un défi industriel qu'un défi en matière de ressources humaines. En 2014, nous avons renouvelé le programme des formations du Mining Collège, l'université de la Mines, et nous assurerons son fonctionnement dans le futur.

■ 4. QUELLES SONT LES PRINCIPALES ATTENTES ET PRÉOCCUPATIONS DE VOS PARTIES PRENANTES DANS CE CONTEXTE?

Délivrer sur nos engagements tout en assurant le dialogue et la transparence.

Nos clients, nos salariés, les communautés des territoires où nous sommes implantés, attendent de nous tous, le respect de nos engagements et tout particulièrement celui de construire une relation durable via :

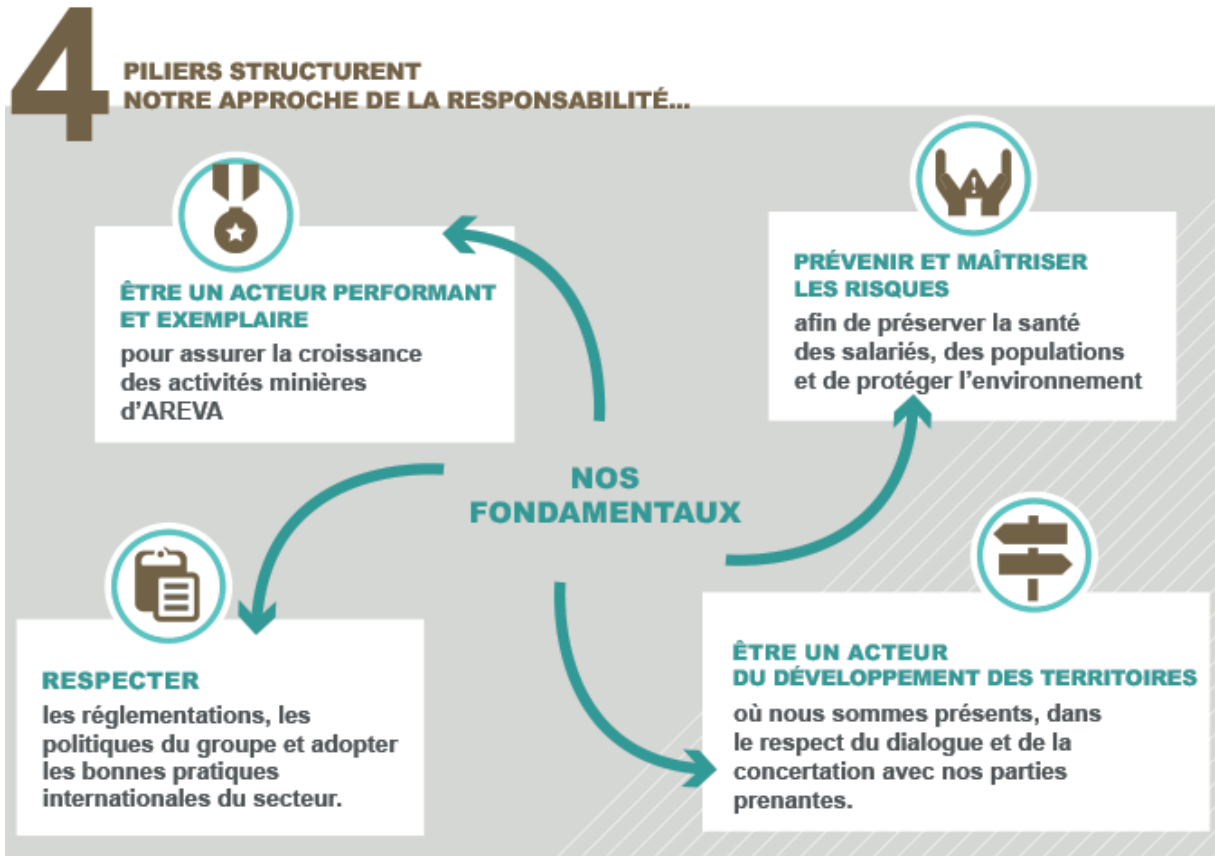
- des efforts portés sur l'amélioration de notre performance opérationnelle et le redressement de notre compétitivité,
- la prise de décisions parfois difficiles mais nécessaires dans le temps,
- l'approche intégrée de la responsabilité où la sécurité et la santé, l'environnement et l'intégration dans les territoires sont indissociables de notre mode de fonctionnement.

Plus que jamais, il est indispensable dans ce contexte difficile, d'utiliser toutes les opportunités et tous les moyens à notre disposition pour entretenir le dialogue engagé. Pour cela, nous nous appuyons sur :

- les prises de parole des managers sur les sites,
- l'ouverture de nos sites aux visites de parties prenantes externes,
- la concertation au travers d'outils dédiés : Commission Locale d'Information et de Suivi (CLIS), Comité de Suivi Sites (CSS), Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR),
- le travail avec nos pairs au sein de l'ICMM,
- le travail sur le reporting RSE qui s'est traduit en 2014 par la création de ce site web ouvert à tous, avec des fonctionnalités d'interactivité avancées.

J'invite toutes nos parties prenantes à les utiliser pour s'exprimer pleinement !

■ NOTRE DÉFINITION : « ETRE UN ACTEUR MINIER RESPONSABLE »



■ NOS PARTIES PRENANTES : « IDENTIFIER ET RÉPONDRE AUX ATTENTES »

Le dialogue et la concertation avec nos parties prenantes font partie des fondamentaux.

Nos équipes au siège et/ou sur sites sont leur interface privilégiée.

Plusieurs démarches volontaires et réglementaires nous accompagnent dans l'animation de ces relations et dans l'identification des groupes intéressés par nos activités.



Cadres et outils pour l'identification des attentes de nos parties prenantes

- **La réglementation en vigueur, nationale voire internationale.** Elle peut désigner, selon la nature de nos projets miniers, les parties prenantes à solliciter dans le cadre d'instances de dialogue et de concertation clairement établies : ex. Comité de Suivi Site en France dans le cadre des projets relatifs au réaménagement et suivi après-mines. Ils peuvent rassembler des collèges de parties prenantes telles que (non exhaustif) les autorités, les associations de riverains ou encore les représentants des salariés.
- **Les conventions minières, voire les aspects contractuels de nos projets,** peuvent établir des cadres d'investissements envers les communautés et autres acteurs locaux pour leur développement socio-économique.
- **Les cadres et standards définis par les organisations professionnelles sectorielles** et les instances en charge des initiatives volontaires en matière de transparence et de responsabilité.
- **Les "cartographies de parties prenantes" et les exercices de management des risques (ex. Business Risk Model) qui sont des principes méthodologiques internes.** Ils accompagnent nos équipes dans l'identification et l'analyse des engagements à tenir vis-à-vis de groupes impactés par nos projets miniers et industriels

■ NOS ENJEUX : « IDENTIFIER ET RELEVER LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN »

L'exploitation minière est une activité industrielle qui peut générer des impacts sur le milieu. L'uranium possède des propriétés physico-chimiques et radiologiques spécifiques. Nous adoptons ainsi des pratiques rigoureuses et réglementairement exigeantes pour la protection des hommes et de l'environnement. Ces préoccupations s'inscrivent à tous les stades du cycle de vie de la mine et sur plusieurs décennies : maîtriser l'impact des passifs et prévenir les risques sur le long terme (plus de 50 ans).

Nos opérations minières sont présentes à l'international, dans des contextes très différents d'un pays à l'autre tant au niveau environnemental que politique, économique, social et culturel. L'acceptabilité de nos activités (« licence sociale d'opérer »), la contribution au développement local et la concertation avec les parties prenantes sont une condition réglementaire et volontaire incontournable de notre engagement. Construire et maintenir une relation de confiance est un enjeu de tous les instants.

De nombreux facteurs impactent également la production du Yellow Cake (oxydes d'uranium) : cours du minerai, politiques énergétiques nationales et internationales, contexte sécuritaire, exigences réglementaires, attentes des parties prenantes, meilleures pratiques sectorielles, etc. Nos équipes doivent faire face à des milieux quotidiennement en évolutions tout en devant assurer un haut niveau de sûreté et de prévention des risques sur le long terme.

Environnement
Biodiversité Santé Radioprotection
Réaménagement Eaux Air Sols
Humain
Sécurité Déchets
Rejets

Multi-culturel
Achats locaux Peuples autochtones
Communautés Parties prenantes
Confiance Dialogue Concertation
Développement local Redistribution
EITI mécénat Accès à l'eau
Education Santé Environnement

Cycle combustible
Transports Logistique Financier
Clients Partenaires Investisseurs
Etats Société civile Sécurité
ICMM Risques

NOS ACTIONS : « MOBILISER NOS MÉTIERS AUTOUR DE NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ »

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est un concept que nous nous approprions peu à peu.

Nous cherchons à être cohérents avec notre culture d'entreprise tout en étant à l'écoute des évolutions en la matière : *reporting extra-financier, matérialité, cartographie et inclusion des parties prenantes dans nos processus, intégration dans les territoires...*

Notre démarche de responsabilité se définit au travers de l'engagement de nos équipes à identifier et appliquer les bonnes pratiques sectorielles.

AREVA est ainsi membre du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) et s'engage à en adopter les principes et positions depuis 2012. A ce titre notre délégation composée de spécialistes et de managers, est impliquée dans les différents groupes de travail proposés au sein de cette organisation. Le but est de contribuer à l'élaboration de nouveau guide sectoriel et de partager entre pairs nos pratiques et retours d'expérience. Notre management au plus haut niveau fait également partie du Conseil de l'ICMM.

Nous avons défini 3 grands domaines d'intervention pour progresser en continu.

3 GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION POUR PROGRESSER EN CONTINU



AMÉLIORER

En 2012 a été créée la direction RSE d'AREVA Mines. Le but est d'accompagner nos équipes à l'étranger et les métiers supports & opérationnels dans l'intégration de ces engagements responsables.

Nous développons ainsi les outils et processus d'amélioration associés : audits RSE sur sites et au siège, exercice de matérialité auto-évaluation, participation dans des groupes de travail externes, etc.

Notre but est d'arriver à mieux prioriser nos enjeux de responsabilité et d'identifier avec nos équipes comment mettre en oeuvre des axes de progrès en la matière.



RENDRE COMPTE & AUDITER

Nos filiales déclarent les montants et revenus payés aux gouvernements dans le cadre du processus ITIE (Initiative pour la Transparence des Industries Extractives).

Depuis 2011, nous réalisons ce rapport de croissance responsable de manière à rendre compte sur notre performance et nos engagements responsables selon les lignes directrices du Global Reporting Initiative. A compter de 2015, la majorité de nos sites à l'étranger se préparent à réaliser leur rapport annuel selon ce format de manière à pouvoir rendre compte avec plus d'exhaustivité à leurs parties prenantes locales.

Depuis 2013, nous réalisons par un tiers externe, au siège et sur sites miniers, des audits RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) selon l'Assurance Procédure ICMM et les principes de l'AA1000.

Depuis 2014, nous obtenons l'évaluation GRI 3.1 "A+" que nous auto-déclarons. Nous nous préparons à la transition vers le G4 et le processus de matérialité associé.



MOBILISER NOS ÉQUIPES

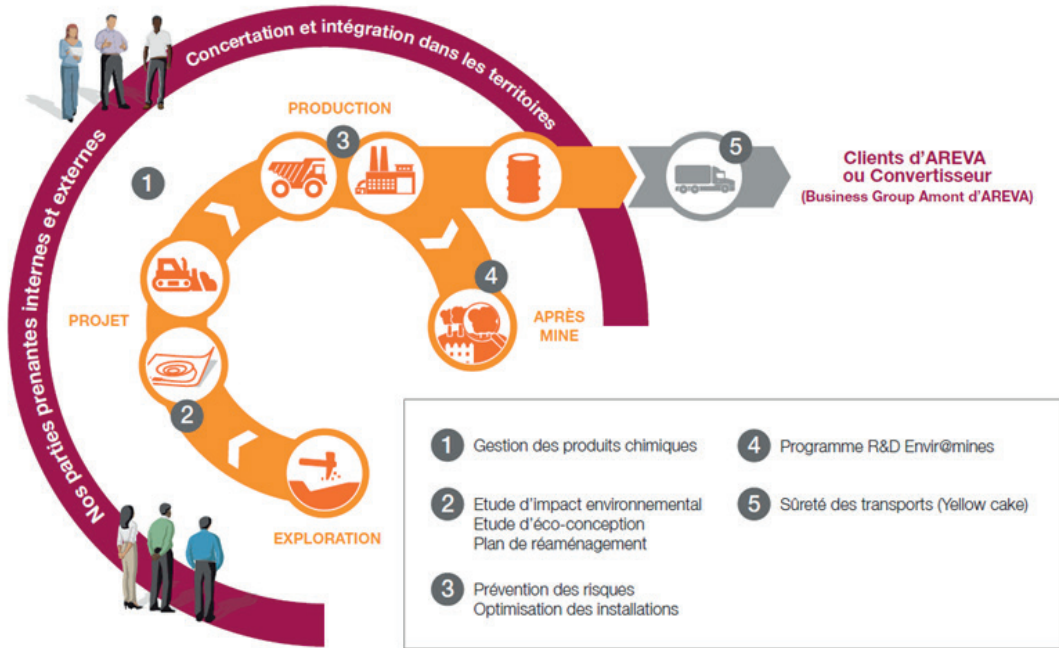
Nos équipes sont la première interface avec nos parties prenantes. Elles conduisent de nombreuses initiatives concertées en local de manière à identifier et répondre aux attentes ;

Elles sont acteurs de la prévention des risques au quotidien et sur le long terme notamment au travers de programmes de R&D ;

Elles sont engagées dans des groupes de travail externes pour la prise de connaissance et le partage de bonnes pratiques ;

Nos équipes cherchent à améliorer en continu leurs pratiques métiers que ce soit dans le business as usual ou dans des initiatives telles que les concours d'innovation.

Nous évaluons et identifions les solutions visant à optimiser nos activités et réduire leurs impacts tout au long du cycle de vie de la mine tant sur les aspects économiques, sociaux qu'environnementaux avec pour but de prévenir les risques le plus en amont possible pour le bénéfice de nos collaborateurs et celui des populations.



La sûreté et la prévention des risques sont portées par le plus haut niveau de management de notre organisation. C'est le premier pilier stratégique d'AREVA.

Nous mettons en place de nombreux dispositifs visant à identifier, maîtriser, surveiller, alerter, prévenir sur le long terme ou encore se préparer à des situations d'urgence.

PÉRIMÈTRE

Le rapport de croissance responsable des activités minières d'AREVA traite des risques au poste de travail, les risques sanitaires, les risques industriels et environnementaux.

Chacun de nos engagements présente de manière plus exhaustive les dispositifs en place.



Les risques relatifs aux situations sécuritaires dans les pays, de même que les risques dits financiers ne sont pas traités dans ce périmètre. La gestion et la couverture des risques globaux sont traitées dans le **Document de référence** du groupe AREVA (Business Risk Model).

AXES DE TRAVAIL

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Evaluer les risques Santé –
Sécurité - Environnement



Nos équipes, au siège et sur site, dans l'ensemble des pays où nous sommes présents, participent au processus d'évaluation des risques Santé, Sécurité, Radioprotection et Environnement : la cartographie des risques.

Les objectifs de cette cartographie sont l'identification des risques majeurs rencontrés sur sites, de même que les plans d'actions prioritaires à mettre en œuvre.

Le suivi est assuré par des programmes d'inspection dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

L'évaluation de ces risques porte sur la maîtrise des risques liés :

- aux installations industrielles et procédés,
- aux substances utilisées (ex. produits chimiques),
- à la performance du management en place,
- au respect de la réglementation et la maîtrise des référentiels.

ETUDES DE DANGER

Prévenir les risques
technologiques



Afin de prévenir les risques technologiques et naturels, des études de dangers sont menées régulièrement en amont de nouveaux projets industriels et lors de tout changement de processus et procédés sur nos sites de production de « Yellow Cake » (U3O8).

Elles visent à identifier les risques majeurs, les barrières de prévention et de protection à mettre en œuvre pour les minimiser.

Elles sont également l'occasion de mettre en évidence les bonnes pratiques réalisées par les équipes et de favoriser le partage d'expérience.

En 2014 plusieurs investissements industriels ont été faits dans ce sens. Par exemple au Kazakhstan, à Katco, une tuyauterie de solution de lixiviation a été remplacée entre les sites de Torkuduk Sud et Torkuduk Nord. Ce changement fait suite à un retour d'expérience après un événement environnemental et à un renforcement de nos standards de construction et design des conduites pour prévenir les déversements accidentels.

En 2013 pendant la préparation pour le redémarrage de l'usine de McClean Lake situé dans le nord du Saskatchewan, au Canada, l'équipe d'experts en métallurgie de McClean Lake a établie, suite aux tests de lixiviation, que les échantillons du minerai de Cigar Lake montrent des concentrations trop importantes en hydrogène. Les équipes opérationnelles et d'ingénierie ont décidé de démarrer des travaux avec un consultant externe pour résoudre cette question. Un nouveau design a été proposé et mis en œuvre en 2014 afin de ramener le niveau d'hydrogène dans les limites acceptables conformément aux meilleures pratiques, ce qui rend le procédé plus sûr

EXERCICE DE CRISE Se préparer aux situations d'urgence



Les exercices de préparation aux situations d'urgence sont conduits régulièrement en local, de même que la mise à jour des plans d'urgence. Différents niveaux d'exercice sont mis en œuvre :

- **Niveau 1** : exercice en local tel que les exercices incendie à minima une fois par trimestre.
 - **Niveau 2** : exercice en local avec implication de la direction générale de la filiale.
 - **Niveau 3** : exercice en local avec implication de la direction générale de la filiale et le siège d'AREVA Mines.
- En 2014 deux exercices de niveau 3 ont été réalisés sur site (en Mongolie et en France). Ils visent à tester l'organisation de crise mise en œuvre face à des situations de catastrophes naturelles, des accidents industriels ou des actes de malveillance.

Ces exercices sont l'opportunité de former les différents acteurs (internes et externes) et d'enrichir leurs compétences, leur expérience, de tester les organisations, les procédures et les équipements, et de définir des axes de progrès.

Réalisés via notre outil informatique AHEAD (AREVA Happened Events Advanced Database), ils alimentent également le retour et le partage d'expériences tirées des événements environnementaux.

PROGRAMMES DE R&D Prévenir sur le long terme



Les travaux scientifiques relatifs à nos programmes de recherche et développement sont réalisés avec nos équipes sur sites et avec de nombreux partenaires de recherche. Ils visent prioritairement à :

- mieux identifier les problématiques relatives à la gestion et au traitement de l'eau ;
- comprendre, prévenir et modéliser les migrations de substances chimiques et radiologiques sur le long terme ;
- agir de manière proactive face aux évolutions réglementaires et les demandes des autorités ;
- développer de nouveaux outils de prélèvements, d'analyse et de compréhension des impacts environnementaux.

Plusieurs partenariats académiques ont été mis en place afin d'aider AREVA dans la réponse à apporter à ses défis scientifiques. Cette collaboration permet à nos équipes de R&D d'enrichir leurs travaux grâce à un apport de perspectives et de compétences nouvelles. C'est également la possibilité d'acquérir une plus grande légitimité sur les résultats publiés.

Sur les problématiques de l'après-mine, nous avons établi des partenariats avec, entre autres, l'Université Paris VI, l'École des Mines de Paris, l'Université de Poitiers, l'Université de Bruxelles, l'Université de Manchester, l'Université de Grenade, le CEA, etc.

■ CHARTE DES VALEURS



Depuis 2003, la Charte des valeurs exprime l'attachement du groupe au développement durable, au respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à l'adhésion aux principes internationaux définis par l'OCDE et l'ONU. Elle constitue le socle de la gouvernance éthique de nos activités.

Disponible sur le site internet d'AREVA et remise à l'ensemble de nos salariés et de nos sous-traitants, elle édicte les valeurs du groupe à respecter, les principes d'action à l'égard de nos parties prenantes et les règles de conduite applicables au sein du groupe.

Les règles de conduite de la Charte des valeurs concernent les comportements à adopter vis-à-vis des situations suivantes :

- le respect des traités internationaux (dispositions internationales en vigueur en matière de non-prolifération) ;
- les conflits d'intérêts ;
- les délits d'initiés ;
- la corruption, les cadeaux et avantages indus ;
- les paiements ;
- le financement de la vie politique ;
- le mécénat, dons, actions humanitaires ;
- la concurrence ;
- la protection des personnes et des biens ;
- la primauté des valeurs Areva.

Au niveau du groupe, le Conseil d'Administration d'AREVA s'appuie sur quatre comités spécialisés dont le **Comité d'Audit et d'Éthique**. Sa mission est, entre autres, de veiller à la conformité du groupe avec les meilleures pratiques internationales en matière de déontologie, d'examiner la charte des valeurs et ses actualisations et d'agir en vue d'établir des recommandations au Conseil d'Administration. Le rôle de **déontologue du Business Group Mines** est assuré par le Directeur juridique de nos activités, en contact avec le Déontologue AREVA impliqué dans le Comité d'Éthique du groupe.

■ REPORTING ÉTHIQUE

La Business Line Mines, comme toutes les activités du groupe, réalise chaque année un reporting éthique interne de la bonne application de la Charte des valeurs et des éventuelles transgressions.

Chaque campagne est ouverte par une lettre d'instruction du Directeur Général Adjoint en charge de la Business Line Mines. Ce processus implique tous nos directeurs et leurs managers dans tous les pays où nous sommes présents.

Ce reporting repose sur le principe que nos collaborateurs peuvent rendre compte d'une transgression qu'ils auraient constatée sans en être inquiet si les faits sont avérés (que ce soit au sein de nos opérations ou sur des pratiques relatives au périmètre de nos sous-traitants). De même, quiconque recevrait un ordre manifestement contraire à la Charte des valeurs d'AREVA est légitime à ne pas s'y conformer et doit simultanément saisir la direction du groupe pour le constater.

La nature des actions correctives varie en fonction de la gravité du manquement à la Charte. Ces actions peuvent aller par exemple de la formation jusqu'au licenciement. La réalisation de cet exercice permet également à nos équipes de mieux appréhender qualitativement sur l'ensemble de nos sites les situations à risques relatives aux règles de conduite et aux valeurs de la Charte : corruption, conflits d'intérêts, travail forcé et des enfants, etc.

Tous les membres du Comité de Direction de la Business Line Mines ont suivi ou sont amenés à suivre une formation à l'éthique et aux droits de l'homme. De même, tous nos sous-traitants et fournisseurs s'engagent, en souscrivant à nos conditions générales d'achat, à adopter la Charte des valeurs dont le respect est désigné par une clause contractuelle.

■ DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Cet engagement s'inscrit dans la Charte des valeurs d'AREVA et est traité dans la déclaration de position du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) que nous adoptons

Le droit des peuples autochtones à décider sur la base du consentement libre informé et préalable fait partie des engagements nécessaires à l'acceptabilité des activités et à la construction d'un dialogue constructif sur le long terme.

Plus précisément en Mongolie et au Canada, nous cherchons à nous inscrire dans le respect de ces fondamentaux le plus en amont possible du cycle de vie des activités minières (dès la phase exploration).

La mise en œuvre opérationnelle et la maîtrise des questions relatives à cet enjeu complexe est à l'étude au niveau de nos métiers. Dans ce cadre, nous nous impliquons dans un groupe de travail porté par l'ICMM et inscrivons cette démarche dans le cadre de l'amélioration continue.

■ DISPOSITIF D'ALERTE ET DE RÉCLAMATION DES DISCRIMINATIONS

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi. Le droit français retient vingt critères de discrimination : âge, sexe, origine, situation de famille, orientation sexuelle, identité sexuelle, mœurs, caractéristiques génétiques, appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race, une religion déterminée, apparence physique, handicap, état de santé, grossesse, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, lieu de résidence (vingtième critère, issu de la loi sur la ville du 21 février 2014).

Elle est différente d'un comportement ou agissement discriminatoire, qui est un geste ou une action discriminatoire d'un salarié envers un autre salarié, fondé sur l'un des vingt critères de discrimination.



EN 2014 ...

Un dispositif d'alerte et de réclamation des discriminations est opérationnel depuis février 2013.

Nos collaborateurs peuvent le saisir ou peuvent se manifester auprès des équipes ressources humaines, de leur hiérarchie, de leur représentant du personnel et du réseau de déontologues.

En 2014, le dispositif a été saisi une fois au niveau du périmètre des activités minières. Le cas s'est révélé non avéré suite à une enquête interne.

Le respect et l'application de la réglementation est un pré-requis au sein de nos activités et constitue le cœur des politiques et standards du groupe.

Nous nous attachons également à adopter les bonnes pratiques internationales dans le cadre de l'amélioration continue de nos démarches et d'une veille sectorielles relative aux thématiques en lien avec le développement durable.

■ CONSEIL INTERNATIONAL DES MINES ET MÉTAUX (ICMM)

Depuis mai 2011, AREVA est membre du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM). Cette démarche traduit le souhait d'AREVA de s'inscrire dans une nouvelle dynamique de progrès continu et de partager son savoir-faire avec les autres acteurs du secteur.



Le management au plus haut niveau, les experts et les spécialistes sont impliqués activement dans les groupes de travail et processus associés à l'élaboration des bonnes pratiques sectorielles de l'ICMM.

Dans ce cadre, les activités doivent **satisfaire les engagements suivants** :

- Intégrer à nos politiques et pratiques les **10 principes de développement durable et les déclarations de l'ICMM (ex. Droits des peuples autochtones)**. Ces principes, en accord avec nos politiques et engagements internes, nous accompagnent dans le développement de notre plan d'engagements responsables. Ils nous permettent de mieux appréhender les enjeux du secteur minier et nous servent de support pour prioriser la matérialité des

thématiques associées.

- Mettre à disposition de nos parties prenantes un rapport annuel extra-financier selon le référentiel de reporting international Global Reporting Initiative (GRI). Aujourd'hui nous sommes également engagés pour adopter la version G4 du GRI à compter de 2016.
- Réaliser annuellement par un vérificateur indépendant l'examen de nos déclarations et de nos pratiques présentées dans le Rapport de Croissance Responsable des activités minières d'AREVA (procédure d'audit de l'ICMM et principes de la AA1000).

Mieux comprendre les 10 principes de développement durable de l'ICMM

Les dix principes fondamentaux de l'ICMM (et leurs compléments - les "position statement") s'inspirent d'autres normes mondiales, dont la Déclaration de Rio, le Global Reporting Initiative, les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Politiques opérationnelles de la Banque mondiale, les Conventions 98, 169 et 176 de l'Organisation Internationale du Travail et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne.

Les éléments descriptifs de chacun de ces dix principes sont disponibles sur www.icmm.com.



LES 10 PRINCIPES ICMM

- | | |
|---|--|
| 1 Adopter et maintenir des pratiques commerciales éthiques et des systèmes rigoureux de gouvernance d'entreprise. | 2 Intégrer les questions de développement durable au processus décisionnel de l'entreprise. |
| 3 Défendre les droits fondamentaux de la personne et le respect des cultures, des coutumes et des valeurs dans les rapports avec nos employés et toutes les personnes touchées par nos activités. | 4 Mettre en oeuvre des stratégies de gestion des risques fondées sur des données valables et des principes scientifiques. |
| 5 Chercher à améliorer continuellement notre performance en matière de santé et de sécurité. | 6 Chercher à améliorer continuellement notre performance environnementale. |
| 7 Contribuer à la conservation de la biodiversité et aux approches intégrées à la planification de l'utilisation du sol. | 8 Faciliter et promouvoir la conception, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et l'élimination responsables de nos produits. |
| 9 Contribuer au développement social, économique et institutionnel des collectivités dans lesquelles nous menons des activités. | 10 Mettre en oeuvre envers nos parties prenantes, un engagement transparent et efficace ainsi que la communication et la réalisation de rapports vérifiés de manière indépendante. |

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES



Depuis 2003, au travers de son soutien à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (EITI), AREVA a témoigné son engagement en faveur d'une plus grande transparence des paiements aux États, relatifs à la gestion des ressources minières. Le Niger, la Mongolie, le Kazakhstan où le groupe déploie ses activités minières adhèrent et sont membres de l'EITI. Dans ces pays, nos filiales participent au processus local multipartite et déclarent le paiement

des impôts, des droits miniers ainsi que les taxes sur les bénéfices au travers de formulaires déclaratifs spécifiques.

Les commissaires aux comptes de ces filiales effectuent un audit qui aboutit à un certificat de concordance conformément à la norme internationale ISRS 4400 (International Standards on Related Services) de l'IFAC (Fédération internationale des comptables).

De plus, les entités des activités minières d'AREVA évaluent leur implication dans le processus EITI au travers de formulaires d'auto-évaluation.

OBSERVATOIRES DE LA SANTÉ



LES OBSERVATOIRES EN QUELQUES CHIFFRES...

Plus de 1 600 anciens salariés de la COMUF au Gabon et des sociétés SOMAÏR et COMINAK au Niger ont bénéficié d'un suivi post-professionnel à ce jour.

Aucune maladie professionnelle liée à l'exposition aux rayonnements ionisants n'est à déclarer à fin 2014.

Dans le cadre des Observatoires de la Santé déployés au Gabon (OSM – Observatoire de la Santé de Mounana) et au Niger (OSRA – Observatoire de la Santé de la Région d'Agadez), les activités minières d'AREVA assurent le suivi post-professionnel des anciens mineurs retraités susceptibles d'avoir été exposés aux rayonnements ionisants du fait de leur activité, est assuré selon des modalités identiques au régime en vigueur en France.

C'est une initiative animée par AREVA, les États et les sociétés civiles au Gabon et au Niger. Ils sont le résultat d'une démarche innovante et multipartite.

La visite médicale de ce suivi post-professionnel est organisée tous les 2 ans, elle comprend un entretien avec un médecin, un examen clinique, une radiographie pulmonaire et un bilan sanguin. Elle est assurée par des médecins indépendants, mis à la disposition de la structure des Observatoires.



Calendrier de création

2007

AREVA annonce son intention de surveiller l'impact sanitaire éventuel de l'exploitation de ses mines d'uranium, notamment en Afrique.

JUIN
2009

Un protocole d'entente est trouvé entre les différentes parties (dont 2 ONGs qui se sont retirées du projet à ce jour) et les accords sont signés pour fonder les Observatoires de la Santé.

OCTOBRE
2010

Lancement de l'Observatoire de la Santé de Mounana (OSM) au Gabon et démarrage du suivi post-professionnel des anciens salariés de la COMUF.

DÉCEMBRE
2011

Lancement de l'Observatoire de la Santé de la Région d'Agadez (OSRA) au Niger et démarrage du suivi post-professionnel des anciens salariés de la SOMAÏR et de COMINAK.

Fonctionnement des Observatoires de la Santé

En cas de pathologie avérée, non liée au tableau n°6 de la Sécurité Sociale française :

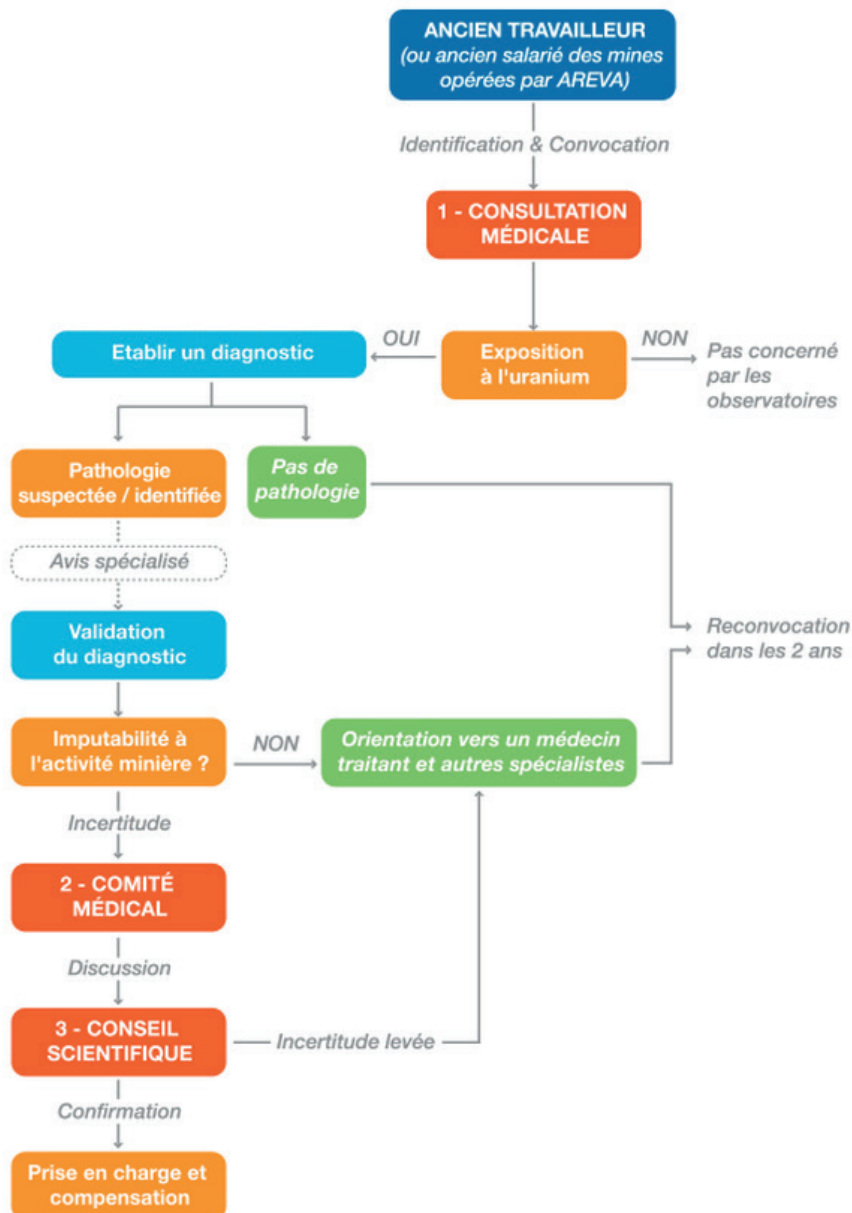
- Les anciens salariés concernés sont dirigés vers une structure hospitalière adéquate mais leur cas ne relève plus de la responsabilité des Observatoires.

En cas de pathologie avérée, liée au tableau n°6 de la Sécurité Sociale française :

- À l'identique de la couverture médicale française, les Observatoires prendront en charge les soins correspondants (traitements et médicaments).

En cas de pathologie suspectée, un processus d'orientation des dossiers médicaux et d'analyse des résultats est enclenché et réalisé par 3 entités.

- Le Comité Médical** : 3 médecins, experts en matière de pathologies liées aux rayonnements ionisants. Ce comité analyse les données sanitaires transmises par le médecin de l'Observatoire.
- Le Conseil Scientifique** : 5 experts internationalement reconnus pour leurs connaissances des pathologies liées aux rayonnements ionisants se prononcent sur le caractère professionnel de la pathologie.
- Le Conseil d'Administration** : composé de représentants d'AREVA, des Etats et des sociétés civiles. Il entérine la décision du Conseil Scientifique et déclenche la prise en charge médicale.



Notre objectif :

« vous rendre compte de manière pertinente et exhaustive sur notre démarche de responsabilité, en lien avec nos principaux enjeux à court et long terme. »

Notre challenge :

« vous permettre d'exprimer vos attentes en matière de reporting que ce soit grâce à ce rapport web ou en local, au contact de nos équipes sur site minier ».



■ MATÉRIALITÉ : KESAKO ?

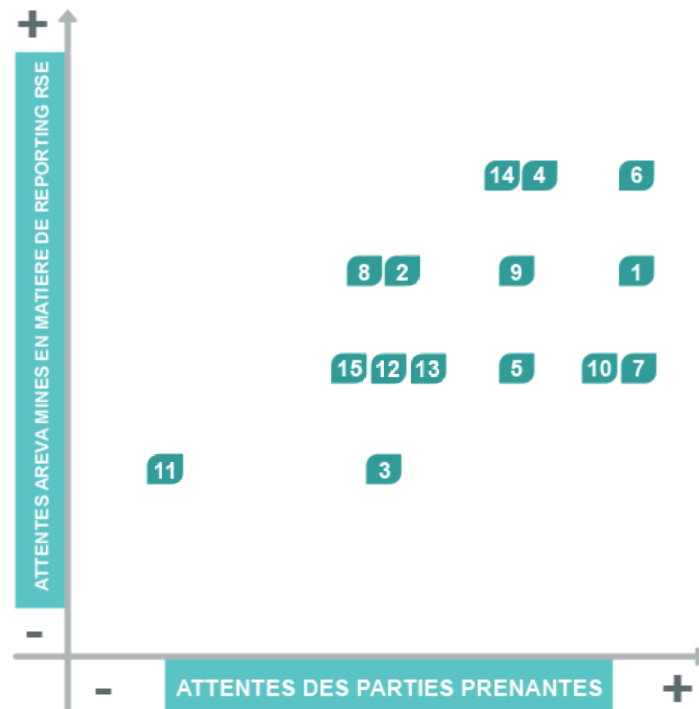
La matérialité consiste à identifier les sujets de performance RSE sur lesquels la Business Line Mines d'AREVA doit rendre compte de manière annuelle.

Pour réaliser cet exercice, nous devons considérer 2 types de données d'entrée :

- La priorisation des sujets à enjeux réalisée par les parties prenantes des activités minières ;
- La priorisation des sujets à enjeux du point de vue interne (management et métiers).

En 2013, nous avons identifié 15 critères de matérialité à évaluer. Pour les déterminer, nous nous sommes basés sur les politiques internes d'AREVA et sur les 10 principes de développement durable du Conseil International des Mines et Métaux (ICMM).

1. TRANSPARENCE	2. ACHATS RESPONSABLES	3. BUSINESS ÉTHIQUE	4. GESTION DES RISQUES
5. INTÉGRATION DANS LES TERRITOIRES	6. SANTÉ & PROTECTION DES SALARIÉS	7. RELATIONS SOCIALES	8. DÉVELOPPEMENT DES SALARIÉS
9. EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	10. BIODIVERSITÉ	11. CHANGEMENT CLIMATIQUE	12. REJETS ET DÉCHETS
13. GESTION DES IMPACTS SUR LE LONG TERME	14. PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE	15. TRANSPORTS ET TRAÇABILITÉ DE L'URANIUM	



L'exercice pilote réalisé en interne au niveau des directions de la Business Line Mines avait permis d'identifier 5 critères comme étant des sujets prioritaires en termes de reporting :

- Santé et protection des salariés
- Transparence
- Gestion des risques
- Performance opérationnelle
- Empreinte environnementale

De ce premier constat, nous avons mis à disposition des lecteurs du Rapport de Croissance Responsable, un accès vers les informations relatives à nos 7 grands engagements (Santé et radioprotection; Sécurité au travail; Environnement et biodiversité; Intégration dans les territoires; Implication sociale; Après-Mines; Innovation), une approche visuelle de nos principaux indicateurs de performance et la rubrique Démarche RSE présentant les principaux sujets transverses à tous nos engagements (ex. management des risques ; éthique et droits de l'homme).

■ OÙ EN SOMMES-NOUS DANS LE PROCESSUS DE MATÉRIALITÉ ?

La principale difficulté pour nos équipes réside :

- dans la consolidation pertinente de ces informations locales et qualitatives au niveau de la Business Line Mines et,
- l'inclusion des parties prenantes externes à ce processus d'évaluation.

De manière à préparer au mieux la transition vers la version G4 du Global Reporting Initiative et la réalisation de matrice de matérialité associée :

Objectif 2015

- Déployer le protocole de reporting interne relatif à la formalisation et l'analyse des échanges et attentes de nos parties prenantes dans le cadre des instances de dialogue et de concertation locales (lignes directrices en cours d'élaboration). Le but est d'assurer l'exhaustivité des niveaux d'attentes des parties prenantes vis-à-vis de nos enjeux.
- Réaliser de manière annuelle sur site minier un rapport de responsabilité sociétale pour les parties prenantes locales (Mongolie, Kazakhstan en cours).
- Etudier le processus d'inclusion à adopter pour cet exercice de matérialité.
- Permettre aux lecteurs du RCR de s'exprimer de manière plus accessible sur les enjeux présentés dans ce rapport.

Objectif à compter de 2016

- Auto-déclarer le rapport de croissance responsable des activités minières d'AREVA selon le niveau « core option » du GRI.
- Auto-déclarer les rapports annuels RSE sites selon le niveau « core option » du GRI.



Nous sommes convaincus que la pertinence d'un tel exercice réside dans le fait de le réaliser sur site, avec nos équipes au plus proche des enjeux opérationnels et au contact des parties prenantes locales.

En cohérence avec cette approche et dans le but de nous améliorer sur cette pratique volontaire, chacun de nos sites est en train de développer son rapport annuel et de concilier les impératifs méthodologiques relatifs à l'exercice de matérialité et au cadre du Global Reporting Initiative (GRI).



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Santé et radioprotection

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

NOS FONDAMENTAUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Nos collaborateurs peuvent être exposés à plusieurs facteurs de risques pouvant affecter leur santé, que ce soit sur site industriel, dans les bureaux ou lors de déplacements professionnels dans les différents pays d'implantation des activités minières d'AREVA. De nombreuses actions d'information et de sensibilisation sont menées au sein de nos activités afin de garantir et maintenir un haut niveau de santé au travail.



Politique Santé et Sécurité 2014-2016 AREVA

Un axe de performance de la stratégie AREVA est dédié à la « Sécurité, Sûreté » et intègre les objectifs de la politique Santé et Sécurité au travail 2014-2016 du groupe.

Plus spécifiquement, AREVA s'engage à assurer une surveillance adaptée de la Santé au Travail pour l'ensemble de ses employés. Les 5 grands objectifs suivants sont en cours de déploiement et applicables aux activités minières :

- 1. Définir et appliquer les standards médicaux internationaux pour la surveillance médicale des risques professionnels.
- 2. Renforcer la gouvernance du soutien médical dans toutes les zones d'implantation de nos activités ;
- 3. Accroître la vigilance sur la qualité de vie au travail de nos collaborateurs, notamment en matière de prévention des risques psycho-sociaux à tous les niveaux de l'organisation, et en développant une politique active de maintien dans l'emploi.
- 4. Plus spécifiquement en France, le déploiement du Service de Santé au travail du groupe.
- 5. Prendre en compte les spécificités de l'expatriation dans le suivi médical des employés.

Feuille de route santé

Les objectifs groupe sont déclinés au sein d'une feuille de route propre à la Business Line Mines qui repose sur 4 piliers :

- **Leadership et culture** : ex. organisation de l'information santé pour les salariés...
- **Organisation et compétences** : ex. audit des structures médicales, organisation et optimisation des schémas de santé...
- **Standards et procédures** : ex. procédures expatriés, rapports annuels des Observatoires de la Santé, recommandations santé dans les clauses contractuelles avec les sous-traitants...
- **Analyses de risques** : ex. volet santé lié à l'organisation des exercices de crises, surveillance des impacts...

En matière de réglementation applicable au domaine de la santé au travail, les salariés relèvent de leur entité d'origine et de la législation nationale. Ces points réglementaires sont intégrés dans nos politiques et pratiques opérationnelles.

Une organisation Santé à l'international

Nous déployons, via notre politique santé, une organisation santé dans tous les pays où nous sommes implantés en assurant **les pré-requis relatifs à la médecine du travail et à la médecine de soins**, sans oublier la prise en charge des évacuations sanitaires pour le personnel local et les expatriés. Les orientations sont articulées par la direction Santé du groupe et discutées au sein des instances représentatives du personnel (exemple : **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**).

RADIOPROTECTION DES TRAVAILLEURS



Exposition aux rayonnements ionisants

2 types d'exposition aux rayonnements ionisants sont possibles :

- **Exposition externe** aux rayonnements ionisants lorsqu'une personne se trouve exposée de l'extérieur aux rayonnements ionisants émis par une source radioactive.
Dans le cas d'une exposition externe à distance, l'exposition cesse dès lors que la source de radioactivité est éloignée de la personne ou si un écran (blindage) est interposé entre la personne et la source. Lorsque les rayonnements sont émis par des radionucléides présents à la surface de la peau, au contact direct avec la personne, on parle de contamination externe.
- **Exposition interne**, c'est-à-dire quand des éléments radioactifs ont pénétré à l'intérieur de l'organisme.
Ceci peut se produire par inhalation de particules radioactives présentes dans l'air, par ingestion d'aliments contaminés par des particules radioactives, ou via un contact direct avec la peau ou une plaie (on parle dans ce cas de « contamination externe » transformée en contamination interne). Lors d'une contamination, l'exposition aux particules radioactives se poursuit tant que la source est à l'intérieur ou au contact du corps.

Grands principes de radioprotection

Au travers de la radioprotection, nous mettons en œuvre toutes les mesures de prévention permettant de limiter l'exposition aux rayonnements de nos équipes et des populations.

Afin d'éviter ou de réduire les risques associés, la radioprotection s'appuie sur trois grands principes : justification, optimisation et limitation des doses de rayonnements.

- la **justification des activités** comportant un risque d'exposition à des rayonnements ionisants ;
- l'**optimisation des expositions** à ces rayonnements au niveau le plus faible possible (principe de précaution **ALARA**) ;
- la **limitation des doses d'exposition individuelle** à ces rayonnements.

Ces trois principes fondamentaux découlent des recommandations de la CIPR (Commission Internationale de Protection Radiologique), et s'inscrivent dans le code de la santé publique.



À SAVOIR

ALARA est l'acronyme de l'expression anglophone "As Low As Reasonably Achievable" pouvant être traduit en français par "aussi bas que raisonnablement possible". C'est un des grands principes de base de la radioprotection. L'objectif est de réduire l'exposition des travailleurs à un niveau le plus faible possible en prenant en compte les facteurs techniques, économiques et sociaux. Le groupe s'inscrit dans cette démarche et applique ce principe au sein de ses entités.

Par exemple en 2013, à Mc Clean Lake Operation au Canada, où les teneurs en uranium sont parmi les plus importantes du monde, un dosimètre à lecture directe (DRD) avec une technologie bluetooth a été mise en place.

Cela permet un suivi quotidien des doses, un suivi de la dose moyenne et une possibilité d'investigation lors de pics relevés.

Un compteur en temps réel alpha/beta de poussières a également été mis en place. Ces types d'appareillage font figure de bonne pratique au regard des standards internationaux.

AREVA s'engage dans les pays pourvus d'une législation moins stricte, à ramener à 20 mSv/homme sur 12 mois glissants les doses individuelles maximales reçues dans ses installations pour les travailleurs exposés.

La radioprotection est prise en compte dès les phases ingénierie des projets. Les installations sont construites en intégrant une exposition limitée au poste de travail. Les aspects de zonage, de ventilation et de structure sont les facteurs les plus importants à bien dimensionner.

Par la suite en fonctionnement normal d'exploitation, des analyses de risque sont menées aux postes de travail et le suivi de l'exposition des travailleurs est assuré avec des dosimètres adaptés.

Réglementation en radioprotection

■ Limites réglementaires par pays



LIMITE RÉGLEMENTAIRE FIXÉE POUR LES SALARIÉS ET SOUS-TRAITANTS	DOSE ANNUELLE AJOUTÉE SUR 12 MOIS GLISSANTS POUR LES TRAVAILLEURS EXPOSÉS
RECOMMANDATIONS CIPR	100 mSv sur 5 ans, sans dépasser 50 mSv par an
DIRECTIVE 2013/59/EURATOM DU 5 DÉCEMBRE 2013	20 mSv par an
NIGER	20 mSv par an
CANADA	100 mSv sur 5 ans, sans dépasser 50 mSv par an
KAZAKHSTAN	100 mSv sur 5 ans, sans dépasser 50 mSv par an
FRANCE	20 mSv par an
NAMIBIE	100 mSv sur 5 ans, sans dépasser 50 mSv par an
MONGOLIE	100 mSv sur 5 ans, sans dépasser 50 mSv par an
GABON	100 mSv sur 5 ans, sans dépasser 50 mSv par an

■ Définition des maladies professionnelles relatives aux rayonnements ionisants

Une maladie peut être reconnue comme **maladie professionnelle** si elle figure sur l'un des **tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale française**.

Les affections provoquées par les expositions professionnelles aux rayonnements ionisants sont couvertes par le **tableau n°6 (régime général de la Sécurité sociale)** et le **tableau n°20 (régime agricole) des maladies professionnelles**. Chaque tableau comporte :

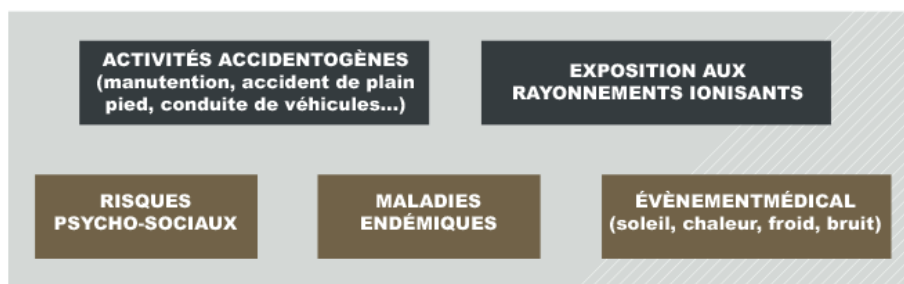
- les symptômes ou lésions pathologiques que doit présenter le malade ;
- leur énumération est limitative et figure dans la colonne de gauche du tableau ;
- le délai de prise en charge, c'est-à-dire le délai maximal entre la date à laquelle le travailleur a cessé d'être exposé au risque et la constatation de l'affection. Ce délai est variable selon les manifestations ou symptômes cliniques présentés par le malade ;
- les travaux susceptibles de provoquer l'affection en cause dont la liste figure dans la colonne de droite du tableau.

Parfois, cette liste est limitative et seuls les travailleurs affectés aux travaux énumérés ont droit à réparation au titre des maladies professionnelles. Parfois, cette liste de travaux ou professions est seulement indicative.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est systématiquement "présumée" d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

■ PRÉVENTION DES FACTEURS DE RISQUES

Nos collaborateurs sont exposés principalement à deux grandes catégories de facteurs de risques à savoir **les lésions suite à des accidents du travail** principalement sur site industriel et minier ou en lien avec les **rayonnements ionisants**, intrinsèques à l'extraction du minerai d'uranium et à la production d'oxydes d'uranium (U₃O₈ – Yellow Cake). D'autres facteurs peuvent être liés directement aux risques endémiques du pays.



La **prévention des facteurs de risques** pouvant avoir un impact sur la santé de nos collaborateurs, est réalisée à plusieurs niveaux :

- **Visite médicale professionnelle** : ex. visites d'aptitude au poste à l'embauche et visites périodiques d'aptitude.
- **Visite médicale spécifique pré départ en expatriation**.
- **Prévention sur les facteurs de risques liés au stress**.
- **Formation de l'ensemble des collaborateurs en déplacement** (mission de longues ou courte durée) : ex. informations pré départ relatives aux conseils voyageurs, aux visites médicales spécifiques, aux maladies endémiques présentes dans les pays où nos sites sont implantés et selon la veille sanitaire (fiches sanitaires pays, fiches pathologies (maladies endémiques) ; gestes d'hygiène sanitaire et alimentaire...) ; informations relatives au rapatriement sanitaire.
- **Campagne de sensibilisation** tout au long de l'année via plusieurs vecteurs : intranet (information santé générale ou focus sur une pathologie selon veille sanitaire ou saison) ; communication Ecran sur chaque étage au siège.
- **Suivi vaccinal avec vaccinations obligatoires selon les réglementations en vigueur, et vaccinations conseillées selon les risques associés au pays de destination** (maladies endémiques ou selon la veille sanitaire) du salarié en déplacement de courte ou longue durée (expatrié ou missionnaire).
- **Formations 1^{er} secours** : des formations sont organisées régulièrement ainsi que des recyclages pour le personnel AREVA en France et sur nos entités à l'international.
- **Point zéro sanitaire** réalisé avant les activités de production afin de faire un état des lieux de la situation sanitaire du pays et de la région, où nos sites seront implantés : ex. étude d'un point zéro sanitaire initié en 2014 pour le site de Mongolie.
- **Dispositif d'écoute et d'accompagnement** pour les risques psycho-sociaux par une mise à disposition d'un psychologue au niveau du service de santé au travail. En préparation également à compter de 2015, une mise à disposition pour les expatriés et leur famille d'un contact santé personnalisé spécialisé dans ce domaine.
- **Prévention dans le cadre de la sécurité au travail et de la radioprotection** : toutes les mesures visant à prévenir, supprimer ou diminuer l'impact de causes accidentogènes est une atteinte de moins à la santé de nos collaborateurs.



KAZAKHSTAN: EXERCICE D'INTERVENTION D'URGENCE MÉDICALE CHEZ KATCO

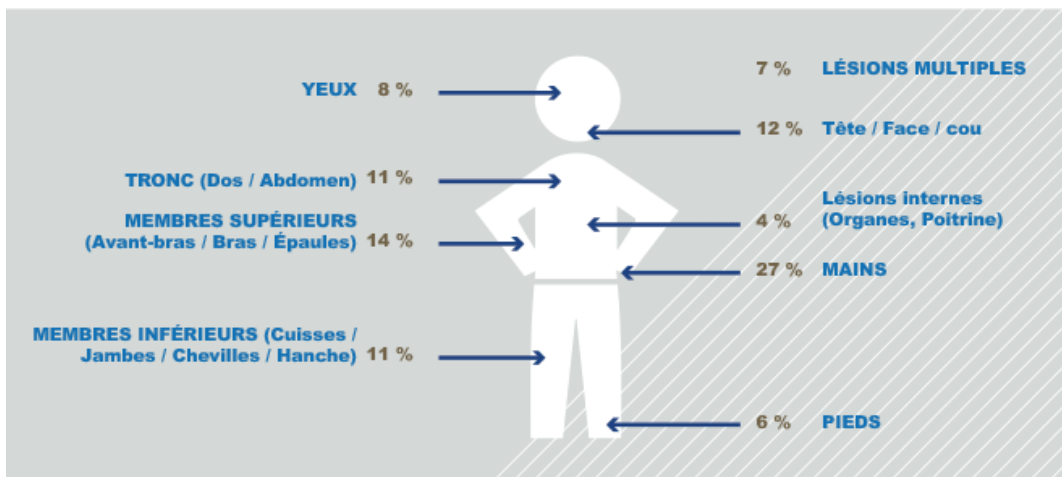
En mai 2014, le site de KATCO a organisé un exercice d'intervention d'urgence médicale à grande échelle, un exercice de niveau 1. Le scénario portait sur un accident de la circulation simulé entre un camion chargé d'acide et un bus transportant des passagers.

Le personnel d'urgence de KATCO a démontré sa capacité à intervenir et à gérer une telle situation. Cette démarche s'inscrit dans l'engagement de la Business Line Mines à mettre en place un système d'anticipation des risques industriels et tester son efficacité sur l'ensemble de ses sites d'implantation.

BILAN 2014

Lésions liées aux accidents du travail

BILAN 2014 : lésions relatives aux accidents du travail (mortels, avec ou sans arrêt) de nos salariés et sous-traitants



Dose supérieure à 20 mSv



20 mSv, c'est la dose efficace ajoutée à ne pas dépasser **sur 12 mois glissants** et fixée par la **réglementation française** pour les salariés pouvant être exposés à la radioactivité.

AREVA a fixé pour l'ensemble de ses activités à l'international le respect des 20 mSv y compris dans les pays pourvus d'une législation moins stricte.

OBSERVATOIRES DE LA SANTÉ



LES OBSERVATOIRES EN QUELQUES CHIFFRES...

Plus de 1 600 anciens salariés de la COMUF au Gabon et des sociétés SOMAÏR et COMINAK au Niger ont bénéficié d'un suivi post-professionnel à ce jour.

Aucune maladie professionnelle liée à l'exposition aux rayonnements ionisants n'est à déclarer à fin 2014.

Dans le cadre des Observatoires de la Santé déployés au Gabon (OSM – Observatoire de la Santé de Mounana) et au Niger (OSRA – Observatoire de la Santé de la Région d'Agadez), les activités minières d'AREVA assurent le suivi post-professionnel des anciens mineurs retraités susceptibles d'avoir été exposés aux rayonnements ionisants du fait de leur activité, est assuré selon des modalités identiques au régime en vigueur en France.

C'est une initiative animée par AREVA, les États et les sociétés civiles au Gabon et au Niger. Ils sont le résultat d'une démarche innovante et multipartite.

La visite médicale de ce suivi post-professionnel est organisée tous les 2 ans, elle comprend un entretien avec un médecin, un examen clinique, une radiographie pulmonaire et un bilan sanguin. Elle est assurée par des médecins indépendants, mis à la disposition de la structure des Observatoires.



Calendrier de création

2007

AREVA annonce son intention de surveiller l'impact sanitaire éventuel de l'exploitation de ses mines d'uranium, notamment en Afrique.

JUIN
2009

Un protocole d'entente est trouvé entre les différentes parties (dont 2 ONGs qui se sont retirées du projet à ce jour) et les accords sont signés pour fonder les Observatoires de la Santé.

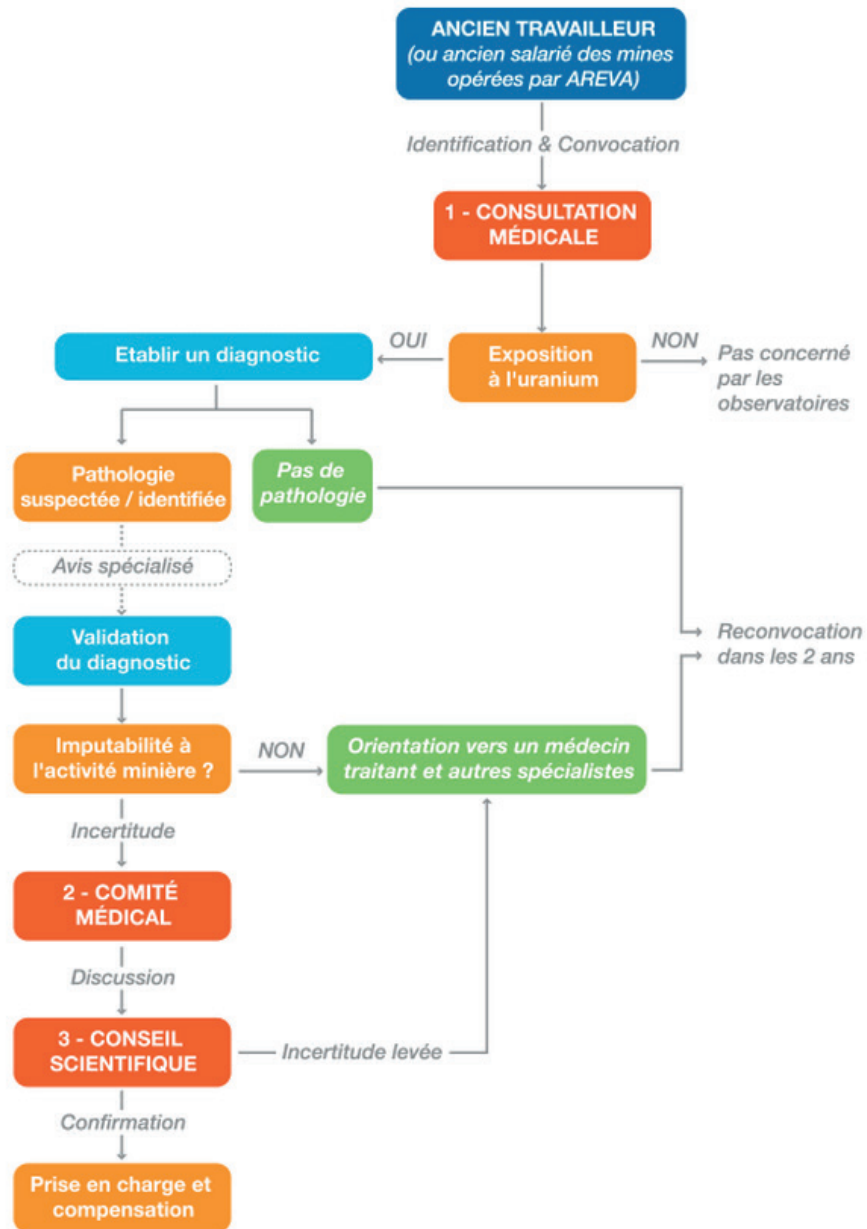
OCTOBRE
2010

Lancement de l'Observatoire de la Santé de Mounana (OSM) au Gabon et démarrage du suivi post-professionnel des anciens salariés de la COMUF.

DÉCEMBRE
2011

Lancement de l'Observatoire de la Santé de la Région d'Agadez (OSRA) au Niger et démarrage du suivi post-professionnel des anciens salariés de la SOMAÏR et de COMINAK.

Fonctionnement des Observatoires de la Santé



En cas de pathologie avérée, non liée au tableau n°6 de la Sécurité Sociale française :

- Les anciens salariés concernés sont dirigés vers une structure hospitalière adéquate mais leur cas ne relève plus de la responsabilité des Observatoires.

En cas de pathologie avérée, liée au tableau n°6 de la Sécurité Sociale française :

- À l'identique de la couverture médicale française, les Observatoires prendront en charge les soins correspondants (traitements et médicaments).

En cas de pathologie suspectée, un processus d'orientation des dossiers médicaux et d'analyse des résultats est enclenché et réalisé par 3 entités.

- **Le Comité Médical** : 3 médecins, experts en matière de pathologies liées aux rayonnements ionisants.
Ce comité analyse les données sanitaires transmises par le médecin de l'Observatoire.
- **Le Conseil Scientifique** : 5 experts internationalement reconnus pour leurs connaissances des pathologies liées aux rayonnements ionisants se prononcent sur le caractère professionnel de la pathologie.
- **Le Conseil d'Administration** : composé de représentants d'AREVA, des Etats et des sociétés civiles.
Il entérine la décision du Conseil Scientifique et déclenche la prise en charge médicale.



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Sécurité au travail

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

FONDAMENTAUX : LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Le groupe AREVA vise dans toutes ses activités l'excellence en matière de sécurité au travail : c'est l'un des cinq axes du plan stratégique avec pour objectif de n'avoir **aucun accident mortel** et un **taux de fréquence des accidents du travail en constante diminution** pour tendre vers le zéro accident.



Programme Safe Together!



Depuis 2012 le groupe AREVA met en œuvre son programme dédié à la culture de la sécurité au travail nommé **Safe Together!** pour le développement d'une culture sécurité impliquant tous les salariés et les sous-traitants.

Pour la deuxième année consécutive, juin est le mois de la sécurité à la Business Line Mines en 2014. Cette année encore, chacun des sites a organisé une journée sécurité durant laquelle se sont déroulées diverses animations visant à sensibiliser ou former les salariés et sous-traitants à la culture sécurité du groupe.

Depuis le 1er juillet 2013 **neuf standards sécurité** sont applicables pour l'ensemble des activités. En 2014, trois nouveaux standards ont été développés et seront applicables au 1er janvier 2015 :

- **Déplacement vigilant** : les règles à suivre lors des déplacements piétons (prévention des chutes de plain-pied),
- **Sécurisez la zone de manutention** : les règles à suivre lors des manutentions mécaniques,
- **Travail en hauteur avec protection** : les règles à suivre lors de tous travaux en hauteur.

Pour laisser le temps aux sites de pouvoir se familiariser aux nouvelles règles, les trois nouveaux standards ont été présentés à l'ensemble des salariés au cours des journées sécurité du mois de juin 2014. Les équipes locales ont pu ensuite mettre en place les plans d'actions nécessaires.



Nos objectifs : Un engagement au plus haut niveau

Les objectifs de sécurité au travail à la Business Line Mines reposent sur les engagements suivants :

- Renforcer et partager une culture sécurité commune à l'ensemble de la Business Line Mines,
- S'appuyer sur une organisation adaptée qui permet la mise en place effective des actions afin d'atteindre les objectifs fixés,
- Evaluer efficacement et prévenir les risques aux postes de travail, ainsi que les risques industriels et sanitaires.

TF1 < 1 (soit pas plus de 27 accidents avec arrêt) et consolidation de notre TF3.

TF1 : Accidents mortels, et accidents avec arrêts

TF2 : Accidents mortels, et accidents avec arrêts et sans arrêts

TF3 : Accidents mortels, et accidents avec arrêts et sans arrêts (soins médicaux et premier soins)

“ Notre objectif est le zéro accident.

A l'image de chacun d'entre vous, je ne suis satisfait que si nous rentrons tous sains et saufs auprès de nos familles après une journée de travail. Ma conviction personnelle en matière de sécurité est que l'atteinte du zéro accident passe par :

- l'implication forte et visible du management ;
- le strict respect des règles ;
- et l'engagement de chacun à travailler en toute sécurité au delà du simple travail en conformité.

J'attends de chacun des collaborateurs de la Business Line Mines un engagement sans faille et un comportement exemplaire en matière de sécurité.

”

Extrait de la lettre d'engagement d'Olivier WANTZ, membre du Comité Exécutif, Directeur Général Adjoint, Mines et Amont.

Feuille de route des activités minières

Les salariés et les sous-traitants sont exposés aux risques induits par l'activité minière, principalement liés aux activités de forage, à l'extraction du minéral, aux transports et aux déplacements, ainsi qu'aux risques inhérents à toute activité industrielle (manutentions, travail en hauteur...).

Les objectifs du programme Safe Together! sont déclinés dans une feuille de route sécurité 2013-2015 déployée sur tous les sites des activités minières d'AREVA.

Les objectifs de la Business Line Mines sont déclinés au sein d'une feuille de route qui repose sur 4 piliers :

- **Leadership et culture sécurité :**
 - Renforcer la gouvernance sécurité par des échanges sur le terrain entre la direction et les collaborateurs, un séminaire de sécurité annuel, la création d'un comité sécurité, un plan d'action sécurité pour chaque site.
 - Réaliser des sensibilisations à la sécurité au travail lors du mois de juin sur tous les sites : actions ciblées concernant les sous-traitants, actions de communication, mobilisation pour encourager les initiatives, visites de sécurité participatives, retours d'expériences.
- **Organisation et compétences :** répartir les rôles et responsabilités pour avoir les bonnes personnes au bon poste et identifier ceux qui sont clés, développer les compétences en matière de sécurité (managers et employés), fixer des objectifs de sécurité individuels.
- **Standards et procédures :** mettre en œuvre les standards du projet Safe Together!, management sécurité des sous-traitants, audits, amélioration des analyses de causes.
- **Analyses et prévention des risques :** évaluer les risques au poste de travail, les risques industriels et sanitaires, mettre en œuvre une organisation de crise documentée, les mesures de prévention adaptée, mettre à jour les analyses risques dès que nécessaire.

Chaque site a établi sa propre feuille de route basée sur ces quatre piliers. Ces feuilles de route sont validées au plus haut de la direction de la Business Line Mines. En effet, chaque Directeur de site, accompagné de son équipe HSE, a présenté sa feuille de route au Directeur des Opérations et à la direction SSERP (Santé Sécurité Environnement et Radioprotection) de la Business Line Mines.

Feuille de route des activités minières

Les salariés et les sous-traitants sont exposés aux risques induits par l'activité minière, principalement liés aux activités de forage, à l'extraction du minerai, aux transports et aux déplacements, ainsi qu'aux risques inhérents à toute activité industrielle (manutentions, travail en hauteur...).

Les objectifs du programme Safe Together! sont déclinés dans une feuille de route sécurité 2013-2015 déployée sur tous les sites des activités minières d'AREVA.

Les objectifs de la Business Line Mines sont déclinés au sein d'une feuille de route qui repose sur 4 piliers :

- **Leadership et culture sécurité :**
 - Renforcer la gouvernance sécurité par des échanges sur le terrain entre la direction et les collaborateurs, un séminaire de sécurité annuel, la création d'un comité sécurité, un plan d'action sécurité pour chaque site.
 - Réaliser des sensibilisations à la sécurité au travail lors du mois de juin sur tous les sites : actions ciblées concernant les sous-traitants, actions de communication, mobilisation pour encourager les initiatives, visites de sécurité participatives, retours d'expériences.
- **Organisation et compétences :** répartir les rôles et responsabilités pour avoir les bonnes personnes au bon poste et identifier ceux qui sont clés, développer les compétences en matière de sécurité (managers et employés), fixer des objectifs de sécurité individuels.
- **Standards et procédures :** mettre en œuvre les standards du projet Safe Together!, management sécurité des sous-traitants, audits, amélioration des analyses de causes.
- **Analyses et prévention des risques :** évaluer les risques au poste de travail, les risques industriels et sanitaires, mettre en œuvre une organisation de crise documentée, les mesures de prévention adaptée, mettre à jour les analyses risques dès que nécessaire.

Chaque site a établi sa propre feuille de route basée sur ces quatre piliers. Ces feuilles de route sont validées au plus haut de la direction de la Business Line Mines. En effet, chaque Directeur de site, accompagné de son équipe HSE, a présenté sa feuille de route au Directeur des Opérations et à la direction SSERP (Santé Sécurité Environnement et Radioprotection) de la Business Line Mines.

- EXEMPLES -



EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN 2014

- Accompagnement du site de Bessines dans sa démarche de mise en conformité suite à l'audit de l'inspection générale (travail en hauteur, consignations et autorisations de travail et plan de prévention).
- Réalisations des analyses de risques au poste de travail sur le site de Katco en vue de la certification OHSAS 18001.
- Elaboration des procédures de consignation et travail en hauteur applicables sur l'ensemble des sites de la Business Line Mines.
- Poursuite de la démarche des journées sécurité sites qui devient un rendez-vous incontournable.
- Formations sur les Facteurs Organisationnels et Humains, FOH, sur les sites du Niger pour les managers de premiers niveaux.

Systeme de Management

La prévention des risques professionnels est réalisée sur la plupart de nos sites miniers à l'aide d'un système de management répondant aux exigences du référentiel **OHSAS 18001** (pour la santé et la sécurité au travail) dans le cadre d'un système de management intégré avec la **norme ISO 14001** (pour l'environnement).

Ces systèmes permettent la mise en place de processus et procédures visant à maîtriser les principaux risques rencontrés sur sites, de les hiérarchiser, de les surveiller et de mettre en œuvre les actions correctives et d'amélioration.

Ces systèmes sont audités tous les ans par un tiers externe.

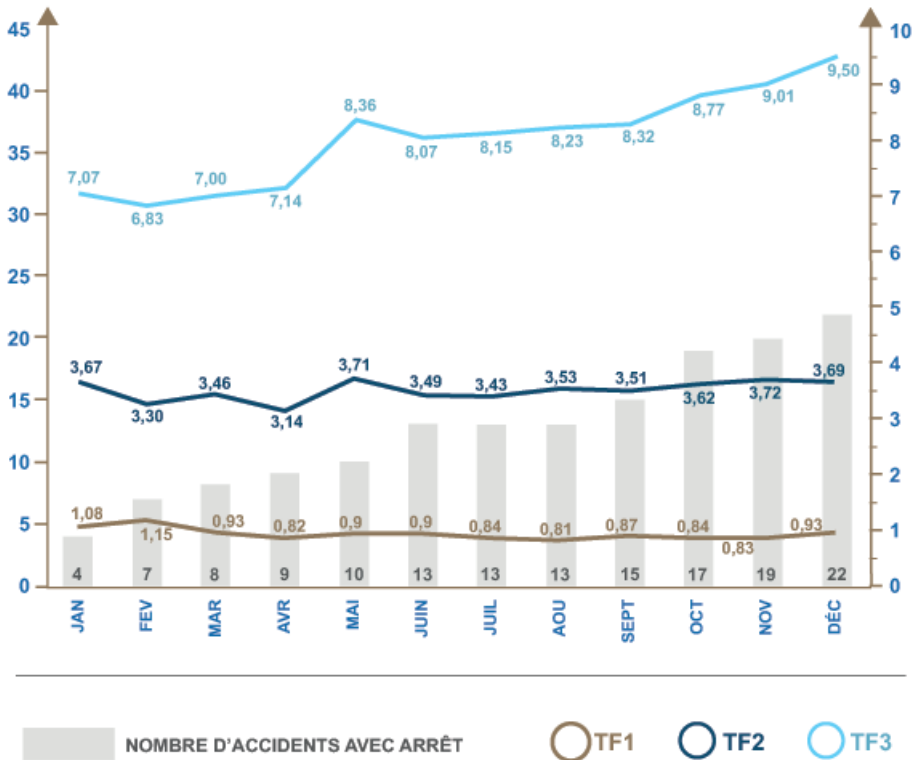
EMPLACEMENT DE NOS SITES	ETAT DES CERTIFICATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2014 - OHSAS 18001
AUSTRALIE	Certifié
CANADA	Certifié
FRANCE	Certifié
KAZAKHSTAN	Objectif 2015
NAMIBIE	Non certifié
NIGER	Certifié

■ BILAN 2014 : TENDRE VERS LE "ZÉRO ACCIDENT"

En 2014, les résultats sécurité de la Business Line Mines ont été atteints. Tout d'abord, et pour la première fois depuis 2009, nous n'avons pas eu à déplorer d'accident mortel.

Par ailleurs, l'engagement sécurité à tous les niveaux de l'organisation a permis d'atteindre un taux de fréquence des accidents avec arrêt inférieur à 1 (TF1 = 0,93) soit 22 accidents. Depuis 2011, le taux de fréquence inclut les résultats sécurité de sous-traitants.

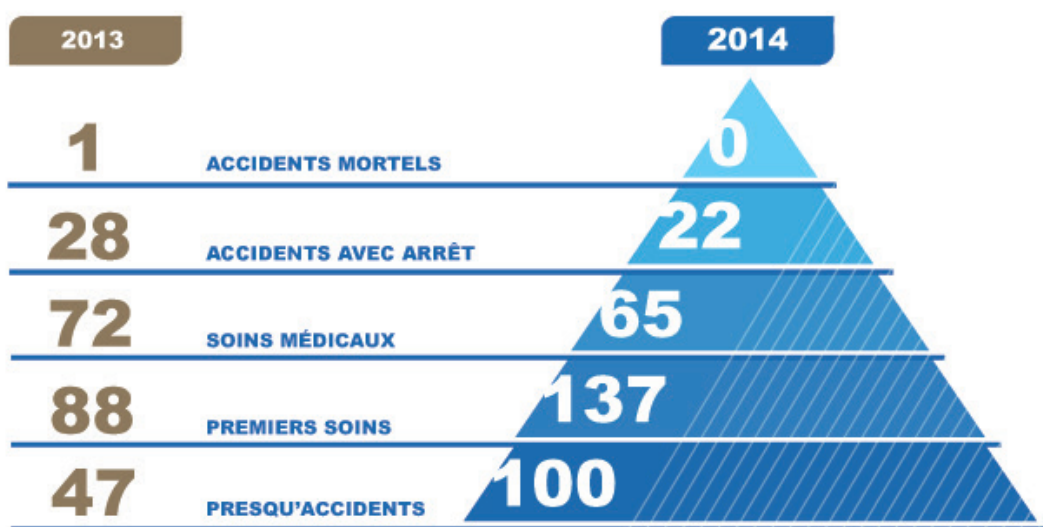
■ AREVA MINES TF1 & TF2



Rappel des définitions

- **TF1** : Accidents mortels, et accidents avec arrêts
- **TF2** : Accidents mortels, et accidents avec arrêts et sans arrêts
- **TF3** : Accidents mortels, et accidents avec arrêts et sans arrêts (soins médicaux et premiers soins)

■ Événements sécurité à la fin de l'année 2014 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014)

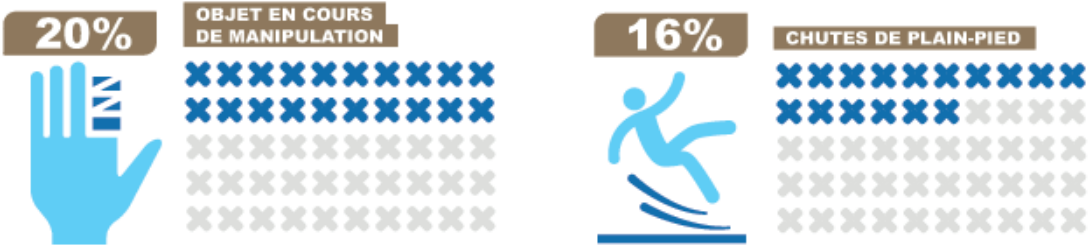


La Business Line Mines a également connu une période de trois mois sans accidents avec arrêt de travail au cours du second semestre 2014, un autre record. Ce résultat montre que l'objectif Zéro accident est atteignable, nous continuons d'agir au quotidien à tous les niveaux afin de tendre vers l'objectif ultime : « zéro accident ».

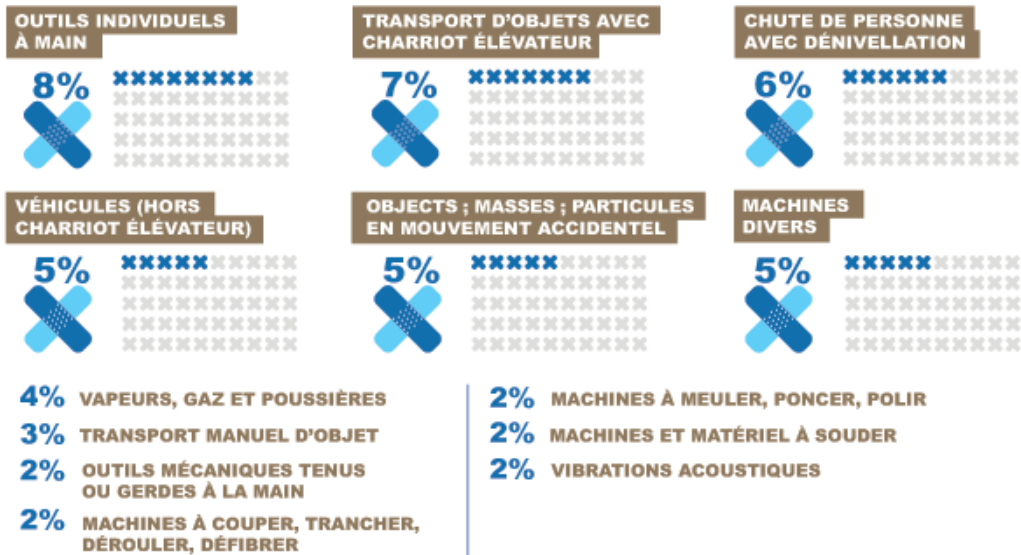
Principales causes d'accidents du travail

Un tiers de nos événements concerne les mains, les autres sont répartis de façon équivalente au niveau des membres inférieurs, visage et yeux.

LES CAUSES PRINCIPALES DES ACCIDENTS SONT :



LES AUTRES CAUSES SONT :



LES CAUSES RARES : 1%

- Appareils de levage, amarrage et préhension
- Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits chauds, fours, étuves
- Électricité
- Animaux
- Environnement de travail
- Machines à broyer, concasser, pulvériser, diviser
- Machines à malaxer ou mélanger
- Machines à presser, à mouler et à injecter
- Scies
- Machines à remplir, conditionner, emballer, couler
- Matériel / engins de terrassement et travaux annexes
- Appareils à pression
- Appareils ou ustensiles mettant en oeuvre des produits caustiques, corrosif
- Matières combustibles en flamme
- Fuites de gaz - vapeur
- Agression par armes à feu ou explosifs
- Inondation / fuite
- Co-activité
- Aménagements du poste de travail
- Autres



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Environnement et biodiversité

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.areva.com

FONDAMENTAUX : POLITIQUE ENVIRONNEMENT 2014-2016

Notre responsabilité environnementale est un engagement durablement inscrit dans la Charte des valeurs d'AREVA. A ce titre nos actions visent à renforcer la prévention des événements et la maîtrise de l'empreinte environnementale de nos activités.



L'engagement des activités minières d'AREVA est structuré par la **politique environnement 2014-2016** du groupe.

Nos équipes s'appuient ainsi sur le respect de la réglementation en vigueur, les standards internationaux et le partage d'expérience.

A chaque étape du cycle de vie de la mine, de l'exploration au réaménagement des sites miniers les 6 engagements de la politique environnement sont suivis.

Performance du management des enjeux environnementaux :

- 1. Entretenir et développer une culture partagée de prévention des risques environnementaux.
- 2. Améliorer la conception de nos installations en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie.

Prévention et maîtrise des risques environnementaux accidentels :

- 3. Renforcer la prévention et la maîtrise des risques technologiques accidentels.
- 4. Prévenir les risques liés au vieillissement des installations et aux déversements accidentels.

Prévention et maîtrise des risques chroniques santé et environnement :

- 5. Renforcer la prévention et la maîtrise des risques sanitaires chroniques.
- 6. Maîtriser l'empreinte environnementale de nos activités afin de prévenir les atteintes à la biodiversité.

La mise en œuvre de cette politique se traduit par nos actions sur les sites et pour tous les engagements.

BILAN 2014

Tout au long de la vie de la mine, l'extraction et le traitement du minerai d'uranium entraîne un besoin en matières premières et en ressources naturelles (eau, énergie, etc.). Notre principal défi consiste donc à **optimiser dans le temps les consommations et les rejets**, au regard d'une production d'uranium fluctuante et dans la satisfaction d'un cadre réglementaire évolutif.

Biodiversité



Dans le cadre des études d'impacts environnement (EIE), nous effectuons des **inventaires écologiques** et nous identifions les **mesures préventives, d'atténuation et des mesures de compensation** à mettre en œuvre pour les préserver (ex. détournement des canalisations de nos installations en Namibie pour préserver le milieu d'une espèce endémique de lichen, mise en place de dispositif de protection des amphibiens pendant les travaux de terrassement à Bellezane en France).

Tous nos sites requièrent la définition et la mise en place de **plans de gestion de la biodiversité**. A fin 2014, près de la moitié de nos sites en avaient déployé un pour mieux identifier les espèces potentiellement exposées et minimiser les impacts sur la biodiversité pouvant être liés à :

- la destruction de la couverture végétale ;
- la perturbation des habitats due à la création de mine à ciel ouvert, la réalisation de forages ou la construction de pistes ;
- la modification de la nappe phréatique, la perturbation des eaux de surface ou de zones humides ;
- les impacts liés aux travaux de réaménagement.

Certains de nos permis miniers se situent également à proximité de zones riches en biodiversité (ex. permis minier de près de 129 000 hectares à proximité du Dorob National Park en Namibie).

En ce sens, nous conduisons des études et des actions de préservation des zones sensibles avec des tiers comme par exemple les communautés locales, les bureaux d'études, des spécialistes universitaires ou les conservatoires d'espaces naturels.

Nous déployons également sur nos sites un **réseau de surveillance environnementale** pour le suivi et le contrôle de la qualité de l'air, des sols, de l'eau mais également de la faune et de la flore avec l'assistance d'écologues et naturalistes. Nous le réalisons de manière participative avec les communautés locales dans le cadre de l'Athabasca Working Group au Canada, Nord Saskatchewan.


 BIODIVERSITÉ 2014 LES ÉTUDES CONDUITES SUR NOS SITES	
NIGER PROJET Etude biodiversité pour caractériser l'état des pâturages à proximité des carrières d'exploitation (sables, gravier...)	KAZAKHSTAN EXPLORATION ET PRODUCTION Dans le cadre de la préparation à la certification du site ISO 14001, analyse des aspects environnementaux.
FRANCE RÉAMÉNAGEMENT ET APRÈS-MINES Rédaction de dossiers de demande de dérogation concernant des travaux de réaménagement impactant l'habitat d'espèces animales ou végétales.	GABON EXPLORATION Etablissement d'un diagnostic préliminaire afin d'évaluer la sensibilité au niveau de la biodiversité au niveau des permis d'exploration. APRÈS-MINES Réalisation d'une étude d'impact environnementale et sociale dans le cadre du projet Mounana 200 (démolition et reconstruction de 200 logements).

Eaux

■ Principaux impacts

Les principaux impacts environnementaux relatifs à cet enjeu concernent la quantité des eaux naturelles prélevées, la qualité des effluents industriels rejetés dans l'environnement (au regard des limites réglementaires autorisées) et l'optimisation du prélèvement et de la consommation de cette ressource.

L'origine des eaux utilisées pour nos processus industriels et miniers sont multiples : eaux de surface (lacs, rivières, mer...), eaux souterraines (aquifères), eaux de noyage résiduelles à l'extraction minière (eaux d'exhaure), eaux de recyclage industriel.




QUANTITÉ D'EAU PRÉLEVÉE PAR SOURCE EN 2014 - m ³	2014	2013	2012	2011
VOLUME D'EAU PRÉLEVÉ DANS LES EAUX DE SURFACE (inclus les eaux de pluie)	219 009	228 775	239 541	110 927
VOLUME D'EAU PRÉLEVÉ SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION	156 660	194 625	445 448	1 561 462
VOLUME D'EAU D'EXHAURE PRÉLEVÉ	5 147 643	5 548 605	7 152 852	6 738 599
VOLUME D'EAU PRÉLEVÉ EN NAPPE SOUTERRAINE (via les puits de pompage)	6 414 741	6 841 845	6 144 581	5 420 079

■ Consommation en 2014

Pour l'ensemble des activités minières d'AREVA, **les consommations brutes en eau ont diminué de 12,5 % par rapport à 2013**. Ce résultat est la conséquence de diverses actions.

- La mise sous cocon du site d'Imouraren au Niger,
- Le site de Katco au Kazakhstan continue de mettre en œuvre le processus de recyclage des effluents qui permet de réduire les prélèvements dans les nappes,
- Les sites de SOMAIR et COMINAK au Niger poursuivent leurs démarches de réduction et d'optimisation des besoins en eau. La mise en place de procédés industriels moins consommateurs,
- La mise sous cocon du site de Trekkopje en Namibie.



	2014	2013	2012	2011
VOLUME TOTAL D'EAU CONSOMMÉE	6 346 657	7 251 308	7 393 125	7 605 854
VOLUME D'EAU D'EXHAURE UTILISÉ SUR SITE	3 704 193	4 008 400	4 629 024	4 434 890



ACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT DE NOS ACTIVITÉS DE FORAGE

L'ensemble de nos sites travaillent pour minimiser les impacts sur l'environnement. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de procédure concernant l'environnement mais également la santé et la sécurité au travail. Des actions spécifiques d'accompagnement des sous-traitants sont menées par les équipes d'exploration avec le support des experts en forage de la Business Line Mines comme par les équipes d'exploration. L'implication des équipes opérationnelles est fondamentale ainsi que l'accompagnement de nos sous-traitants. En cela l'exemple des bonnes pratiques et des améliorations mises en œuvre sur le site en Mongolie depuis quelques années sont assez remarquables.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, sur le site de Mongolie une technologie de recyclage de la boue a été testée avec succès. D'habitude utilisée pour d'autres secteurs, comme le pétrole, cette technologie de forage appliquée à l'exploration minière réduit les quantités d'eau utilisées entre 30 et 60% selon la largeur du forage (possibilité de ré-circuler la solution de forage).

■ Campagne de surveillance pour la qualité et la consommation des eaux

Nous conduisons des **campagnes de surveillance** qualitative et quantitative des aquifères en nous appuyant sur un réseau de surveillance piézométrique en amont et en aval de nos activités.

Par ailleurs, des études hydrogéologiques et hydrogéochimiques sont réalisées par des bureaux d'études externes ainsi que par nos spécialistes et experts en interne (équipe d'hydrogéologues). De même, les rejets aqueux très faiblement radioactifs et/ou chimiques conventionnels, appelés communément effluents industriels, font l'objet d'actions de réduction à la source et de minimisation de leur toxicité et pour ceux qui sont rejetés dans l'environnement des traitements appropriés.



EN SAVOIR PLUS

Depuis 2003, pour le Niger, un groupe de travail nommé « Aman » mène des campagnes périodiques de surveillance complémentaire et sur un périmètre plus large que celles menées par les opérateurs des sites. Ce groupe de travail est composé principalement de géologues, d'hydrogéologues de la mine et des spécialistes environnement en support.

Son objectif est de construire un modèle de prévision de la ressource en eau, de mieux connaître l'hydrogéologie régionale et de garantir l'approvisionnement de qualité des sites et des villes à proximité de nos sites.

Actualité 2014 : poursuite d'études hydrogéologiques et hydrogéochimiques pour le compte des sociétés de SOMAÏR et de COMINAK.

Déchets et rejets industriels

■ Déchets conventionnels

Les déchets conventionnels sont liés à une activité normale (dans le cadre habituel de la production) ou exceptionnelle (ex. dans le cadre de travaux, de projets) et sont répartis en deux catégories :

- les déchets dangereux (ex. batteries, emballages de produit toxiques, déchets électroniques...);
- les déchets non dangereux (ex. ordures ménagères, gravats, ferrailles, pneus, plastiques...).

Les déchets sont dits valorisés s'ils sont recyclés, réutilisés, transformés ou servent à produire de l'énergie ou de la chaleur. C'est le cas par exemple du site de Katco au Kazakhstan : 50 % des déchets conventionnels ont été valorisés en 2014.

Pour l'ensemble des activités minières d'AREVA, **le tonnage global des déchets conventionnels a diminué globalement de 64% par rapport à 2013**. Cette évolution est due principalement à l'absence d'évènement exceptionnel comme en 2013 (reconstruction de l'usine de SOMAIR) et au changement de périmètre (Imouraren, Cluff Lake).



QUANTITÉ DE DÉCHETS CONVENTIONNELS - TONNES	2014	2013	2012	2011
QUANTITÉ DE DÉCHETS DANGEREUX	1 410	6 459	4 109	3 358
QUANTITÉ DE DÉCHETS NON DANGEREUX	3 185	6 402	5 885	3 134

■ Rejets aqueux et dans l'air

- **Rejets aqueux.** Les effluents industriels sont soit stockés dans des bassins (ex. : cas de nos sites au Niger), soit traités via des stations de traitement dédiées (ex. : stations de traitement en aval des stockages de résidus de traitement de nos anciens sites réaménagés en France).
- **Rejets dans l'air.** La nature et les quantités de rejets dans l'air et des effluents industriels varient suivant le procédé mis en œuvre. Ces rejets sont identifiés, quantifiés et gérés suivant les réglementations en vigueur. Les rejets atmosphériques concernent principalement les gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone (CO₂) ou encore les oxydes de soufre (SO_x) ou d'azote (NO_x).



Les impacts de nos rejets sont analysés et évalués dans le cadre de notre surveillance environnementale.




REJETS DANS L'ATMOSPHÈRE (CONSOLIDÉ TOUS SITES)	Unités	2014	2013	2012
ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) - SCOPE 1	t équivalent CO ₂	190 278	202 302	110 927
ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) LIÉES AU TRANSPORT DE FRET ET DE PERSONNES - SCOPE 1	t équivalent CO ₂	16 442	16 876	16 600
ÉMISSIONS INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE - SCOPE 2	t équivalent CO ₂	174 215	197 608	193 724
ÉMISSIONS DE GAZ APPAUVRIS-SANT LA COUCHE D'OZONE	Kilo équivalent CFC 111	65,9	55,08	5 420 079
QUANTITÉ DE SO _x REJETÉE	Tonne de SO _x	1 417	1 075	1 085
ÉMISSIONS DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	Kilogramme	809 778	1 094 975	1 258 531

La nature et les quantités de rejets dans l'air varient suivant le procédé mis en œuvre. Ces rejets sont identifiés, quantifiés et gérés suivant les réglementations en vigueur. Les rejets atmosphériques concernent principalement les gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone (CO2) ou encore les oxydes de soufre (SOx) ou d'azote (NOx).

Comme on peut le constater les émissions GES sont à la baisse en 2014 par rapport à 2013 pour l'ensemble de la Business Line Mines. Cette évolution est significativement imputable par la baisse d'énergie fossile consommée (mise en cocon du projet Imouraren) et la diminution de production d'uranium. Cependant les émissions SOx reportées sont à la hausse en 2014 suite à des corrections dans le périmètre de mesure de l'indicateur.

Energie

Comme on peut le constater la consommation d'énergie depuis 2012 a baissé pour l'ensemble de la Business Line Mines. La baisse d'énergie fossile consommée est significativement imputable par la mise en cocon du site d'Imouraren. Cependant les sites de Katco et d'AREVA Ressources Canada continuent à augmenter légèrement leurs consommations compte tenu de l'accroissement d'activité (démarrage d'usine au Canada, hausse de production à Katco).



	2014	2013	2012
ÉNERGIE CONSOMMÉE EN MWh	801 487	889 424	927 679
ÉNERGIE FOSSILE (MWh)	574 641	640 101	690 032
ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE (MWh)	226 847	248 922	237 177

Études environnementales

Nous menons des études environnementales tout au long de la vie de nos projets miniers et industriels, que ce soit en réponse à des exigences réglementaires ou de manière volontaire afin de mieux appréhender les contextes que nous pouvons impacter.

Plus particulièrement, les **Etudes d'Impact Environnement (EIE)** sont réalisées pour chaque nouveau projet minier et/ou dès qu'une modification majeure de nos installations industrielles est à prévoir. Elles répondent aux exigences réglementaires en vigueur et doivent faire l'objet d'une concertation publique pour être approuvée par les autorités locales.

Elles permettent d'établir une cartographie des impacts relatifs au nouveau projet, de mieux comprendre l'environnement associé (ex. inventaire biodiversité), d'identifier en amont des mesures préventives, d'atténuation et des mesures de compensation pour réduire à la source les risques et de définir les mesures préventives à intégrer à nos installations (ex. instrumentation pour la détection de fuites).

- EXEMPLES -



EXEMPLES D'ÉTUDES RÉALISÉES EN 2014

MONGOLIE

- Etude détaillée d'impact sur l'environnement (Detailed Environment Impact Assessment, DEIA) du pilote de ZOOVCH OVOO
- Etude détaillée d'impact sur l'environnement (Detailed Environment Impact Assessment, DEIA) du projet de ZOOVCH OVOO et DULAN UUL

NIGER

- Etude complémentaire biodiversité pâturages au sud de la zone industrielle du projet Imouraren
- Etat des nappes sous-jacentes au site de SOMAIR

CANADA

- Etudes d'impact sur l'Environnement (EIE) de Kiggavik


SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Système de management environnemental

La prévention des risques professionnels et environnementaux est réalisée sur la plupart de nos sites miniers à l'aide d'un système de management répondant aux exigences de la **norme ISO 14001** (pour l'environnement) dans le cadre d'un système de management intégré avec le référentiel **OHSAS 18001** (pour la santé et la sécurité au travail).

Ces systèmes permettent la mise en place de processus et procédures visant à maîtriser les principaux risques rencontrés sur sites, de les hiérarchiser, de les surveiller et de mettre en œuvre les actions correctives et d'amélioration.

Ces systèmes sont audités tous les ans par un tiers externe.



EMPLACEMENT DE NOS SITES	ETAT DES CERTIFICATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2014 - ISO 14001
AUSTRALIE	Certifié
CANADA	Certifié
FRANCE	Certifié
KAZAKHSTAN	Objectif 2015
NAMIBIE	Non certifié
NIGER	Certifié

Surveillance environnementale de nos sites

Surveillance de l'air

Le contrôle porte essentiellement sur la mesure de l'exposition à la radioactivité ambiante c'est-à-dire les rayonnements ionisants et l'air inhalé. Les mesures sont faites en continu, à la fois sur le site et dans son environnement proche grâce à des dosimètres adaptées.

Surveillance de l'eau

Des études hydrologiques et hydrogéologiques sont réalisées sur tous les sites bien avant l'engagement des travaux d'exploitation. Ces études permettent d'acquérir une meilleure connaissance de la nature de l'environnement et de la composition des eaux naturelles et d'adapter nos projets en conséquence. Pour tous les sites qui le nécessitent, les eaux émises passent d'abord par une station de traitement pour pouvoir être rejetées dans la nature tout en respectant les normes en vigueur. Nos experts étudient aussi les différents procédés de traitement des eaux pour améliorer leur efficacité environnementale. Ils ont par exemple mis en œuvre le traitement dit passif par des drains calcaires et optimisé le traitement physico chimique.

Surveillance de la chaîne alimentaire et des végétaux

Par ailleurs, des prélèvements et analyses sont effectués régulièrement dans la chaîne alimentaire et les végétaux : faune aquatique et terrestre, flore aquatique, légumes et fruits produits par les jardins proche du site, lait fourni par les animaux ayant brouté l'herbe des prés situés près des sites, ou buvant l'eau des cours d'eau récepteurs.

Surveillance du sol

Afin de minimiser le réaménagement minier ainsi que les limites d'exposition tout est fait en amont pour prévenir les risques de pollution des sols (par des radionucléides et des produits chimiques dangereux). La surveillance systématique permet l'identification des zones anormales. Dans ce cas, on applique des mesures de décontamination du sol pour revenir aux niveaux réglementaires. En général, l'échantillonnage du sol est annuel, mais si nécessaire, la fréquence peut être augmentée.

Déversements accidentels

Les événements environnementaux sont remontés au niveau du groupe à travers **un outil informatique dédié AHEAD** (AREVA *Happened Events Advanced Database*). Le groupe AREVA a développé une nouvelle **échelle de classification de gravité des presque-événements et des événements environnementaux ASSESS** (AREVA *Severity Scale for Events and Soft Signals*) qui a été testée au niveau d'AREVA Mines.

En 2014, nous n'avons pas eu d'événements environnementaux avec un impact à l'extérieur de nos sites. Plusieurs déversements accidentels (effluents, solution acide) ont eu lieu dans le cadre de nos opérations, au sein du périmètre des sites concernés, sans conséquence environnementale majeure et sans aucun impact à l'extérieur de nos sites. Les mesures correctives de dépollution ont été menées sur les sites et le retour et partage d'expérience réalisés.

La prévention des risques de déversement accidentel reste un de nos axes de travail sur lesquels les équipes sont mobilisées depuis plusieurs années.



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Intégration dans les territoires

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

FONDAMENTAUX : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Face à la diversité des contextes, des historiques de nos activités et de la nature de nos projets, notre objectif est de favoriser un dialogue de confiance et un partenariat de long terme avec nos parties prenantes.



2013-2015 est une période de transition pour la définition de notre stratégie d'intégration dans les territoires à long terme. Cette réflexion, nous la conduisons avec nos équipes au siège et sur sites et nous la construisons autour des axes suivants :

Gouvernance :

- Identifier et définir en concertation la poursuite des partenariats existants ou la mise à jour/création de nouvelles conventions pour la réalisation de projets de développement socio-économiques ;
- Continuer à déployer les Comités Sociétaux Mines et le cadrage des orientations des investissements communautaires au sein des activités minières d'AREVA ;
- Mettre en place un système de reporting managérial et définir la cartographie d'objectifs sociétaux à horizon 2020.

Prévenir les risques à court et moyen termes :

- actualiser notre base de connaissance sur les territoires dans lesquels nous sommes présents, notamment au travers des études d'impacts sociétales (ex. étude d'impact sociétale planifiée en 2014/2015 pour le projet Imouraren au Niger) et les cartographies de parties prenantes ;
- formaliser notre retour d'expérience sociétal notamment sur le périmètre de l'après-mine, à l'international ;
- actualiser nos outils de cartographie des risques et les systèmes de remontées des plaintes.

Monitoring sociétal :

- définir et actualiser les protocoles et les outils de reporting en nous appuyant sur les référentiels et standards internationaux (GRI, ICMM).

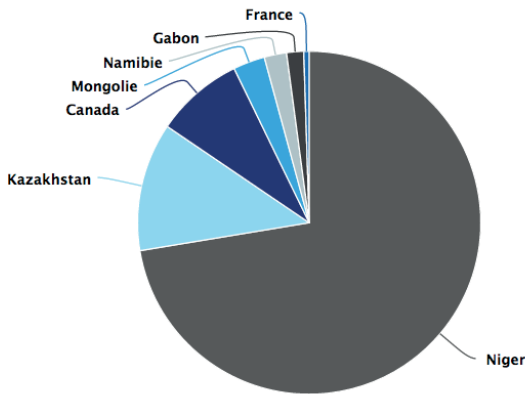
INVESTISSEMENTS SOCIÉTAUX

Les Comités Sociétaux Mines d'AREVA

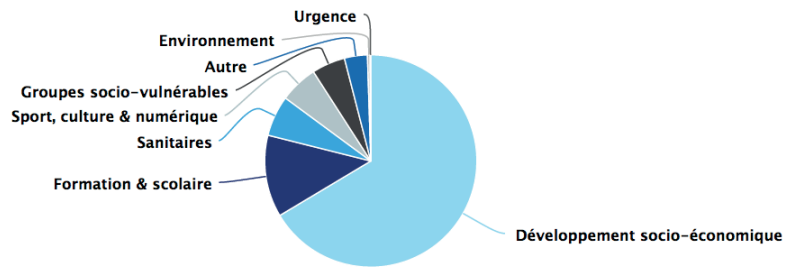
Depuis le 1^{er} février 2013, les Comités Sociétaux Mines (CSM) de la Business Line Mines d'AREVA ont pour mission de définir en interne par pays :

- Les axes stratégiques d'intégration dans les territoires ;
- les perspectives en matière d'engagement avec les parties prenantes ;
- les projets d'investissements communautaires prioritaires et de développement local ;
- les plans d'action pluriannuels et budgets associés.

Répartition budgétaire par pays du Business Group Mines
2014 – Toutes catégories de projets confondues



Répartition budgétaire par catégorie de budget 2014 –
Consolidé Business Group Mines



Moyens mis en œuvre en 2014

En 2014, les activités minières d'AREVA (*fonds du siège et portés au niveau des filiales*) ont avancé un budget de 3,6 millions d'euros pour financer plus de 300 projets autour des axes santé, éducation, développement économique, et éducation.

Exemple de projets sociétaux portés au sein des activités minières d'AREVA

CANADA – Programme « CAREER TRAINING »

- Permettre aux communautés du Nord Saskatchewan d'accéder à des formations professionnelles qualifiantes et à des emplois en local.
- Permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs cursus universitaire ou professionnel. Cinq programmes de formation d'une durée de 3 mois ont été proposés. Suite à cela 46 participants ont pu être embauchés par AREVA.
- Le prochain programme de formation est prévu de mars à mai 2015.



GABON – Projet pilote développement agronomie & pisciculture local

- Accompagner des pisciculteurs dans le développement de leur activité afin d'assurer une pérennité de leurs ventes tout en répondant à un objectif primordial pour le Gabon.
- Financement AREVA : 5 000 euros.

NAMIBIE – Structure de microcrédit

- Projet en partenariat avec *Erongo Development Foundation* pour la mise en place de micros-crédits en faveur de projets entrepreneuriaux portés par la population de la province d'Erongo.
- Ce projet lancé sur 2013 a été reconduit en 2014.
- Financement AREVA : 15 000 euros sur 2 ans.

NIGER – participation au développement d'une filière de spiruline

- La spiruline est une algue riche en protéines, vitamines, minéraux et oligo-éléments et répond à des problématiques de malnutrition. AREVA apporte son soutien au développement d'une filière économique au Niger afin de pérenniser l'activité spirulinaire.
- Une ferme à spiruline a été financée en 2014. Les prochaines étapes (2015 et après) seront dédiées à la mise en oeuvre d'une filière de distribution de la spiruline.
- Financement AREVA : 10 000 euros.

NIGER – Projet IRHAZER

- Projet d'aménagement hydro-agricole & pastoral dans le Nord Niger pour renforcer la sécurité alimentaire dans les zones désertiques.
- Après une étude de faisabilité et d'impact environnemental, un pilote est en cours de déploiement et vise à couvrir 100 hectares pour bénéficier à 200 familles.
- Une phase de déploiement sera lancée à l'issue de l'évaluation du pilote sur des périmètres situés dans la vallée de l'Irhazer, du Tamesna et des vallées de l'Air pour faire bénéficier plus de 2000 ménages.
- Ce projet implique nos salariés, les communautés locales ainsi que les autorités administratives régionales et nationales.
- Financement AREVA : 17 Meuros sur 5 ans. A fin 2015, environ 3 millions d'euros auront été dépensés.

MONGOLIE – Projet de création d'une unité de soins vétérinaires

- Dans les cantons d'Ulaanbadrakh et de Zuunbayan dans la province de Dornogobi, zone d'intervention d'Areva Mongol, l'état sanitaire des troupeaux est une priorité pour les éleveurs.
- C'est dans ce contexte qu'AREVA Mongol a lancé fin 2014 la création d'une unité de soins vétérinaires en partenariat avec la Coopérative des Cliniques Vétérinaires Privées de Mongolie (UPVCMC). Cette coopérative s'appuie sur l'expertise d'une ONG présente en Mongolie depuis plus de 10 ans.
- L'objectif de l'unité est d'acquérir une connaissance fine des maladies du bétail afin de mieux les maîtriser, et d'adapter la prévention au plus près.
- Financement d'AREVA : 500 000 euros sur 2 ans

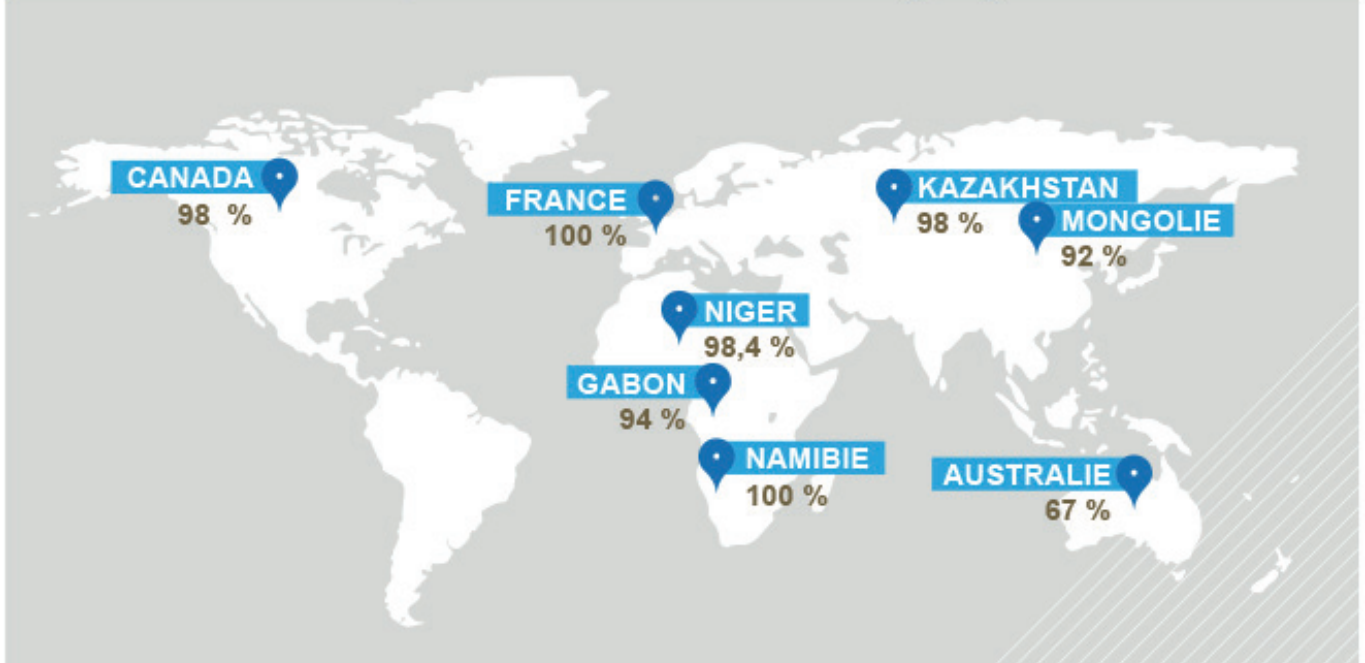
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Recrutement local de nos collaborateurs

La politique sociale d'AREVA est engagée en faveur du recrutement local de nos collaborateurs. Plus de 98% de nos salariés sur nos sites sont originaires du pays d'implantation.



PROPORTION DE SALARIÉS LOCAUX, NÉS OU RÉSIDANT
LÉGALEMENT À TITRE PERMANENT (2014)



Nous portons également une attention particulière aux communautés et peuples autochtones qui pourraient rencontrer certaines difficultés pour bénéficier de nos offres d'emploi. Cette situation existe par exemple au Canada, dans le Nord Saskatchewan, région pour laquelle de nombreuses initiatives sont conduites pour favoriser l'accès à l'emploi et pour la préférence liée à la sélection d'entrepreneurs locaux.

Aujourd'hui, quel que soit le pays où nos activités sont présentes, les collaborateurs employés (à tous les niveaux de l'organisation) sont majoritairement de nationalité locale. La proportion de cadres dirigeants locaux est de 60 % (chiffre consolidé BG Mines – 2014 – hors France).

Achats locaux

La préférence donnée aux fournisseurs locaux lors d'appels d'offre permet la création d'un tissu d'entreprises et de nombreux emplois dans la région où le site minier est implanté. **Aujourd'hui, 49 % du volume de nos achats sont réalisés dans les pays où nous sommes implantés et 48 % de nos fournisseurs sont locaux.**

Il n'est pas toujours évident de définir le périmètre associé à la notion de "local", il varie selon les pays, le stade de développement économique et la densité de population avoisinant le site. Des politiques d'achat spécifiques ont donc été mises en place par AREVA dans les pays où sont implantés ses sites miniers.

Par exemple pour nos activités au Canada, pour des offres aux caractéristiques similaires, la préférence sera systématiquement donnée aux fournisseurs locaux du nord, selon des statuts établis par la législation de la province de Saskatchewan. Une entreprise a le statut de local du nord si elle appartient ou opère au sein d'une communauté située dans le nord de la Saskatchewan. Des marchés de services, tels que la restauration ou la surveillance de sites, qui utilisent beaucoup de main d'œuvre, ont été obtenus uniquement par des fournisseurs de cette région.

De même au Kazakhstan où la préférence est donnée à compétences égales aux fournisseurs locaux. Ainsi pour les services de catering, à la suite d'un appel d'offre une société locale a succédé à un fournisseur européen. Les engagements contractuels se traduisent en indicateurs clefs qui sont ensuite suivis dans le temps. Il lui a été demandé d'apporter une attention spécifique à la variété des plats, à la qualité et à la fraîcheur de ses produits. Des enquêtes seront conduites au long de la vie du contrat auprès des collaborateurs pour apprécier leur perception sur ses services.



EN SAVOIR PLUS

Le contexte économique défavorable que nos activités minières connaissent aujourd'hui s'avère être un enjeu complexe à gérer au niveau des prestations achats.

Nous sommes amenés à optimiser nos engagements contractuels voire à suspendre certains contrats avec plusieurs de nos fournisseurs et sous-traitants locaux à compter de 2013 dans certains des pays où nous sommes présents.

Nous sommes conscients d'être un acteur économique important pour les territoires où nous sommes implantés. Nos équipes sont mobilisées pour trouver la meilleure option avec nos partenaires.

Transparence des revenus extractifs

De par son soutien à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), AREVA démontre son engagement en faveur d'une plus grande transparence des paiements aux États, relatifs à la gestion des ressources minières.

Le Niger, la Mongolie, le Kazakhstan où le groupe déploie ses activités minières adhèrent à l'ITIE. Dans ces pays, nos filiales minières participent au processus local multipartite et déclarent le paiement des impôts, des droits miniers ainsi que les taxes sur les bénéfices au travers de formulaires déclaratifs spécifiques. Le montant de ces revenus est présenté officiellement sur le site d'EITI.



IMPACT DE NOTRE PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES Zoom sur AREVA Niger

Présent depuis plus de 50 ans au Niger, AREVA est l'actionnaire principal de la **Société des Mines de l'Air (SOMAÏR)** et de la **Compagnie minière d'Akouta (COMINAK)** qui exploitent deux sites miniers. Le groupe développe également le projet d'Imouraren (un des plus grands gisements d'uranium en Afrique), ce projet vient d'être mis sous cocon en attente d'une évolution favorable du marché.

Le Niger dispose d'importantes ressources en uranium dans sa région nord. L'uranium constitue la première ressource d'exportation du pays (55% en 2013).

Actuellement, le potentiel uranifère du Niger est mis en valeur par deux sociétés de droit nigérien : SOMAÏR et COMINAK, dont AREVA est l'opérateur. **SOMAÏR et COMINAK** exploitent les gisements de la région d'Arlit, au nord-est du pays, à plus de 1 200 km de la capitale, Niamey.

Chaque mine possède son usine de traitement de minerai. Depuis leur création à la fin des années 1960, les deux sociétés minières ont extrait plus de 124 000 tonnes d'uranium.

L'impact de l'activité minière d'AREVA au Niger se retrouve à travers différents indicateurs :

- 800 millions d'euros ont été investis à date dans le projet Imouraren,
- 95 millions d'euros de taxes payées au Niger en 2013,
- 100 millions d'euros d'achat local en moyenne par an,
- 7 000 emplois directs et indirects : 98 % des emplois directs (=salariés Areva) sont occupés par des nigériens,
- les sociétés minières assurent la gratuité des soins médicaux aux salariés et à leurs familles, les hôpitaux sont ouverts au reste de la population. Le budget des hôpitaux est supérieur à 4 millions d'euros par an soit 38% des charges globales qui sont consacrés aux externes,
- les sociétés minières réalisent des investissements communautaires selon les axes prioritaires que sont :
 - l'éducation (constructions de classes, bourses d'études...),
 - la santé (construction d'infrastructures sanitaires, formation, équipements médicaux...),
 - l'accès à l'eau (puits d'eau potables, puits maraichers, forages pastoraux,...),
 - dotation en infrastructures (infrastructures pour les communes et coopératives, aménagements agricoles ou d'assainissement,...),
- En 2014, 3 millions d'euros d'investissement communautaire ont été réalisés au Niger.
- les sociétés minières participent à l'entretien de la route Tahoua-Arlit à travers la dotation annuelle d'un fond destiné à l'entretien de la route d'un montant équivalent à 1% de leur chiffre d'affaires.

Exemples d'instances de dialogue

Des instances équivalentes au CHSCT français existent sur nos sites dans le monde, comme par exemple au Niger (Comité Santé Sécurité au Travail), au Canada (*Occupational Health Committee*) et au Kazakhstan (*Labour Collective*). Elles sont toutes mises en place dans le cadre de conventions collectives et assurent la même mission que l'organe français. Le nombre des représentants du personnel peut varier, quant aux séances, elles sont mensuelles au Niger, trimestrielles au Canada et autant que nécessaire au Kazakhstan.

Dans les territoires où nos activités ont un impact significatif les acteurs locaux, des instances de dialogue et de concertation sont mises en place. Elles sont multipartites et s'inscrivent dans un cadre réglementaire ou volontaire.



La nature des personnes présentes, de même que la fréquence et la teneur des échanges sont spécifiques aux enjeux rencontrés localement : développement socio-économique, empreinte environnementale, santé, meilleure connaissance de l'avancement de nos projets miniers et industriels...

Nous vous présentons ainsi les différents types d'instances de dialogue et de concertation (exemples non exhaustifs) présentes dans les principaux territoires où nous sommes en activité.

■ CANADA – Athabasca Working Group (AWG)

- Instance regroupant depuis 1993 les représentants des compagnies minières (AREVA Resources Canada Inc. et Cameco Corporation) et six communautés du nord de la province du Saskatchewan.
- En 2012, ces acteurs ont commencé la procédure de renégociation de l'"Impact Management Agreement", un accord couvrant depuis 2001 tous les aspects relatifs à l'impact des activités minières sur la région : emploi, formation, protection de l'environnement.
- En 2014, 4 réunions se sont tenues de même que la publication du rapport annuel de l'AWG.

■ FRANCE – Comité de Suivi Sites (CSS)

- Réunis à l'initiative des Préfets, les CSS sont une instance de dialogue et de concertation entre l'exploitant et les parties prenantes locales (riverains, salariés, élus, associations...).
- L'exploitant adresse aux CSS au moins une fois par an un bilan des activités des sites, notamment en matière de suivi environnemental et de prévention des risques.
- En 2014, 11 comités se sont tenus sur l'ensemble du territoire français.

■ GABON et NIGER – Observatoires de la Santé

- La mise en place des observatoires de la santé, tant au Gabon (OSM - Observatoire de la santé de Mounana), qu'au Niger (OSRA - Observatoire de la santé de la région d'Agadez) est une initiative multipartite animée par AREVA, les États et la société civile.
- L'objectif est d'assurer le suivi médical post-professionnel des anciens mineurs aujourd'hui à la retraite et susceptibles d'avoir été exposés aux rayonnements ionisants.
- L'OSM a démarré en octobre 2010 et l'OSRA en novembre 2011
- Un rapport annuel est disponible tant pour l'OSM que pour l'OSRA.

■ KAZAKHSTAN – Accueil et visites sur site

- En 2014, la filiale Katco d'AREVA a accueilli sur site des groupes de visiteurs du monde entier (Kazakhstan, Mongolie, France, Danemark, Japon, etc.) composés d'étudiants, de journalistes, de responsables industriels ou politiques, de chercheurs et d'associations d'éleveurs pour leur présenter les activités industrielles et répondre aux questions relatives aux enjeux de développement durable.

■ MONGOLIE – Commission Locale d'Information

- Réalisée de manière volontaire pour la première fois en octobre 2013 entre les équipes locales d'AREVA et les élus et représentants des communautés locales afin de mieux présenter le projet minier en phase d'exploration et les enjeux associés.
- En 2014, des Commissions Locales de Coopération ont été organisées par les équipes d'AREVA Mongol dans la province de Dornogobi en présence d'autorités locales, représentants de la société civile et d'associations d'éleveurs.

■ NIGER – Conseil Bilatéral d'Orientation (CBO)

- Créé en mai 2006 pour contribuer à renforcer la gouvernance locale des projets sociétaux en faveur des populations.
- Regroupe aux côtés d'AREVA les élus locaux, les administrations concernées et la société civile. Ils permettent de définir la politique locale d'aménagement, d'arrêter les axes prioritaires d'intervention, d'émettre un avis sur les projets et d'en assurer le financement.
- Annuellement les entités minières d'AREVA présentes au Niger reversent une contribution financière de 750 000 euros au CBO.
- Malgré la mise en cocon du projet Imouraren, l'enveloppe budgétaire est maintenue.



EN SAVOIR PLUS

FRANCE – AREVADELFI

- La Direction du Développement Economique Local (DDEL) du groupe. apporte son appui à des PME/PMI génératrices d'emplois et de diversification économique pour leur région. Dans ce cadre, elle a recours à AREVADELFI, société de capital-développement créée par AREVA qui a déjà soutenu 150 projets, investissant 18 millions d'euros et générant 3 500 emplois sur l'ensemble des bassins industriels du groupe.
- Au sein de l'activité d'AREVA MINES, AREVADELFI est plus spécifiquement impliqué dans le Limousin pour cofinancer des entreprises industrielles innovantes dans le bassin d'influence de l'établissement de Bessines. Ce projet implique les acteurs des collectivités territoriales, ceux du développement économique local en liaison étroite avec la direction de l'établissement de Bessines-sur-Gartempe. Un projet a été finalisé en 2014 créant 17 emplois à Limoges.



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Implication sociale

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

FEUILLE DE ROUTE : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2013-2016

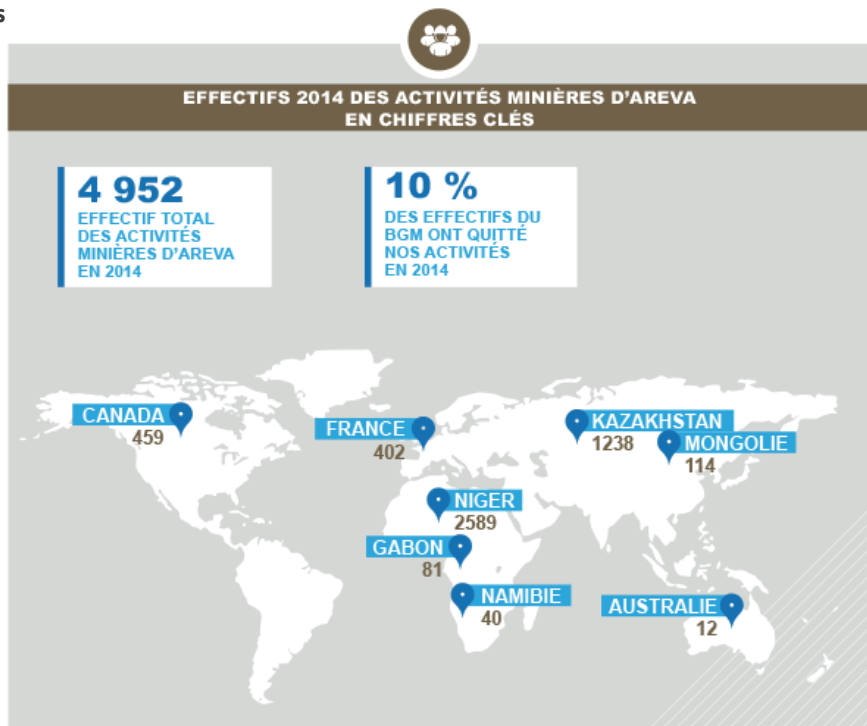
Notre implication sociale en 2014 sur le périmètre des activités minières a vu la montée en puissance des politiques visant à l'amélioration de la qualité de vie au travail sur les sujets relatifs à l'équilibre de vie professionnelle / vie privée, les risques psycho-sociaux ou encore l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



Les femmes et les hommes

« **Les femmes et les hommes** » constitue l'un des piliers du plan stratégique du groupe. Cet axe stratégique vise à anticiper les futurs besoins en compétence, promouvoir la mobilité au sein du groupe, proposer un choix diversifié de formation professionnelle ou encore mener à bien les axes de progrès relatifs au respect de notre politique en faveur de la diversité.

2014 : Chiffres clés



Feuille de route

Une note du 11 février 2013 portée par les membres du Comité de Direction de la Business Line Mines d'AREVA définit les objectifs en la matière et formalise cet engagement au plus haut niveau managérial. Cette note a été communiquée aux managers et est disponible sur l'intranet pour l'ensemble des salariés. Ces perspectives ont également été présentées aux instances représentatives du personnel d'AREVA Mines.

■ La mixité professionnelle Femme / Homme

Renforcer la mixité de nos équipes. Les indicateurs au sein des activités minières sont encourageants : 35 % de femmes en France, **30 % au Conseil d'Administration d'AREVA Mines** (dont 40 % parmi les collaborateurs d'AREVA). Mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le taux global des femmes sur le périmètre des activités minières à l'international (12 %), en assurant la promotion des femmes à tous les niveaux de l'organisation et notamment dans les comités de direction afin d'atteindre l'objectif AREVA de 26 %.

■ La transmission des savoirs

Assurer une gestion rigoureuse de notre savoir-faire et de nos expertises techniques, en veillant à la transmission des savoirs : accorder une attention particulière à la population Experts de la Business Line Mines; maintenir et conforter notre taux d'alternance afin de contribuer efficacement à l'insertion professionnelle des jeunes et préparer l'avenir.

■ L'emploi des personnes en situation de handicap

Améliorer notre **taux d'emploi des personnes en situation de handicap (3,73 %)**, recruter et intégrer tous les talents en privilégiant les compétences, sensibiliser les salariés et le management au handicap.

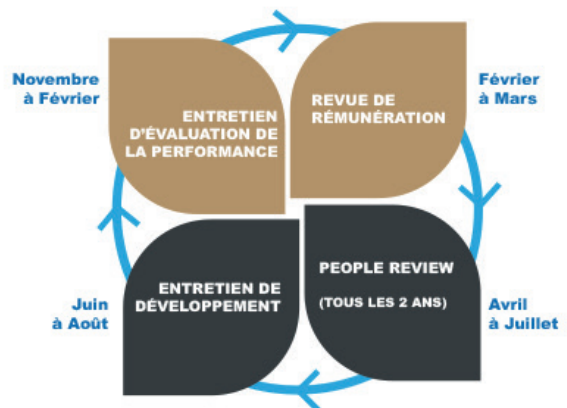
■ La diversité sociale, ethnique et culturelle

Développer les compétences locales et favoriser la mobilité afin de refléter la dimension internationale et multiculturelle de nos activités minières.

■ GESTION DES COMPÉTENCES : CYCLE DU MANAGER

En 2013, une mise à jour de notre processus d'accompagnement des ingénieurs et cadres, le «Cycle du Manager», a été réalisée et scinde l'entretien annuel en deux temps au cours de l'année :

- un entretien d'évaluation de la performance qui permet de faire le bilan de l'année et de fixer les objectifs pour l'année à venir (**en 2014 : 99,5 % des ingénieurs et cadres, 92 % des non cadres**) ;
- un entretien de développement qui permet de définir le plan de formations (techniques, en management, expertise, performance industrielle, etc).



■ TRANSMISSION DES SAVOIRS

L'accès à la formation

■ Le Passeport Formation

Parmi les outils proposés, le Passeport Formation propose une moyenne de 30 heures de formation par an et par collaborateur. De même en France, le Droit Individuel à la Formation (DIF) permet de constituer un crédit de 20 heures par an à l'initiative du salarié.



CHIFFRES CLÉS

Part du Plan de formation : 8 041 heures dont 43 % sont dédiées aux savoirs et métiers techniques/fonctionnels.

Part du DIF : 552 heures dont 60 % sont dédiées à l'apprentissage des langues étrangères.

■ Le Mining College

Le Mining Collège d'AREVA propose des formations techniques uniques en France sur les métiers du cycle minier de l'uranium.

Né en 2007, le Mining Collège avait comme objectif de former et de professionnaliser les ingénieurs nouvellement embauchés par la Business Line Mines. Aujourd'hui, nos besoins ont évolué vers le renforcement et le développement des compétences notamment sur les métiers critiques.

Le Mining Collège s'adresse :

- aux ingénieurs, cadres et techniciens de la Business Line Mines issus de filières techniques ou support ;
- aux salariés d'autres entités d'AREVA dans le cadre d'une mobilité vers les activités minières du groupe ou ayant besoin de développer une compétence technique dispensée par ce centre de formation.

Dans l'optique de maintenir un haut niveau de performance, cette nouvelle formule 2013/2014 vise à :

- répondre aux besoins opérationnels des sites ;
- s'adapter aux évolutions de nos métiers techniques ;
- contribuer au transfert de notre expertise.



LE MINING COLLEGE C'EST...

- **13 modules** qui se déclinent en **21 formations** théoriques et pratiques
- des formateurs qui sont **experts et spécialistes** au sein de nos activités
- des formations déployées sur **chacun de nos sites**
- un **certificat** interne de formation délivré.

Diversité des âges

■ Pyramide des âges (salariés France) 2014

La politique concernant les Séniors vise à valoriser les salariés les plus expérimentés par la transmission des savoirs. Ces collaborateurs bénéficient de mesures d'accompagnement pour une meilleure gestion de leur carrière dans un contexte d'allongement de l'activité professionnelle et de planification des besoins de compétences à satisfaire dans les prochaines années.

Concernant les jeunes, depuis 2005, le groupe s'engage pour favoriser l'alternance et propose chaque année des contrats en apprentissage et de professionnalisation en France à des jeunes et à des demandeurs d'emploi. L'objectif est de maintenir en 2014 un taux de 5 % d'alternants dans nos effectifs France.



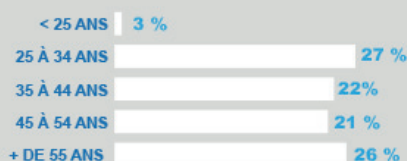
UNE POPULATION SENIORS IMPORTANTE

Près de 38% de salariés de plus de 50 ans dans les effectifs AREVA Mines France.

Accord Contrat de génération du groupe Areva en août 2013.

Identification des salariés les plus expérimentés pour un entretien de carrière (+50 ans) ou pour un entretien d'expérience (+55 ans).

PYRAMIDE DES ÂGES (salariés France)



Collège des Experts



La Business Line Mines doit mobiliser toute son expertise pour soutenir son excellence technologique. Pour cela, il s'appuie sur des experts. Fortement intégrés dans les équipes opérationnelles, ils développent en permanence leurs expertises au travers de leurs missions.

Nos activités comptent **55 experts dont 18 nouveaux identifiés en 2013** (suite à la campagne de renouvellement des experts qui se fait tous les deux ans), cinq **promotions vers le niveau 2** et deux vers le niveau 3.

Les résultats de la campagne 2013 attestent d'une **plus grande diversification internationale** du Collège des Experts. Ils correspondent également à l'objectif de diversité géographique visé par la Business Line Mines, afin de mieux répondre aux besoins de connaissances locales spécifiques des sites.

Si les experts affectés en France restent majoritaires (69 %), six autres pays sont aujourd'hui représentés : Canada, Etats-Unis, Niger, Kazakhstan, Gabon, Australie. Les experts de nos activités minières sont mobilisés autour des domaines de **la géologie**, de **la mine**, du **traitement**, de **la radioprotection/environnement**, et du **médical**.

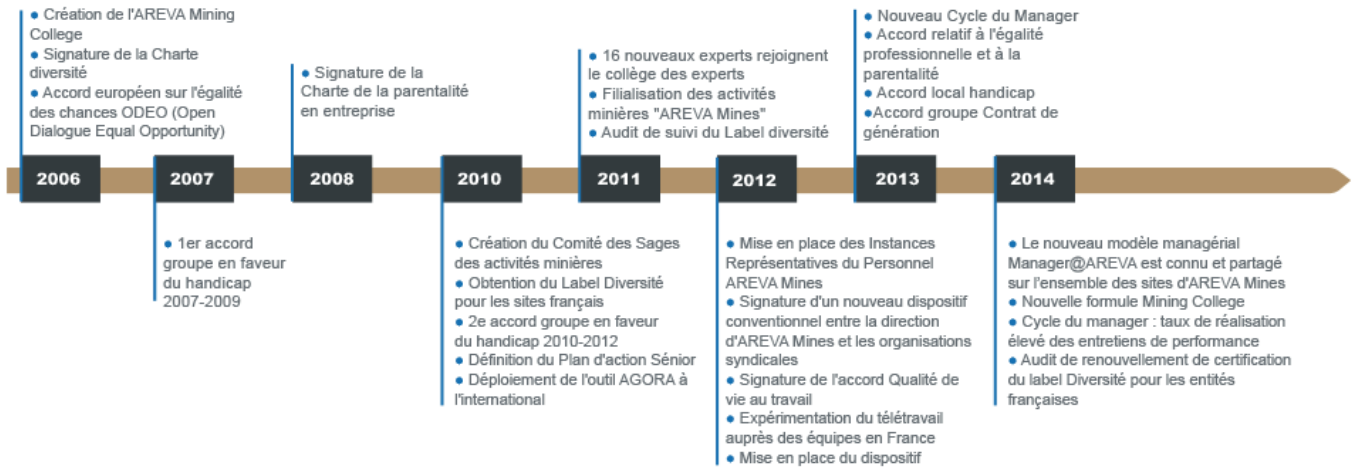
La Business Line Mines compte désormais :

- 32 experts de niveau 1, soit 4 % du Collège des Experts Groupe ;
- 19 experts de niveau 2, soit 6 % du Collège des Seniors Experts Groupe ;
- 4 experts de niveau 3, soit 12 % du Collège des Experts Niveau 3 Groupe.

Par ailleurs, afin de valoriser davantage le savoir-faire opérationnel, une filière complémentaire dite de "**Spécialistes**" a été créée au sein du Groupe. Neuf d'entre eux ont été identifiés au sein de nos activités, dont certains pourront rejoindre le Collège des Experts dans le futur.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL





Dispositifs pour l'équilibre de vie

■ Conciliation vie professionnelle / vie privée

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée occupe une large place dans l'accord « Qualité de vie au travail » (QVT). Après la signature en 2008 de la charte de la parentalité en entreprise, plusieurs évolutions ont vu le jour : poursuite de l'implantation de crèches, entretien de départ et de retour de congé maternité et maintien de la rémunération pendant le congé paternité.

■ Le télétravail

Le 31 mai 2012, AREVA signait avec les partenaires sociaux un accord « Qualité de vie au travail » (QVT) pour lequel un avenant pour la mise en place du « télétravail » a été ajouté en juillet 2013. Dans ce cadre, un pilote relatif au télétravail a été déployé au niveau des sites français d'AREVA Mines. Le déploiement de ce dispositif a été confirmé pour l'année 2014 suite au résultat positif du pilote.

■ Prévention des risques psycho-sociaux lors des changements d'organisation

L'accord « Qualité de vie au travail » (QVT) a permis la création d'un référentiel commun à toutes les entités du groupe AREVA pour évaluer l'impact humain lors des évolutions d'organisation, ainsi que la création en France, d'un observatoire national paritaire de la qualité de vie au travail.

Tout changement d'organisation implique la participation des instances représentatives du personnel (délai variable de notification préalable et s'inscrivant dans une convention collective) et une présentation en Comité d'Etablissement.

Tout projet impliquant un aménagement important et significatif des conditions de travail doit faire l'objet d'une attention spécifique et doit être examiné au regard de ses impacts psychosociaux à travers une grille d'analyse d'une vingtaine d'items (ex. *clarté des rôles, gestion du changement, développement des compétences, etc.*).

■ Les avantages sociaux

absences, les frais de santé et la prévoyance, la gestion de fins de carrière, etc.

Les organisations syndicales ont maintenu un très bon niveau d'avantages sociaux au niveau des établissements français. Cet accord traite de toutes les dispositions relatives au droit syndical et au dialogue social, à la carrière et au développement professionnel, au temps de travail dont les congés et les

EGALITÉ DES CHANCES



La promotion de la diversité est essentielle pour pouvoir garantir à tous nos collaborateurs le respect de leur culture et de leurs différences. C'est un engagement multiple qui couvre à la fois le développement de la mixité professionnelle, l'accompagnement des salariés en situation de handicap, la diversité des âges, la diversité sociale, ethnique et culturelle. En 2014, les activités minières d'AREVA ont ainsi connu un audit de renouvellement de certification du label Diversité pour ses entités françaises.

Egalité professionnelle femme/homme




Accord sur l'égalité et la parentalité

L'accord sur l'égalité et la parentalité en date du 1^{er} juillet 2013 vise à garantir les axes suivants sur le périmètre des entités françaises des activités minières d'AREVA :

- garantir des niveaux de rémunération équivalents entre les hommes et les femmes ;
- neutralisation de l'impact du congé de maternité ou pour l'adoption d'un enfant lors de l'évaluation de la performance des cadres pour la part variable (bonus) et pour les augmentations individuelles ;
- entretiens de départ et de retour de congé de maternité/adoption/parental ;
- aménagement des conditions et horaires de travail durant la grossesse ;
- dispositions relatives à l'utilisation du CET (Compte Epargne Temps) pour financer un congé parental à temps plein ;
- attention portée sur les horaires de travail.

Réajustement salarial

Un budget équité 0,05 % permet un réajustement salarial en cas d'éventuel écart pour les femmes et les seniors.

RATIO 2013 * DU SALAIRE DE BASE DES FEMMES par rapport à celui des hommes par catégorie professionnelle (France)					
	Ouvriers	Techniciens	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Ingénieurs et cadres
	1.12	0.98	0.9	0.92	0.87

* Chiffres uniquement disponibles pour l'année 2013.

Une présentation est alors réalisée auprès des organisations syndicales dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

Dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap

Le 4 juillet 2013, un « accord handicap » a été signé, couvrant la période 2013-2016. Cet accord aborde les thèmes du recrutement, de l'insertion, de la formation des personnes en situation de handicap, du soutien au secteur protégé et adapté, des actions de sensibilisation et de maintien dans l'emploi.

Les principaux engagements contractualisés pour la durée de l'accord sont un **objectif de recrutement de 1,5 % des travailleurs en situation de handicap** par rapport au total des recrutements, proportionnellement aux engagements du groupe.



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Après-mines

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.areva.com

■ ANCIENS SITES MINIERES

Dans le cadre du réaménagement minier, l'exploitant a pour objectif de limiter l'impact sur la population et l'environnement à un niveau aussi bas que raisonnablement possible, en :

- définissant le projet de réaménagement (études, options et coûts) ;
- mettant en sécurité / réalisant l'assainissement du site ;
- assurant le démantèlement des installations ;
- mettant en place une couverture radiométrique lorsque cela est nécessaire ;
- effectuant le remodelage et la végétalisation ;
- mettant en œuvre le plan de surveillance environnementale et radiologique ;

L'ensemble de ces actions sont mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur, en lien avec les autorités compétentes et en concertation avec les parties prenantes.

Le cas de la France

■ Surveillance environnementale

La surveillance de l'environnement consiste à contrôler, sur les anciens sites miniers et aux alentours, toutes les voies de transfert que pourrait emprunter l'uranium et ses descendants. Elle s'applique essentiellement sur le contrôle des eaux, de l'atmosphère, de la chaîne alimentaire et des végétaux.

Chaque année, plus de 6500 analyses de l'air, de l'eau et de la chaîne alimentaire sont réalisées.

■ Surveillance de l'air

Le contrôle porte essentiellement sur la mesure de l'exposition à la radioactivité ambiante c'est-à-dire les rayonnements ionisants et l'air inhalé. Les mesures sont faites en continu, à la fois sur le site et dans son environnement proche grâce à des dosimètres adaptés.

■ Surveillance de l'eau

Des études hydrologiques et hydrogéologiques sont réalisées sur les sites avant même l'engagement des travaux d'exploitation, permettant une meilleure connaissance de la nature de l'environnement et de la composition des eaux. Chaque année, sur certains sites, les eaux passent par une station de traitement avant d'être rejetées dans la nature afin de respecter les normes environnementales en vigueur. Nos experts étudient différents procédés de traitement des eaux qui sont ensuite appliqués. Ils ont par exemple mis en œuvre le traitement dit passif par des drains calcaires et optimisé le traitement physico chimique.

■ Surveillance de la chaîne alimentaire et des végétaux

Par ailleurs, des prélèvements et analyses sont effectués régulièrement dans la chaîne alimentaire et les végétaux : faune aquatique et terrestre, flore aquatique, légumes et fruits produits par les jardins proche du site, lait fourni par les animaux ayant brouté l'herbe des prés situés près des sites, ou buvant l'eau des cours d'eau récepteurs.

■ Résidus et stériles miniers

Les résidus miniers sont la partie du minerai finement broyée ne contenant plus ou très peu d'uranium résultant de la séparation de la roche et de l'uranium dans l'usine de traitement de minerai (fabrication du concentré d'uranium). Ils se présentent sous forme de sables très fins et contiennent encore 70 % de la radioactivité initiale. Ils sont stockés à proximité des usines de traitement. Leur stockage et leur contrôle représentent une part très importante des opérations de réaménagement et de surveillance.

Les stériles miniers sont constitués de terres, sables ou roches ne contenant pas de minerai d'uranium exploitable ou ne contenant pas d'uranium du tout. Il faut cependant les extraire pour accéder au minerai lui-même. Ces substances sont très faiblement radioactives. Ils sont stockés sur les anciens sites miniers.


Dans le cadre du PNGMDR (Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs), il est demandé à AREVA de poursuivre l'étude de l'évolution des résidus de traitement des minerais stockés en France. Cette action doit à terme s'accompagner de l'élaboration de modèles permettant de prévoir l'impact à long terme des stockages de résidus prenant en compte un scénario d'évolution normal et des scénarios d'évolution altérée.

Toujours dans le cadre du PNGMDR, AREVA a mené une campagne de prélèvements sur plusieurs sites réaménagés afin de caractériser l'évolution du stockage des stériles et son risque potentiel pour le milieu naturel. Une étude pluriannuelle visant à développer des modèles de prévision de migration de l'uranium depuis les verses à stériles vers l'environnement est en cours.

PROGRAMME « ENVIR@MINES »

Aujourd'hui au travers d'un programme de Recherche et Développement appelé « **Envir@Mines** », nos équipes de chercheurs et experts travaillent sur les domaines suivants :

- le devenir à long terme des résidus de traitement en France et au Niger ;
- l'empreinte environnementale des stériles miniers en France dans le cadre du Programme National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) ;
- le traitement des eaux notamment en prévision de l'évolution réglementaire relative à la nouvelle Norme de Qualité de l'Eau (NQE) en France ;
- la réhabilitation des nappes aquifères exploitées dans le cadre de l'*In Situ Recovery* au Kazakhstan et en Mongolie ;
- le développement d'outils technologiques de mesure (ex. prototype pour la mesure de la biodisponibilité dans les eaux naturelles).



EN SAVOIR PLUS

R&D « Envir@Mines » en chiffres :

- 11 partenaires de collaboration
- 2 thèses soutenues en 2014 (1 prévue en 2015)
- 67 communications scientifiques depuis 2010 (+5 rapports publics)
- 3 faisabilités de brevets

Source AREVA

ENJEUX MAJEURS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN : GESTION DE L'APRÈS-MINES

Après l'exploitation du minerai d'uranium, les sites miniers sont réaménagés de façon à limiter l'impact résiduel des activités passées et à assurer la sécurité et la salubrité publiques.

Le réaménagement et la surveillance de ces sites s'inscrit également dans un cadre réglementaire exigeant, évolutif et sur le long terme. Nous y voyons également l'opportunité de valoriser un champ d'expertise porté par nos équipes et couvrant les grandes étapes du cycle du réaménagement et de l'après-mines.

Cette étape doit être anticipée le plus en amont possible, dès la phase d'exploration. Elle mobilise des expertises spécifiques, aussi bien scientifiques que technico-économiques ou encore sociales et sociétales.



Nous vous proposons ainsi de découvrir les grands enjeux associés à ces métiers et de parcourir le monde pour mieux comprendre les principaux contextes dans lesquels nous évoluons. Les principaux challenges que nous rencontrons sur ces périmètres concernent :

- la gestion des résidus et des stériles ;
- la gestion de l'eau ;
- la stabilité de la mine et des digues ;
- l'acceptabilité sociale ;
- la surveillance et les perspectives sur le long terme ;
- l'impact radiologique ;
- l'optimal économique.

■ Anticiper le réaménagement dès l'exploration

Exemple en Mongolie

Challenges	Carte d'identité du projet minier
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acceptabilité sociale et sociétale des projets d'uranium. ■ Mise en œuvre de la technologie ISR. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 25 licences minières dans le bassin de Sainshand (Dulaan Uul et Zoovch Ovoo) et le bassin de Dariganga. ■ Projet de pilote de la méthode ISR (In Situ Recovery) en 2011 sur le site de Dulan Uul. ■ Lancement de l'étude de faisabilité en février 2014.

Plan de réaménagement



- Surveillance périodique via un réseau de piézomètres.
- Réaménagement des plateformes de forage.
- Programme de R&D : démonstration de la déminéralisation naturelle des aquifères.
- Études hydrogéologiques.
- Plantation de Saxaul (arbres locaux, préservés) dans les zones réaménagées.

■ Prévoir le réaménagement d'un site minier en opération depuis 15 ans

Exemple au Kazakhstan

Challenges	Carte d'identité du site de KATCO
<ul style="list-style-type: none"> ■ Initier le réaménagement lors d'une activité en cours d'exploitation. ■ Modéliser le comportement global de la réhabilitation des aquifères. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création de l'entreprise en 1996 ■ Exploitation des gisements d'uranium par In Situ Recovery - voie acide. ■ Usines de fixation, purification et concentration de l'uranium ■ Réserves en uranium : dimensionnées pour une production de 4 000 tU/an

Mine en opération et approfondissement du plan de réaménagement



- Approfondissement du plan de réaménagement
- Étude de faisabilité pour redonner au site son usage premier (forestier)
- Programme de R&D pour confirmer et accélérer la réhabilitation des aquifères testés sur site

■ Prévoir le réaménagement d'un site minier en opération depuis plus de 30 ans

Exemple au Niger

Challenges	Carte d'identité du site de SOMAÏR au Niger
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaménager un site avec un historique de plusieurs décennies en milieu désertique. ■ Impact social et sociétal de la fermeture notamment au niveau de la ville induite à Arlit. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Site exploité depuis 1971 ■ Exploitation des gisements d'uranium en Mine à Ciel Ouvert (MCO) puis usine de traitement dynamique et statique. ■ Production de Yellow Cake : près de 60 000 tonnes avec un objectif à 2 100 tU/an.

Mine en opération et approfondissement du plan de réaménagement



- Site sous surveillance environnementale.
- Plan de réaménagement global élaboré, comprenant 9 zones à réaménager et études complémentaires en cours de réalisation.
- Modélisation du noyage de la Mine à Ciel Ouvert (MCO).
- Ré-estimation des volumes à mettre en œuvre.
- Essai de décapage pour estimer le volume de matériaux radiologiquement marqués.
- Planche d'essai de mise en œuvre de la couverture sur les résidus.

■ Préparer le transfert d'un site réaménagé vers une autorité de tutelle

Exemple aux Etats-Unis

Challenges

- Transfert d'un site réaménagé au Département de l'Energie américain (U.S DOE).

Carte d'identité des mines américaines

- 2 sites principaux : Lucky Mc & Shirley Basin, exploités de 1953 à 1993.
- Mine à ciel ouvert. travaux miniers souterrains avec usine de traitement et In Situ Recovery – voie alcaline (première mise en œuvre industrielle aux USA).
- Plus de 27 000 tonnes produites et 20 millions de tonnes de résidus.

Surveillance



- Réaménagement complet et transfert des sites au Département de l'Energie américain (DOE).
- Autorité de tutelle : US Nuclear Regulatory Commission (NRC) cadrant le suivi du site par émission d'une licence.
- Surveillance des stockages de résidus : Lucky Mc (5 forages), Shirley Basin (14 forages), tous analysés 4 fois /an ; paramètres analysés : niveau d'eau, pH, température, métaux lourds, uranium, radium et thorium.
- Surveillance de 2 sites miniers dans leur globalité : 26 forages, 5 zones d'eau de surface, 2 fois /an.

■ Assurer la surveillance et le contrôle des sites réaménagés

Exemple au Gabon

Challenges

- Reconstruction de 200 logements pour les populations suite au contrôle d'habitation radiologiquement marquée.

Carte d'identité de la mine réaménagée de COMUF

- 5 gisements dans le Haut-Ogooué à Mounana exploités de 1958 à 1999.
- Mine à ciel ouvert et travaux miniers souterrains avec une usine de traitement.
- 7 600 000 tonnes de minerais extraites à 3,73 %.
- Production de Yellow Cake : 26 600 tonnes.

Surveillance



- Réaménagement du site de 1999 à 2004 validé par l'AIEA à la demande des autorités gabonaises : rapport officiel - août 2006.
- Paramètres suivis :
 - Eau : 100 prélèvements par an
 - Air : 14 stations de mesures
 - Chaîne alimentaire : Manioc
 - Stabilité de la digue (relevés topographiques)
- Contrôles indépendants de l'environnement réalisés par le Centre National de Prévention et de Protection contre les Rayonnements Ionisants et par l'AIEA.
- Suivi des anciens travailleurs via l'Observatoire de la Santé de Mounana (OSM).

■ Donner une seconde vie au site réaménagé

Exemple en France

Challenges	Carte d'identité de la mine réaménagée de Bosc-Soumont
<ul style="list-style-type: none"> ■ Acceptation du projet par les parties prenantes. ■ Réussir la reconversion de ce site pilote. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Site en Hérault exploité de 1959 à 1997 et réaménagement finalisé de 2001 à 2005. ■ Mine à ciel ouvert et travaux miniers souterrains, usine de traitement. ■ 4 millions de tonnes de résidus. ■ Production de Yellow Cake : 14 630 tonnes. ■ Site en cours de reconversion.

Révision de la surveillance (allègement) ou nouveau projet associé



- Décembre 2005 : partie urbaine du site (environ 115 hectares) cédé par AREVA à la Communauté des Communes du Lodévois.
- Lancement du projet pour l'installation de 35 354 panneaux solaires sur 16 hectares :
 - 13 397 000 kw = consommation électrique annuelle d'environ 7 400 personnes autour de la centrale solaire.
- Inauguration du parc photovoltaïque en novembre 2013.



RUBRIQUE

ENGAGEMENTS

Innovation

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

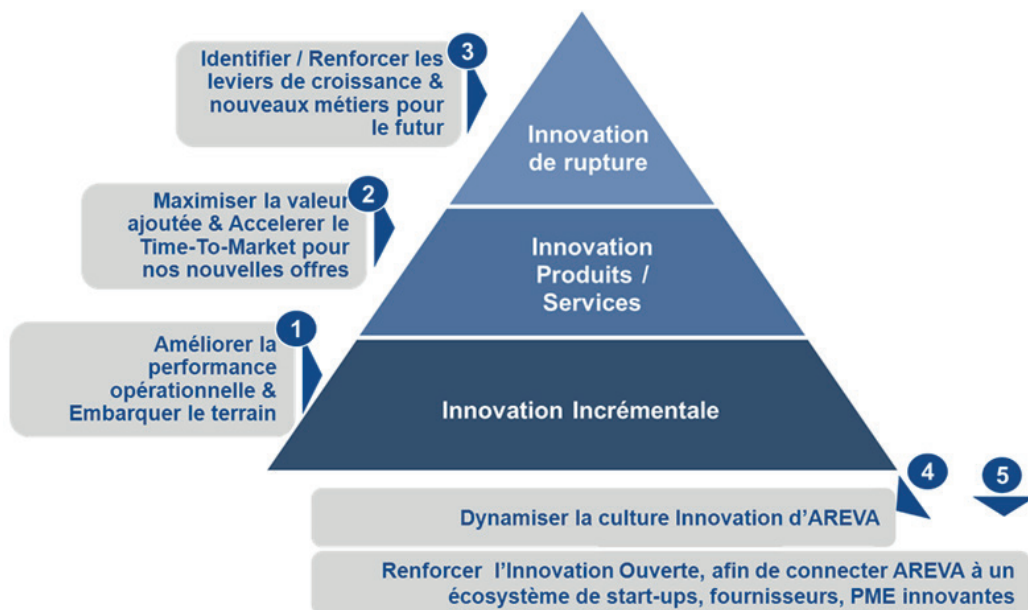
L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

PROGRAMME INNOV'ACTION

Dans le cadre de la stratégie AREVA, un axe de performance est dédié à la « Technologie et Innovation ». Au sein de la Business Line Mines, la promotion de l'innovation au service de la performance est portée par un programme spécifique : Innov'Action.

Innov'Action comporte les objectifs suivants :

- renforcer la culture de l'innovation ;
- encourager les équipes à proposer des idées innovantes et aider à les faire fructifier ;
- accélérer le développement et mise sur le marché des nouvelles solutions ;
- faire mûrir les solutions de rupture technologique et les nouveaux métiers pour AREVA.



Ces objectifs reposent sur 3 grands niveaux d'innovation :

- **innovation incrémentale** (améliorer l'existant) ;
- **création de nouveaux produits et services** au sein des business déjà existants ;
- **innovation de rupture** en créant les nouveaux modèles de demain.

■ INNOVATION ENVIRONNEMENTALE : PRÉVENIR LES RISQUES SUR LE LONG TERME

R&D au service de l'environnement

Face aux demandes réglementaires et sociétales, nos activités minières doivent répondre aux attentes des parties prenantes (autorités, associations/ONG, salariés, gouvernements, communauté scientifique....) de manière **transparente** via une démonstration scientifique.

Plus précisément, les enjeux environnementaux sur lesquels les efforts de recherche sont concentrés :

- les problématiques relatives à la gestion et au traitement de l'eau ;
- la compréhension, la prédiction et la modélisation des migrations de contaminants sur le long terme ;
- la gestion proactive d'évolutions réglementaires et des demandes des autorités ;
- le développement de nouveaux outils de prélèvements, d'analyse et de compréhension des impacts environnementaux.



INFORMATION

En 2014, les actions relatives aux circulaires du 22 juillet 2009 et 8 août 2013 (réalisation de bilan environnementaux et recensement des stériles réutilisés en dehors des sites miniers) et au Programme National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) (stabilité des digues, traitement des eaux, efficacité des couvertures au regard du radon, recensement des verses à stériles, étude des accumulations sédimentaires en aval des sites) se sont poursuivies et ont donné lieu à plusieurs rapports qui ont été remis aux administrations et pouvoirs publics.

En support des équipes opérationnelles sur sites partout dans le monde, nous avons développé une **expertise animée par nos équipes de chercheurs et d'experts** à l'international, en partenariat externe avec de nombreux acteurs issus du monde académique et professionnel (universités de Poitiers, Paris VI, Paris VII, Grenade, Bruxelles, Manchester, Washington, école polytechnique fédérale de Lausanne, CEA, CREGU, NAGRA).

Programme « Envir@Mines »

Aujourd'hui au travers d'un programme de Recherche et Développement appelé « **Envir@Mines** », nos équipes de chercheurs et experts travaillent sur les domaines suivants :

- le devenir à long terme des résidus de traitement en France et au Niger ;
- l'empreinte environnementale des stériles miniers en France dans le cadre du Programme National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) ;
- le traitement des eaux notamment en prévision de l'évolution réglementaire relative à la nouvelle Norme de Qualité de l'Eau (NQE) en France ;
- la réhabilitation des nappes aquifères exploitées dans le cadre de l'*In Situ Recovery* au Kazakhstan et en Mongolie ;
- le développement d'outils technologiques de mesure (ex. prototype pour la mesure de la biodisponibilité dans les eaux naturelles).



R&D « ENVIR@MINES »
EN CHIFFRES

- 11 partenaires de collaboration
- 2 thèses soutenues en 2014 (1 prévue en 2015)
- 67 communications scientifiques depuis 2010 (+5 rapports publiques)
- 3 faisabilités de brevets

■ INNOVATION OPÉRATIONNELLE



Notre définition de la performance

Le plan de performance des activités minières d'AREVA a pour vocation de soutenir nos ambitions industrielles dans un contexte où le marché de l'uranium est défavorable. Le contrôle des coûts tout comme l'amélioration de nos processus sont donc une composante vitale :

- pour la pérennité de nos activités minières dans le respect des meilleurs standards ;
- pour une meilleure performance en matière de santé, sécurité et de préservation de l'environnement.

Au quotidien, nos équipes sont mobilisées sur plusieurs axes de travail (présentation non exhaustive pour des raisons de confidentialité) comme par exemple le déploiement sur tous nos sites des outils du *Lean Management*.

Le but est simple : permettre à nos équipes de travailler de manière efficiente en milieu sécurisé avec pour objectif d'**identifier de nouvelles sources d'économie et d'éviter les gaspillages**.



EN SAVOIR PLUS

En 2014, un peu plus de 450 personnes supplémentaires ont été sensibilisées ou formées aux outils de la performance au Kazakhstan, au Niger, au Canada et en France, ce qui amène à un total de plus de 950 personnes sensibilisées au sein de la Business Line Mines.

Culture « Lean Management »

En 2014, nos équipes ont poursuivi le déploiement sur nos sites opérationnels:

- d'un programme de sensibilisation et formation au Lean Management pour généraliser la mise en œuvre des outils: ex. 6 sigma, 5S, management visuel de la performance, *Value Stream Mapping* (identifier les flux physiques et d'information d'un processus et valider sa capacité à répondre aux attentes des clients), CONQ (identifier et maîtriser les coûts de non qualité)...
- d'un programme de formation qualifiante *Lean Six Sigma* porté par l'Université AREVA et nos sites,
- de la conduite de projets « *Green belt* ».



EN SAVOIR PLUS

Nous ne communiquons pas sur les montants des économies réalisées pour des raisons de confidentialité. Les premiers résultats sont cependant significatifs et encouragent nos équipes à poursuivre l'effort initié en 2013.



INFORMATION

Zoom sur notre culture de performance : Green Belts au sein de nos activités minières.

La démarche Lean Six Sigma fait partie des outils d'amélioration de la performance qui sont communs et applicables à différents secteurs d'activités, impulsée à l'origine dans le monde de l'automobile

Ces projets « 6 Sigma » sont conduits et animés par nos collaborateurs, formés à ces techniques et appelés alors « Green Belt » ou encore « Black Belt » (niveau plus avancé de maîtrise et de supervision) lorsqu'ils sont certifiés.

Au sein du Business Group Mines d'AREVA, nos équipes comptent 4 salariés certifiés Green Belt sur nos sites au Niger et au Kazakhstan. L'objectif étant à horizon 2015 de former 10 Green Belt par site opérationnel.

NOS ÉQUIPES AU CŒUR DE L'INNOVATION

Collège des Experts

La Business Line Mines doit mobiliser toute son expertise pour soutenir son excellence technologique. Pour cela, il s'appuie sur des experts. Fortement intégrés dans les équipes opérationnelles, ils développent en permanence leurs expertises au travers de leurs missions.

Nos activités comptent **55 experts dont 18 nouveaux identifiés en 2013** (suite à la campagne de renouvellement des experts qui se fait tous les deux ans), cinq promotions vers le niveau 2 et deux vers le niveau 3.



UN COLLÈGE D'EXPERTS QUI S'AGRANDIT

55 EXPERTS
30 RENOUVELLEMENTS
18 NOUVEAUX
7 PROMUS



4 EXPERTS NIVEAU 3
• 2 renouvellements
• 2 promotions niveau 2 à 3

19 EXPERTS NIVEAU 2
• 11 renouvellements
• 5 promotions niveau 1 à 2
• 3 nominations
• Dont deux femmes

32 EXPERTS NIVEAU 1
• 16 renouvellements
• 16 nominations
• Dont 1 femme

Les résultats de la campagne 2013 attestent d'une **plus grande diversification internationale** du Collège des Experts. Ils correspondent également à l'objectif de diversité géographique visé par la Business Line Mines, afin de mieux répondre aux besoins de connaissances locales spécifiques des sites.

Si les experts affectés en France restent majoritaires (69 %), six autres pays sont aujourd'hui représentés : Canada, Etats-Unis, Niger, Kazakhstan, Gabon, Australie. Les experts de nos activités minières sont mobilisés autour des domaines de **la géologie**, de **la mine**, du **traitement**, de **la radioprotection/environnement**, et du **médical**.

La Business Line Mines compte désormais :

- **32 experts de niveau 1, soit 4 % du Collège des Experts Groupe ;**
- **19 experts de niveau 2, soit 6 % du Collège des Seniors Experts Groupe ;**
- **4 experts de niveau 3, soit 12 % du Collège des Experts Niveau 3 Groupe.**

Par ailleurs, afin de valoriser davantage le savoir-faire opérationnel, une filière complémentaire dite de "**Spécialistes**" a été créée au sein du Groupe. Neuf d'entre eux ont été identifiés au sein de nos activités, dont certains pourront rejoindre le Collège des Experts dans le futur.

Comité des Sages

Depuis 2010, le Comité des Sages des activités minières réunit des experts de niveau 2 et 3. Ce comité interagit avec le Comité de Direction de la Business Line Mines de manière à :

- présenter les axes stratégiques de Recherche et Développement ;
- partager des commentaires ou des avis sur des enjeux du Business Group Mines ;
- valider des idées innovantes.

En 2014, dans le cadre d'Innov'Action, le Comité des Sages de la Business Line Mines d'AREVA lance

« Sages'Innov 2014 » avec pour objectif de sortir 2 brevets au travers d'un concours interne dont les idées innovantes seront récompensées par un budget de développement appuyé par les membres du Comité de Direction.

AREVA Awards

Le succès de notre démarche de responsabilité dépend également de l'implication de toutes les équipes, à tous les niveaux et dans toutes les activités.

Afin de stimuler les initiatives, faire connaître et soutenir les projets du terrain et inciter chacun à participer activement aux politiques d'innovation et de développement durable, **AREVA organise tous les 2 ans depuis 2005 un concours interne, les AREVA Awards.**

Ce concours récompense les **projets innovants en faveur de la performance du groupe, respectueux des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux** et revêtant un caractère d'exemple pour l'ensemble des entités d'AREVA dans le monde.

Chacun est invité à participer, quels que soient ses fonctions, métier ou entité. Lors de la dernière édition des AREVA Awards, en 2013, **182 équipes au sein du groupe se sont lancées dans la compétition**. 22 projets finalistes ont été retenus et parmi les huit gagnants, deux équipes des activités minières d'AREVA ont été récompensées.

Le lancement de la prochaine édition des AREVA Awards a eu lieu en 2014 avec l'appel à candidatures. L'ensemble du processus de sélection et la cérémonie de remise des prix auront lieu pendant le premier semestre 2015.



RUBRIQUE PERFORMANCE

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

PRINCIPAUX INDICATEURS CLÉS

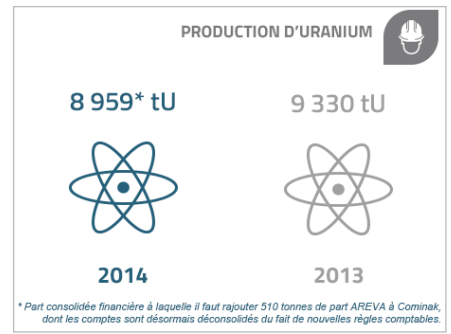
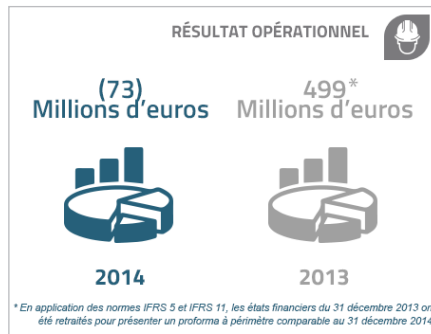
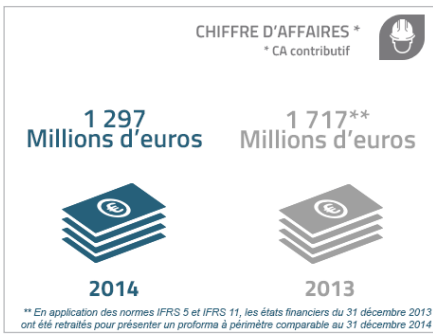
Les informations quantitatives présentées sont consolidées pour l'ensemble des opérations de la Business Line Mines d'AREVA.

Les data sont arrêtées au 31 décembre 2014. Les indicateurs relatifs à la radioprotection et la sécurité au travail concernent « nos collaborateurs », c'est-à-dire nos salariés et nos sous-traitants.

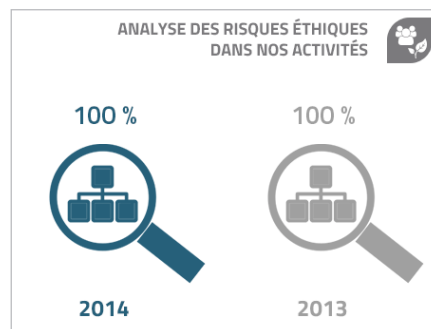
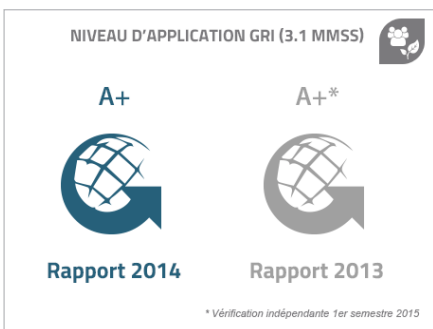
Cette liste aura vocation à évoluer au fil des prochains RCR en fonction des résultats de matérialité (d'ici 2016), et/ou si les indicateurs peuvent couvrir l'ensemble du périmètre, et/ou si nous avons pu déployer de nouveaux protocoles de reporting pour satisfaire la présentation d'autres indicateurs.



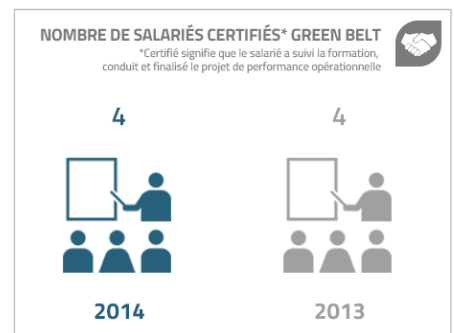
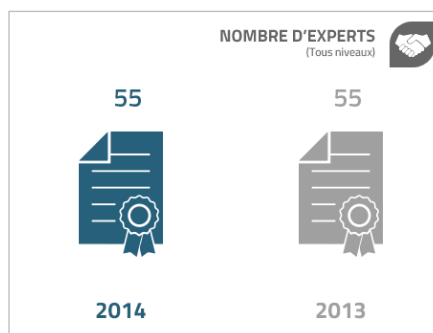
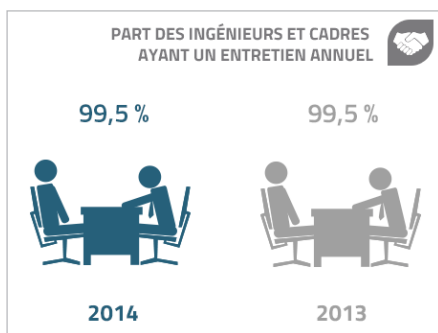
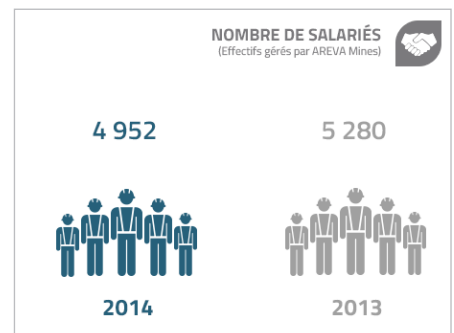
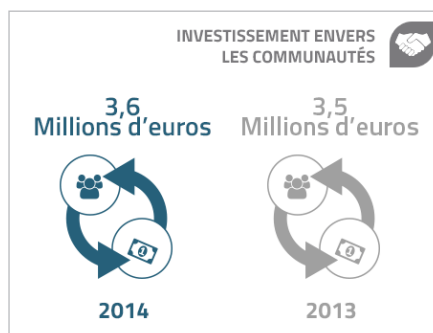
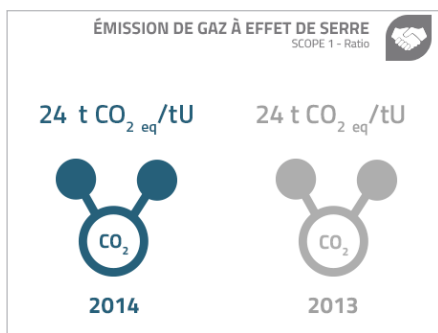
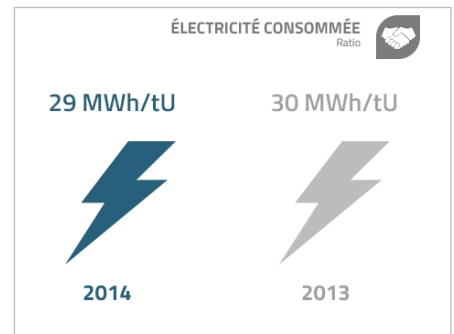
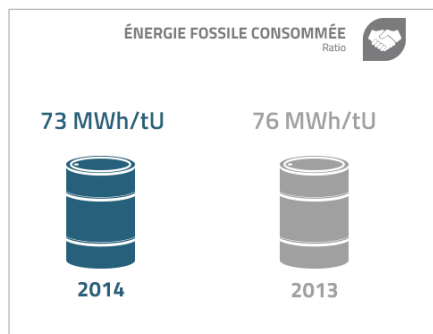
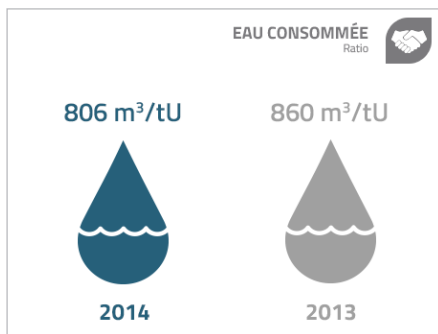
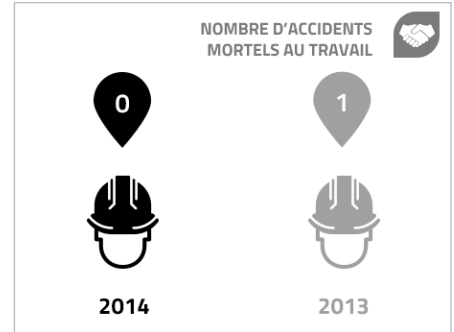
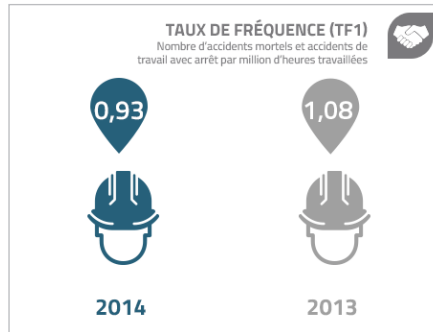
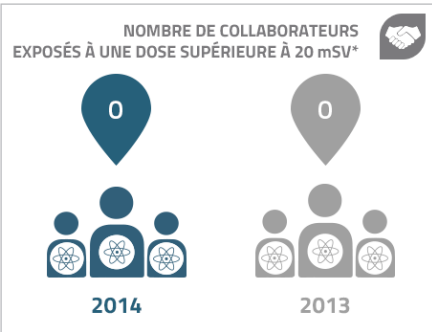
PROFIL



DÉMARCHE RSE



ENGAGEMENTS



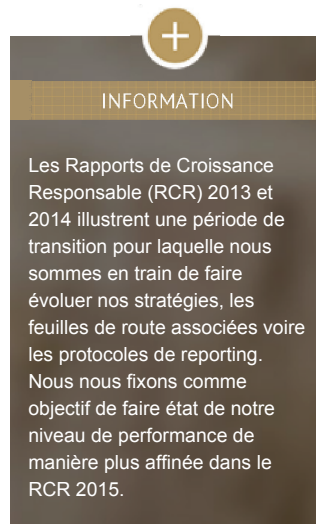
■ OBJECTIFS DE RESPONSABILITÉ

Notre démarche vise l'amélioration de nos pratiques autour de
7 grands engagements de responsabilité.
« Être un mineur responsable » signifie pour nous d'identifier les
principaux défis et opportunités tout en priorisant notre action.

La prévention et le management des risques figurent parmi nos objectifs prioritaires notamment dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, de la radioprotection et de l'environnement. Nous poursuivons les efforts déjà initiés.

Le contexte du marché de l'uranium amène nos équipes à concentrer les efforts en matière de performance industrielle, pour continuer à **satisfaire nos clients aux meilleurs coûts de production** tout en maintenant nos activités minières dans les territoires où nous sommes présents, dans le respect de nos engagements responsables.

A l'international, nos pratiques doivent se renforcer dans le domaine de l'**intégration dans les territoires et de la gestion de l'après-mine**. Cela passe nécessairement par l'identification et la mise en œuvre d'une stratégie à moyen/long terme que nous sommes en train de définir.



INFORMATION

Les Rapports de Croissance Responsable (RCR) 2013 et 2014 illustrent une période de transition pour laquelle nous sommes en train de faire évoluer nos stratégies, les feuilles de route associées voire les protocoles de reporting. Nous nous fixons comme objectif de faire état de notre niveau de performance de manière plus affinée dans le RCR 2015.

Les activités minières d'AREVA respectent les droits fondamentaux des personnes et portent cet engagement par le respect de la réglementation en vigueur, la mise en application de la Charte des valeurs AREVA et au travers du management des risques. Nous devons continuer notre approche par la définition de plan de formation et/ou d'outils opérationnels spécifiques aux Droits de l'homme.

Enfin l'acceptabilité de nos activités minières est incontournable d'un dialogue et d'une concertation pérennes avec nos parties prenantes locales autour de ces domaines à responsabilité. Nous poursuivons cette relation et nos engagements en matière de transparence et de partenariats.

INDEX DES OBJECTIFS

Santé au travail et Radioprotection	
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer à la feuille de route opérationnelle de la Business Line Mines les objectifs de la politique Santé-Sécurité 2014-2016 AREVA et les plans d'amélioration relatifs aux diagnostics « santé » conduits en 2013/2014 dans les pays où nous sommes présents. 	<p>Exemples de mise en pratique en 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> La feuille de route opérationnelle de la Business Line Mines continue à être intégrée tant au niveau France, où par exemple, un service de santé au travail AUTONOME Groupe a été créé, et aussi à l'international, dans les pays où nous sommes implantés. Compte tenu de la spécificité du secteur minier et ses activités évoluant en milieu isolé, la politique « salariés en déplacements » continue de s'améliorer. Aucun collaborateur n'a été exposé à une dose supérieure à 20 mSV.
Sécurité au travail	
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route Business Line Mines basée sur 4 axes : leadership & culture, organisation et compétences, standards et procédures, analyses des risques. Zéro accident mortel. Taux de fréquence (TF1) inférieur à 1 soit pas plus de 27 accidents avec arrêt. Finaliser le déploiement du système de management de la santé et sécurité au travail OHSAS 18001 sur nos sites au Kazakhstan et en Mongolie. 	<p>Exemples de mise en pratique en 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous n'avons pas eu à déplorer d'accident mortel. Le taux de fréquence enregistré est inférieur à 1 (0,93). Le déploiement du système de management de la santé et sécurité au travail OHSAS 18001 sur nos sites au Kazakhstan et en Mongolie se poursuit.
Environnement & Biodiversité	
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer à la feuille de route opérationnelle les objectifs de la politique Environnement 2014-2016 AREVA et les plans d'amélioration relatifs aux résultats de la cartographie des risques Sûreté, Santé, Sécurité, Environnement 2013/2014. 	<p>Exemples de mise en pratique en 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre des dispositions du groupe, la politique environnement 2014-2016 continue son déploiement et sa déclinaison en France et à l'international. Deux exercices de préparation aux situations d'urgence de niveau 3 ont été réalisés (en Mongolie et en France).

Intégration dans les territoires et relation avec nos parties prenantes

- Définir la stratégie et la feuille de route Business Group Mines autour de 3 axes relatifs à la gouvernance, la prévention des risques à court et moyen termes et le monitoring sociétal, en considérant les enjeux relatifs à l'après-mine.

Exemples de mise en pratique en 2014 :

- Déploiement des Comités Sociétaux Mines (CSM), véritable organe de gouvernance au sein desquels sont abordés les questions sociétales en Mongolie (4 en 2014), au Gabon (1 en 2014), au Niger(1 en 2014), en Namibie(1 en 2014) et au Kazakhstan (1 en 2014).
- Réalisation des cartographies des parties prenantes au Gabon et en Mongolie.
- Réalisation de projets structurants permettant une réponse durable à des attentes des parties prenantes à travers des projets comme le « projet vétérinaire » en Mongolie et le « projet d'irrigation de la vallée de l'Irhazer » au Niger.

Implication sociale

- Déployer le Cycle du manager.
- Le plan de formation Mining College pour l'année 2015 prévoit de former 179 stagiaires, avec 14 sessions déployées sur site et 11 sessions en France, représentant 15 des 21 formations proposées au catalogue.
- Engagements diversité : 26% de femmes au Comité de Direction, renouveler la campagne des experts, améliorer le taux d'emploi des personnes en situation d'handicap, favoriser la mobilité pour le développement des compétences entre nos pays d'implantation.

Exemples de mise en pratique en 2014 :

- Cycle du manager : le taux de réalisation des entretiens de performance 2014/2015 est de 99,5% pour les cadres et 92% pour les non cadres. 70% des postes clés de la Business Line Mines sont tenus par des Talents.
- Le nouveau modèle managérial Manager@AREVA est connu et partagé sur l'ensemble des sites de la Business Line Mines afin de mieux outiller ses managers pour accompagner leurs équipes face aux défis qu'elles rencontrent au quotidien dans le contexte actuel de transformation du Groupe. Nos managers, en France ainsi que sur nos sites - Australie, Canada, Kazakhstan, Namibie, Niger, Mongolie - ont été sensibilisés et partagent désormais le même approche managériale en termes de compétences et de comportements.
- Nouvelle formule Mining College : 52 collaborateurs de la Business Line Mines ont été formés dans le cadre de la nouvelle formule du Mining College mise en œuvre en septembre 2014 soit 7 sessions de formations concernant 5 modules.

Innovation

- Efficacité opérationnelle : poursuivre les sessions de formation et de sensibilisation aux outils de la performance pour la réalisation d'économies. Atteindre 10 employés par site opérationnel « greenbelt » ou équivalent.
- Innov'Action : identifier la faisabilité de 2 brevets en 2015 et en 2016.

Exemples de mise en pratique en 2014 :

- un peu plus de 450 personnes supplémentaires ont été sensibilisées ou formées aux outils de la performance.
- le Comité des Sages de la Business Line Mines d'AREVA lance «Sages'Innov 2014».

Ethique & Transparence

- Définir la feuille de route relative à l'amélioration de nos pratiques opérationnelles en matière de droits de l'homme.
- Satisfaire pour le RCR le niveau d'application GRI A+ et préparer à la transition au G4 (notamment par la matérialité).
- Mettre en concordance de manière préventive les exigences GRI et celles de la réglementation Grenelle 2 art. 225 en matière de reporting.

Exemples de mise en pratique en 2014 :

- Concernant la feuille de route relative à l'amélioration de nos pratiques opérationnelles en matière de droits de l'homme, une analyse de l'existant a été faite.
- Le niveau d'application GRI A+ a été soumis à l'évaluation du Service Rapports du GRI pour le présent rapport et une attestation a été délivrée.



« Zéro papier »

La réalisation de ce rapport annuel, le Rapport de Croissance Responsable des activités minières d'AREVA (RCR), pilotée par la Direction de la Responsabilité Sociétale d'AREVA Mines, est le résultat de la mobilisation de l'ensemble de nos équipes présentes au siège de nos activités minières et sur sites.

Nous proposons un **site internet totalement dédié à ce rapport annuel** et abandonnons la réalisation de rapport en version papier. Nous proposons à nos lecteurs de réaliser leur propre rapport PDF en ciblant les sujets d'intérêt pour eux dans la section : « **Téléchargez** ».

Bien que ce rapport ne puisse pas répondre de manière exhaustive à l'ensemble de nos parties prenantes, nous nous efforçons de présenter les informations et les données de performance jugées les plus pertinentes sur la période couverte.

Progressivement, nous souhaitons **impliquer les différentes familles de parties prenantes** en lien avec nos activités minières pour la réalisation de ce rapport. A ce titre nous proposons la fonctionnalité « **Participez** » de manière à ce que les personnes intéressées par nos activités puissent participer à l'exercice de matérialité du RCR 2015 et alimenter un forum de questions dans « **Contactez-nous** » auxquelles nous répondrons au travers de nos RCR.

Évolution de la période de reporting

Le **RCR 2014** est la cinquième édition de cet exercice annuel. Les rapports précédents sont disponibles en téléchargement dans la « **Médiathèque** ».

Le calendrier de mise à disposition du RCR sert à :

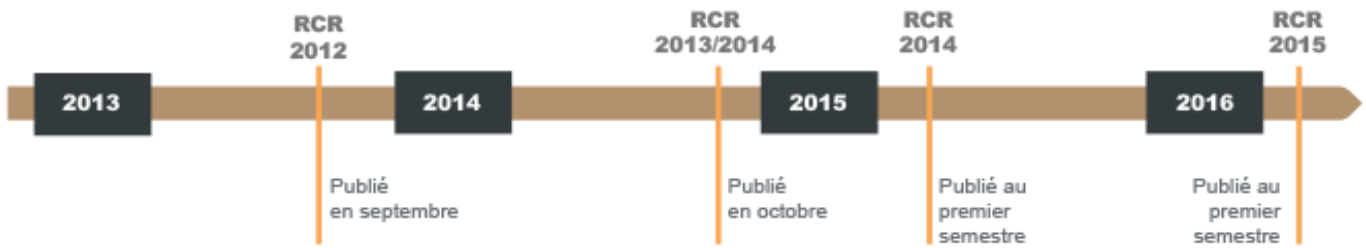
- mettre à disposition de nos parties prenantes le rapport plus tôt dans l'année de manière à leur permettre de mieux évaluer la performance de l'année n-1 ;
- aligner la sortie du RCR avec celle des documents financiers, généralement publiés fin du premier trimestre de chaque année (mars/avril), de manière à anticiper les exigences Grenelle 2 auxquelles AREVA Mines SA pourrait être soumise à compter de 2015/2016, et à aligner la période d'audit du RCR de la Business Line Mines avec celle de l'exercice des Commissaires aux comptes d'AREVA ;
- commencer à nous préparer à l'évolution vers la version 4 du GRI en intégrant mieux l'exercice de matérialité en amont du processus de production du RCR, de même que la mise à jour de nos protocoles de reporting.

Le RCR 2014 est un rapport avec les spécificités suivantes :

- il couvre la performance de nos engagements responsables sur l'année 2014 c'est-à-dire que la période de reporting des informations quantitatives est arrêtée au 31 décembre 2014 ;
- il est construit selon les premières orientations de l'exercice de matérialité en cours de réalisation au sein de nos activités (**Livrable A**), raison pour laquelle nous avons identifié 7 familles d'engagements responsables ;
- nous satisfaisons le **niveau d'application GRI « A+ »** ;
- nous mettons à disposition de nos parties prenantes la fonctionnalité « **Participez** » pour leur permettre de participer au processus de production du RCR 2015.

Le RCR 2015 sera l'aboutissement de cette nouvelle dynamique de reporting avec :

- une présentation des résultats consolidés de notre exercice de matérialité intégrant les retours de nos parties prenantes au travers de la fonctionnalité « **Participez** » ;
- l'analyse plus affinée de la performance relative à nos engagements ;
- une meilleure couverture des informations à l'international (par exemple le chapitre « implication sociale » couvre majoritairement le périmètre France) ;
- en parallèle la montée en puissance des rapports de développement durable de nos sites.



Périmètre des informations

En déclinaison de la stratégie et des politiques d'AREVA et des premières orientations données par le **Livrable A** de notre matrice de matérialité 2013-2014, ce rapport a pour vocation de **présenter la performance liée aux principaux enjeux de responsabilité** des activités minières sous 7 grandes familles d'engagements : sécurité au travail, santé et radioprotection, environnement et biodiversité, intégration dans les territoires, implication sociale, après-mines, innovation.

La rubrique Démarche RSE a évolué afin de mieux expliquer le socle de nos engagements.

Les informations présentées couvrent les actifs pour lesquels AREVA est opérateur dans les activités minières d'uranium : **exploration, développement de projets, production, réaménagement**. Les informations consolidées ciblent les activités présentes en **France, au Canada, au Niger, au Kazakhstan, en Mongolie, au Gabon, en Namibie**. Lorsque le périmètre couvert ne concerne qu'un pays donné, cela est mentionné (notamment dans le chapitre implication sociale).

GRI et vérification externe

Nos équipes déploient sur le périmètre des activités minières les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) version G3.1, supplément sectoriel mines et métaux (MMSS). Le logo du **niveau d'application A+** est disponible dans la page dédiée **Index GRI**. **Nous nous préparons à horizon de l'année 2016 à la transition vers la version G4.**

Nous satisfaisons ainsi les engagements pris dans le cadre de notre participation au Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) et le calendrier des objectifs associés que nous avons annoncés dans le RCR 2012. Cette démarche est réalisée dans le respect du Grenelle 2 qui guide de manière réglementaire, les thématiques à développer dans le cadre du reporting extra-financier des sociétés.

Pour la première fois en 2014, nous avons réalisé une **vérification indépendante du contenu de ce rapport** dans le respect de la procédure d'Audit de l'ICMM et des principes déontologiques d'audit AA1000. L'attestation délivrée par le cabinet d'audit est disponible en **téléchargement**.

Chaque année le groupe procède à l'audit d'un échantillon d'indicateurs environnementaux dans le cadre de l'exercice de la vérification indépendante du chapitre extra-financier du Document de référence AREVA. À ce titre, certains de nos sites miniers peuvent être sélectionnés pour l'examen de ces indicateurs. Les sites de Katco (Kazakhstan) et Bessines (France) ont été audités en 2014.

Protocole de reporting

Pour les sujets environnementaux, sociaux, économiques et éthiques, des **protocoles techniques internes** sont développés depuis plusieurs années. Bien qu'ils nous permettent de satisfaire la plupart des indicateurs proposés dans les lignes directrices du GRI, ils ne correspondent pas systématiquement à l'unité ou la formule de calcul proposée dans les protocoles de reporting GRI.

Des contraintes réglementaires françaises ne nous autorisent pas à rendre compte sur des catégories d'indicateurs en lien avec la diversité pour lesquels d'autres réglementations nationales le permettent.

Enfin dans la mesure du possible, pour toutes thématiques sur lesquelles nous ne possédons pas ou mettons à jour des protocoles techniques, nous nous efforçons de **considérer l'approche du GRI** quand elle est pertinente et applicable au périmètre de nos activités.

A noter : concernant les indicateurs « Responsabilité vis-à-vis des produits ». La majorité de ces informations sont gérées et maîtrisées par les entités corporate AREVA ou en aval des activités minières d'AREVA sur le cycle du combustible nucléaire et ne sont pas applicables sur le périmètre de la Business Line Mines.



RUBRIQUE ÉTUDES DE CAS

Extrait du Rapport 2014 de Croissance Responsable
des activités minières d'AREVA.

L'ensemble du rapport est téléchargeable sur :
www.rse-mines.aveva.com

■ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Journée internationale dédiée à la sécurité, pour nos salariés et nos sous-traitants

L'enjeu : développer chez les collaborateurs et les sous-traitants d'AREVA une culture de la sécurité pour tendre vers l'objectif du « zéro accident ».



■ AREVA Mines Niger



Niger

A Niamey, la diffusion de l'interview d'Olivier Wantz – Directeur Général Adjoint d'AREVA en charge de la Business Line Mines - sur la sécurité a été suivie du bilan sécurité de la Business Line Mines en 2013, de la présentation des 9 nouveaux standards sécurité 2014, et de l'analyse d'accidentologie et les addictions.

Quant à la journée célébrée à Arlit par les géologues d'AREVA Mines Niger, elle a consisté en un séminaire-atelier d'information et de sensibilisation sur les standards sécurité.

■ Imouraren (Niger)



Niger

Sur le site d'Imouraren, les équipes ont organisées des sessions de **chasse aux anomalies** dans les secteurs d'activité définis : base-Vie Imouraren, ateliers, chantiers, magasins, mines à ciel ouvert...

■ **COMINAK (Niger)**



COMINAK a réalisé sa journée à AKOUTA. Elle a regroupé salariés, sous-traitants, et autorités administratives d'Arlit. L'enjeu était de renforcer la culture sécurité et le **respect des standards** par l'acquisition de bons comportements et de bons réflexes sécurité.

■ **SOMAÏR (Niger)**



La journée de SOMAIR a réuni les salariés et sous-traitants autour des 9 **nouveaux standards sécurité**, impulsés depuis 2013. Tous étaient mobilisés pour suivre une démonstration de secourisme par les sapeurs-pompiers de SOMAIR. Des prix ont été remis aux lauréats sécurité et aux agents SOMAIR désignés "Employés du mois". La manifestation a pris fin par une visite guidée de stands par les salariés et le public.

■ **KATCO (Kazakhstan)**



La filiale KATCO a articulé son événement autour d'ateliers pratiques : intervention d'urgence, risque acide, travail en hauteur, premiers soins et réanimation, etc. Un temps de partage d'expérience était aussi prévu autour des sujets sécurité. La journée s'est conclue par la remise de prix valorisant le travail et l'engagement des salariés et sous-traitants.

■ **Mongolie**



Deux opérations ont été organisées en Mongolie. Une première sur le site de Dulaan Uul autour d'un jeu : "Vivre libre des dangers" avec les équipes d'AREVA et de ses sous-traitants. La deuxième dans les bureaux d'Ulan Bator, pour rappeler l'importance de la sécurité à tout emplacement, aussi bien dans les bureaux que sur site.

■ **AREVA Resources Canada**



A Saskatoon, plus de 130 employés, sous-traitants et fournisseurs ont été invités à mettre la sécurité sur leur agenda. Le directeur d'AREVA Resources Canada a partagé son engagement personnel et a donné le coup d'envoi à une série d'ateliers sur les dangers du quotidien : conduite distraite, sécurité des sièges automobiles pour enfants, système urbain d'identification massive des urgences, dépistages de drogues et dangers chimiques.

■ **Bessines (France)**



C'est avec un jeu de l'oie géant que le site de Bessines a rythmé sa journée. Articulés autour de 6 thèmes (sécurité routière, risques chimiques, travail en hauteur, relation avec les prestataires, radioprotection, machines et outils), les sujets sécurités étaient traités sous formes de mini-jeux pédagogiques.

■ **Trekopje (Namibie)**



Trekopje a opté pour un format pluriel : slide show, vidéos, jeux de rôles et discussions ... ont permis de couvrir une grande diversité de sujets . Un temps dédié a traité de la « conduite défensive », en réponse au risque spécifique de conduite sur les routes de graviers. Enfin, l'équipe sécurité a rappelé comment mieux sensibiliser les équipes à travers l'échange ("Safety eye to eye interaction"). 57 employés et sous-traitants – soit 89% des équipes - ont participé.

■ **Australie**



Au cœur des enjeux, la formation de conducteurs a rythmé la journée australienne. Le personnel a été formé à conduire pour sauver des vies, du temps et de l'argent en dépit des conditions environnantes et des actions des autres.

Exercices de crise

L'enjeu : prévenir et maîtriser les risques liés à un événement exceptionnel.

■ BESSINES – 2014



France

Le 17 septembre 2014, un exercice de crise de niveau 3 (le plus haut) a mis en scène **une explosion dans un bâtiment** d'entreposage de minerais provoquant un incendie et faisant plusieurs blessés. Objectifs de l'exercice : tester la réactivité de l'établissement en cas d'événement grave, et évaluer le niveau de maîtrise de la gestion de crise.

Mobilisant à la fois les équipes de l'établissement de Bessines et celles du siège de la Business Line Mines à Paris, l'**exercice grandeur nature** a permis de vérifier la bonne mise en œuvre des procédures, tester le dispositif d'alerte, la cohérence des informations avec les autorités locales (Préfecture, DREAL) ainsi que la fluidité des interfaces avec les parties prenantes internes. L'exercice terminé, les acteurs ont partagé leur **retour d'expérience** et identifié des actions d'amélioration à mettre en œuvre.

■ KAZAKHSTAN – 2013



Kazakhstan

Le 10 janvier 2013, un exercice de crise à grande échelle simulant un **événement climatique** a été réalisé au Kazakhstan avec la collaboration des équipes de KATCO JV LLP, AREVA Mines et AREVA Corporate. L'exercice consistait à gérer les incidents pouvant survenir dans le cadre d'un événement climatique : accidents de la circulation, pollution due à un nuage

Les différents scénarios d'incidents impliquaient les équipes de KATCO (locales et expatriés), mais aussi les **sous-traitants et les fournisseurs**. L'enjeu de la simulation était de **faire coopérer de nombreuses entités à l'international** : le site localement (poste de commandement avancé), le centre de commande d'urgence (poste de commandement et de direction local), le centre de commandement de crise à Almaty (poste de commandement et de direction régional) et le centre de gestion de crise d'AREVA (poste de commandement et de direction AREVA) qui s'est appuyé sur l'équipe technique de crise d'AREVA Mines.



■ INTÉGRATION DANS LES TERRITOIRES

Pérenniser la coopération avec les éleveurs d'Ulaanbadrakh, en Mongolie



Mongolie

L'enjeu : assumer notre responsabilité au-delà de nos activités, afin d'en favoriser l'acceptabilité sur les territoires où nous sommes implantés.

Notre présence a un impact sur les territoires et les populations qui y vivent. Le **dialogue** avec les parties prenantes locales se renforce d'année en année, mettant en lumière les difficultés et les problématiques rencontrées. Il devient alors plus facile d'identifier des solutions concrètes et utiles, comme le projet de soutien vétérinaire auprès des éleveurs d'Ulaanbadrakh, en Mongolie. **Financé et coordonné sur 2 ans**, ce programme est développé en partenariat avec une association vétérinaire mongole et une ONG française.

Consultations vétérinaires

En 2014, les équipes d'AREVA Mongol impulsent un projet dans la région Dornogovi, au sud-est de la Mongolie. Il s'agit d'un support vétérinaire prenant la forme de **consultations et de formations auprès des éleveurs**. Ce soutien leur permet de comprendre et maîtriser les maladies qui touchent les animaux présents sur la zone d'activité d'AREVA Mongol.

Formation des éleveurs

L'élevage de cheptels est une activité économique importante pour la Mongolie. Elle représente 20 % du PIB et emploie 40 % de la population. En améliorant les connaissances des éleveurs mongols au travers de groupes d'échanges et de sessions de formation, ce projet les rend « acteurs » de la santé de leur cheptel, et contribue à favoriser leur développement.

Cette action est l'un des 24 projets mis en lumière par le BG Mines grâce aux AREVA AWARDS 2015. Organisé tous les 2 ans depuis 2005, ce concours interne récompense les projets innovants en faveur de la performance du groupe, respectueux des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux et revêtant un caractère d'exemple pour l'ensemble des entités d'AREVA dans le monde.

Financement d'un projet agro-pastoral d'irrigation, destiné à renforcer la sécurité alimentaire dans des zones désertiques



Niger

L'enjeu : renforcer la vitalité du partenariat entre le gouvernement du Niger et AREVA, via le financement de projets d'infrastructures et de développement local de grande ampleur.

AREVA est présente au Niger depuis les années 1970 via les sociétés d'exploitation SOMAÏR et COMINAK qui emploient plus de 2 500 personnes, à l'ouest du massif granitique de l'Aïr. Dans le cadre d'un accord de partenariat stratégique avec l'État du Niger, AREVA apporte son soutien financier à plusieurs programmes de développement. Parmi eux, le projet « IRHAZER ».

Un programme d'agriculture irriguée dans la vallée D'IRHAZER

IRHAZER est une vallée située au nord du pays. Elle est caractérisée par plus de 100 000 hectares de terres irrigables disponibles, et par la présence d'importantes nappes d'eau souterraine. AREVA a signé une convention avec le gouvernement nigérien et s'engage à financer, à hauteur de 17 millions d'euros, un vaste programme d'agriculture irriguée dans cette vallée. Placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, ce projet est engagé sur 6 ans – avec une phase pilote de 2 ans. Son objectif : renforcer la sécurité alimentaire du pays en développant des systèmes d'irrigation dans les zones désertiques.

Un projet pilote sur 100 hectares de cultures

Un test sur 100 hectares de terre de cultures irriguées est en cours sur les sites d'Agharous et de Tiguirwit. Une ferme agropastorale et une ferme agricole ont été construites. Les travaux d'aménagement et de réhabilitation ont commencé, avec la mise en place de réseaux d'irrigation et bassins de stockage d'eau, l'installation de nouvelles pompes sur les forages, la construction d'abris et de clôtures des périmètres, la création de stocks de fumier ainsi que l'installation de groupes électrogènes.

Une fois la phase pilote réalisée, le projet sera déployé à grande échelle dans la vallée de l'IRHAZER et dans la plaine du TAMESNA. A terme, près de 5 000 hectares en plein désert seront dotés d'infrastructures d'irrigation pour la culture maraichère et bénéficieront à plus de 2 000 ménages structurés en organisation de producteurs.

Pilotage et suivi d'AREVA

AREVA participe au Comité d'orientation avec l'Etat et prend part au pilotage du programme. En juin 2014, les membres du comité de pilotage (représentants des autorités nationales, régionales et locales, agriculteurs, membres de la société civile, délégation d'AREVA conduite par Ibrahim Courmo, Directeur de la Responsabilité Sociétale d'AREVA Mines) se sont réunis à Agadez. Ils ont dressé un bilan positif des actions engagées et émis des recommandations. Parmi elles, la nécessité d'accélérer l'évaluation des résultats de la phase pilote, une meilleure visibilité des actions et une plus grande implication des acteurs.



Selon Serge Martinez, Directeur Général de la COMINAK, « Ce projet vise à transformer radicalement les systèmes de production agricole du Niger, afin de mettre à l'abri de la famine les populations rurales, et leur garantir les conditions d'une pleine participation à l'enrichissement et à la répartition des ressources de leur pays. Il s'inscrit pleinement dans l'initiative 3N mise en œuvre par les autorités nigériennes : les Nigériens Nourrissent les Nigériens. »

■ IMPLICATION SOCIALE

Créer localement de nouvelles opportunités pour le développement des compétences et le recrutement de salariés qualifiés



L'enjeu : répondre aux besoins en recrutement de salariés qualifiés sur nos sites.

Canada

En vue du redémarrage et de l'exploitation de l'usine de McClean Lake, AREVA a initié dès 2012 un projet de formation auprès des communautés locales. Ce programme, inscrit dans le long terme, permet de répondre aux besoins en recrutement d'AREVA et offre aux communautés éloignées de l'emploi des formations qualifiantes.

Programme « CAREER TRAINING »

Les communautés du bassin de l'Athabasca sont les communautés les plus proches du site de McClean. Les résidents de ces communautés reculées du Nord Saskatchewan, pour la plupart indiens, bénéficient d'un nombre très limité d'opportunités d'emplois ou de développement de compétences. Depuis 2012, AREVA développe plusieurs programmes qui se composent d'une série de formations et de développement.

Ces programmes de formation s'articulent autour de 6 axes :

- **Préparation à l'emploi** : préparer au monde du travail les jeunes des communautés du Nord
- **Formation d'opérateurs** : des modules adaptés à l'usine de McClean Lake technologiquement très avancée
- **Formation de superviseurs** : développer connaissances et compétences par tutorat et formation au leadership
- **Programme pour les techniciens de laboratoire** : une formation technique sur site et hors site
- **Observation en entreprise** à destination des étudiants du secondaire
- **Accompagnement aux métiers** de la mine en amont de l'apprentissage.



Des bénéfices croisés sur le long terme

La mise en œuvre de ce programme permet aux équipes de McClean Lake de développer **une solution sur le long terme** et de sécuriser leurs besoins en recrutement. Depuis le lancement du programme en 2012, 35 jeunes de la région Nord ont validé leur formation d'opérateur. En 2014, 5 programmes de formation de 3 mois ont été proposés et ont débouché sur 46 embauches. Le nombre de candidatures continue d'augmenter et le taux de maintien en poste de ces diplômés est quasiment de 100 %. Des partenariats sont envisagés avec des représentants de la communauté locale, des établissements d'enseignement et des organismes de financement. Le prochain programme aura lieu de mars à mai 2015.

Ce projet a été récompensé par un prix lors du concours interne, les AREVA Awards 2013.



■ APRÈS-MINES

miniers



L'enjeu : anticiper les exigences réglementaires et mieux répondre aux préoccupations sociétales relatives à la gestion des anciens sites miniers.

France

Le programme de R&D « Envir@mines » a été créé en 2011. Il vise à satisfaire et à anticiper les exigences du **Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR)** sur la question des risques liés à l'après-mines.

Si le projet Envir@Mines concerne tous les sites miniers du groupe, nous allons ici nous focaliser sur **les actions menées en France**, sur des mines déjà réaménagées. Notre enjeu : améliorer les **connaissances** sur l'empreinte environnementale des sites et proposer de nouvelles technologies pour optimiser la **gestion et le traitement des eaux**.

11 partenaires académiques (l'Université Paris VI, l'Ecole des Mines de Paris, l'Université de Poitiers, l'Université de Bruxelles, l'Université de Manchester, l'Université de Grenade, le CEA, etc.) travaillent avec les équipes d'AREVA en France. Leurs travaux de recherche se concentrent autour de **3 thématiques** : gestion des stériles, gestion des résidus de traitement et gestion des rejets aqueux. Voici un point d'étape de ce qui a été réalisé ainsi que des travaux en cours à ce jour.

Gestion des résidus de traitement

AREVA étudie l'évolution des résidus de traitement des minerais et travaille à **l'élaboration de modèles permettant de prévoir leur impact environnemental à long terme** sur la base d'un scénario d'évolution normal et des scénarios d'évolution altérée.

Gestion des stériles miniers

AREVA a mené une **campagne de prélèvements** sur plusieurs sites réaménagés afin de caractériser l'évolution du stockage des stériles et son risque potentiel pour le milieu naturel. Une **étude pluriannuelle** visant à développer des modèles de prévision de migration de l'uranium depuis les verses à stériles vers l'environnement est en cours.

Rejet aqueux et biodisponibilité

Les **futures normes françaises** sur la qualité environnementale en milieu aquatique prendront désormais en compte la notion de biodisponibilité des contaminants. Pour répondre à ces nouvelles exigences, AREVA **améliore sa connaissance de la biodisponibilité** de plusieurs métaux d'intérêt (Uranium, Radium, Baryum, Aluminium, Manganèse, Fer) et de leurs risques potentiels pour les écosystèmes. **Un outil de mesure directe** de la biodisponibilité des éléments dissous dans le milieu aquatique est en cours de développement et de nouveaux procédés de traitement des eaux sont à l'étude.



INNOVATION

« SAGES'INNOV » : un concours d'innovation interne prometteur



France

L'enjeu : développer, au plus près du terrain, notre capacité à déployer des solutions pour l'avenir

Dans le cadre du programme Innov'Action d'AREVA, le Comité des Sages de la Business Line Mines lance en 2014 le concours « Sages'Innov ». Partisans d'une innovation pragmatique et opérationnelle, ce concours vise à **stimuler la créativité et l'audace** au plus près des équipes terrain.

Sélection des idées

La sélection s'opère via la **communauté des experts**. Le processus implique les 8 domaines techniques d'AREVA Mines. Les référents de chaque domaine technique organisent un recueil et une pré-sélection des projets. En s'appuyant sur leur réseau, ils apprécient les potentialités de chaque idée pour présenter les plus prometteuses au Comité des Sages.

La première édition (2014) a vu remonter plus de **80 idées** dont 19 ont été sélectionnées pour être présentées au Comité. En plus de faire émerger les solutions de demain, SAGES'INNOV accélère le développement de brevets et la mise sur le marché de nouvelles solutions. En effet, les gagnants se voient dotés d'une **enveloppe de 50 000 €** leur permettant de donner vie à leur idée.

3 projets récompensés

3 catégories de prix récompensent les lauréats :

PRIX DU QUICK WIN : Récompense une idée qui peut être mise en œuvre rapidement et à coût modéré

PRIX DE L'INNOVATION TECHNIQUE : Récompense une idée particulièrement innovante techniquement

PRIX DU PLUS FORT POTENTIEL : Récompense une idée à fort potentiel de retour sur investissement

Optimiser les volumes d'acide sulfurique dans le procédé de traitement chimique



Niger

L'enjeu : réduire le volume d'acide sulfurique utilisé pour dissoudre l'uranium sans en réduire le rendement.

Une des innovations phares dans le domaine du traitement chimique de l'uranium, a été mise en lumière par le concours interne **AREVA Awards**, récompensant les équipes de COMINAK. Pour comprendre cette innovation, il faut savoir que l'acide sulfurique permet de faire passer l'uranium contenu dans le minerai, d'une forme solide à une forme liquide. **1er réactif chimique en coût et en volume** pour les mines d'AREVA au Niger, il représente 10% des coûts de production de COMINAK. Chaque année, sa production sur site nécessite l'acheminement de 20 000 tonnes de soufre.

Un procédé plus efficace et moins polluant pour produire l'uranium

L'histoire commence en 2012, quand les équipes de COMINAK constatent que le procédé chimique de traitement du minerai est de plus en plus consommateur d'acide sulfurique. L'acide est alors injecté en un seul point et en excès. Alors que la quantité d'acide à introduire dans le procédé doit être optimisée pour dissoudre le maximum d'uranium au meilleur coût, elle doit aussi être suffisante pour se prémunir de colmatages et de dépôts préjudiciables à la bonne marche des installations.

En quelques mois, les équipes de COMINAK travaillent en **étroite collaboration** (qualité, procédé, fabrication, maintenance, etc) et développent un tout nouveau procédé permettant de réduire la consommation d'acide, réduisant ainsi l'**empreinte environnementale** du procédé tout en optimisant la production d'uranium.

Les bénéfices

Depuis mai 2012, les résultats sont significatifs : diminution de la consommation d'acide sulfurique de près de 10% du volume annuel ; maintien du rendement de récupération de l'uranium ; diminution des coûts de production et de maintenance ; réduction de l'empreinte CO₂ (190 tonnes par an soit l'équivalent de 40 camions acheminant 1 800 tonnes de soufre) ; **diminution des rejets de SO₂** (soit 80 tonnes par an) ; réduction des risques d'accidents routiers pour l'acheminement du soufre ou de l'acide sulfurique par camion.

Ce projet a été récompensé pour sa **triple performance** : opérationnelle, fonctionnelle et environnementale. Il revêt un caractère d'exemple pour l'ensemble des entités d'AREVA dans le monde en étant potentiellement applicable sur d'autres installations minières.



Participer à la lutte contre le cancer



France

L'enjeu : valoriser nos compétences au service de la médecine nucléaire

AREVA Med est une filiale d'AREVA créée en 2009 qui concentre ses activités sur le développement de nouvelles thérapies de lutte contre le cancer.



Médecine Nucléaire

La médecine nucléaire regroupe l'ensemble des applications médicales liées à l'utilisation d'éléments radioactifs pour diagnostiquer ou traiter des maladies, notamment les cancers les plus agressifs. L'association des expertises nucléaire et médicale a permis de développer une approche novatrice appelée « **alphathérapie** ».

Suite à un programme de R&D lancé en 2005, AREVA Med développe un procédé unique permettant l'extraction du plomb-212 (²¹²Pb) à partir d'une source abondante de thorium provenant des anciennes activités industrielles d'AREVA. Cet isotope radioactif rare, à haut niveau de pureté, est aujourd'hui au cœur de projets de recherche prometteurs en médecine nucléaire.

L'alphathérapie au ²¹²Pb

L'alphathérapie consiste à associer un isotope radioactif tel le plomb-212 à un vecteur (par exemple un anticorps) capable de cibler très précisément les cellules cancéreuses grâce aux antigènes spécifiques exprimés à leur surface. La très forte énergie émise lors de la décroissance radioactive naturelle du ²¹²Pb, sur un très court rayon d'action, permet alors de détruire les cellules cancéreuses sans endommager les cellules saines environnantes.

AREVA MINES et AREVA Med

AREVA MINES soutient AREVA Med via l'expertise du CIM - **Centre d'Innovation Minière** - centre de Recherche et Développement sur le minerai d'uranium, chargé de définir et de mettre en œuvre de nouveaux procédés de traitement et de valorisation des minerais. Forte de 80 collaborateurs, cette infrastructure, mondialement reconnue pour ses travaux de recherche et d'expertise sur les minerais d'uranium de tous les continents, est rassemblée sur le site de Bessines (Limousin).

* La médecine nucléaire regroupe l'ensemble des applications médicales liées à l'utilisation d'éléments radioactifs pour diagnostiquer ou traiter des maladies et le plus souvent des cancers qui peuvent être très agressifs.



■ ÉTHIQUE ET DROITS DE L'HOMME

Lutter contre la corruption - Création d'un nouveau département dédié à la lutte contre la corruption



Kazakhstan

L'enjeu: sensibiliser à la lutte contre la corruption, du plus haut niveau du management jusqu'aux équipes opérationnelles, dans tous les pays où nous sommes présents.

La lutte contre la corruption est encadrée par la [Charte des valeurs d'AREVA](#). Plus qu'un document cadre, elle constitue le socle de la gouvernance éthique de nos activités.

Sur la période 2013/2014, les membres du Comité de Direction de la Business Line Mines et les directeurs de filiales à l'étranger, ont suivi une **formation à l'éthique**. A cette occasion, le directeur général de la filiale KATCO au Kazakhstan a présenté une initiative lancée en 2014 au sein de sa filiale : la **création d'un service de contrôle interne** qui lui est directement rattaché.

Cette cellule de contrôle composée d'un binôme (une personne issue de la direction financière et une ressource en cours de recrutement, sous sa supervision) a été intégrée au nouvel organigramme de la société. Plusieurs procédures ont été éditées pour cadrer la démarche. Une feuille de route annuelle est en cours définition pour prioriser leur action.



RUBRIQUE ANNEXES

INDEX GRI

Le Rapport 2014 de Croissance responsable des activités minières d'AREVA (RCR 2014) a été préparé selon les lignes directrices du GRI G3.1. Le supplément sectoriel des mines et métaux a également été utilisé. Nous rendons compte en premier lieu sur les indicateurs dits de « cœur » (*core indicators*) et ceux en lien avec le supplément sectoriel (MMSS ou avec un commentaire spécifique COMM).



Pour chaque indicateur, nous précisons si nous rendons compte :

- totalement (en bleu) ;
- partiellement (en mauve : l'indicateur n'est pas pertinent dans sa globalité ou l'information est disponible partiellement ou de manière non consolidée pour la Business Line Mines) ;
- ou pas (en gris : pour des raisons de non disponibilité, de confidentialité ou protocole en cours d'étude).

Profil de l'organisation

1. Stratégie et analyse

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Totalement	■ Message du Directeur
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Message du Directeur ■ Principaux risques ■ Exemples opérationnels ■ Focus Après-mines ■ Nos 7 engagements ■ Objectifs ■ Matérialité

2. Profil de l'organisation

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
2.1	Nom de l'organisation	Totalement	■ A propos de nous
2.2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes	Totalement	■ Marché de l'uranium
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises	Totalement	■ Le point sur nos activités
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation.	Totalement	■ Présence dans le monde
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et nom des pays où soit l'exploitation est majeure, soit les questions relatives au développement durable traitées dans le rapport s'avèrent particulièrement pertinentes	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ A propos de nous ■ Présence dans le monde
2.6	Nature du capital et forme juridique	Totalement	■ Gouvernance
2.7	Marchés où l'organisation opère avec répartition géographique, secteurs desservis et types de clients ou de bénéficiaires	Totalement	■ Marché de l'uranium

2.8	Taille de l'organisation	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ En bref ■ Performance financière Business Group Mines ■ Chiffre d'affaires par zone géographique
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital au cours de la période de Reporting	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gouvernance de nos activités
2.10	Récompenses reçues au cours de la période de Reporting	Totalement	AREVA Mines SA n'a pas reçu de récompense sur la période donnée

3. Paramètres du rapport

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
3.1	Période considérée	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Période de reporting
3.2	Date du dernier rapport publié	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rapport de Croissance Responsable ■ Archive RCR 2013/2014
3.3	Cycle considéré	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Période de reporting
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nous contacter
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Matérialité
3.6	Périmètre du rapport	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périmètre des informations
3.7	Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Protocoles de reporting ■ Informations sur la teneur des objectifs
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales, installations en crédit-bail, activités sous-traitées et autres situations susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les possibilités de comparaison d'une période à l'autre et/ou d'une organisation à l'autre	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périmètre des informations
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Protocoles de reporting
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Zéro papier
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport.	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nos indicateurs clés ■ Informations sur la teneur des objectifs ■ Protocoles de reporting

3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis dans le rapport	Totalement	■ Index GRI
3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport par des personnes externes à l'organisation	Totalement	■ GRI et vérification externe ■ Attestations

4. Gouvernance, engagements et dialogue

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation y compris les comités relevant du plus haut organe de gouvernance, responsables de tâches spécifiques telles que la définition de la stratégie ou la supervision de l'organisation	Partiellement	■ Gouvernance de nos activités
4.2	Indiquer si le président du Conseil d'Administration est aussi un administrateur exécutif	Totalement	■ Conseil d'Administration AREVA Mines SA
4.3	Pour les organisations ayant un système de Conseil d'Administration à organe unique, indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non exécutifs	Totalement	■ Conseil d'Administration AREVA Mines SA
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au Conseil d'Administration	Totalement	■ Relations sociales ■ Instances représentatives du personnel
4.5	Lien entre les rémunérations des membres du Conseil d'Administration, des cadres supérieurs et des cadres dirigeants (y compris les indemnités de départ) et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)	Totalement	■ Le point sur AREVA
4.6	Processus mis en place par le Conseil d'Administration pour éviter les conflits d'intérêt	Totalement	■ Le point sur AREVA
4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise exigée des membres du Conseil d'Administration pour décider des orientations stratégiques de l'organisation en matière de questions économiques, environnementales et sociales	Totalement	■ Le point sur AREVA
4.8	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation sur sa performance économique, environnementale et sociale, et état de leur mise en pratique	Totalement	■ Charte des valeurs ■ Structure de notre démarche
4.9	Procédures définies par le Conseil d'Administration (ou assimilé) pour superviser la manière dont l'organisation identifie et gère sa performance économique, environnementale et sociale, et notamment les risques, opportunités, ainsi que le respect des normes internationales, des codes de bonne conduite et des principes	Totalement	■ Gouvernance responsable
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du Conseil d'Administration (ou assimilé), notamment du point de vue économique, environnemental et social	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.

4.11	Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévention des risques ■ Grands principes de radioprotection
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure en matière économique, environnementale et sociale, auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nos initiatives volontaires
4.13	Affiliation à des associations (associations professionnelles) ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nos initiatives volontaires
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relations avec les parties prenantes
4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relations avec les parties prenantes
4.16	Démarche de ce dialogue, et notamment fréquence par type et par groupe de parties prenantes	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relations avec nos salariés ■ Exemples d'instances de dialogue et concertation
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Engagements

Approches manageriales

Approches manageriales			
Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
DMA EC	Approche managériale « Économie »	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Performance économique ■ Présence sur le marché ■ Impact économique indirect
DMA EN	Approche managériale « Environnement »	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Eau ■ Biodiversité ■ Emissions, effluents, déchets ■ Energies <p>Autres aspects DMA EN : les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.</p>
DMA LA	Approche managériale « Emploi, relations sociales et travail décent »	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Emploi ■ Relations sociales ■ Santé et radioprotection ■ Sécurité au travail ■ Formation & éducation ■ Diversité & égalité des chances ■ Rémunération femme/homme

DMA HR	Approche managériale « Droits de l'homme »	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pratiques sur les achats et investissements ■ Non discrimination ■ Liberté syndicale et convention collective ■ Travail des enfants ■ Prévention du travail forcé ■ Pratiques relatives à la protection des personnes, des biens et du patrimoine : ce rapport de croissance responsable ne fait pas état de ce sujet dans son périmètre. ■ Droits des peuples autochtones ■ Evaluation et compensation
DMA SO	Approche managériale « Société »	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communautés locales ■ Mines artisanales / Relocalisation : ce sujet n'est pas matériel pour les activités minières d'AREVA en 2014. ■ Fermeture des mines ■ Procédures et mécanismes de remontées des griefs / Préparation aux situations d'urgence Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité. ■ Corruption / Politique publique / Comportement anticoncurrentiel / Conformité à la réglementation
DMA PR	Approche managériale « Responsabilité du fait des produits »	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Materials stewardship <p>Autres aspects : nous ne rendons pas compte sur les autres aspects de cette catégorie car soit, ces sujets ne sont pas matériels en 2014 soit, nous en étudions les protocoles techniques.</p>

Indicateurs de performance

Indicateurs de performance "Economique" ▼			
Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserves, les versements aux apporteurs de capitaux et aux Etats	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Projets en faveur des communautés ■ Contribution au développement local ■ Revenus liés à nos activités
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.

EC3	Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues	Partiellement	■ Gouvernance de nos activités
EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	Totalement	■ Achats responsables
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	Totalement	■ Politique de recrutement en local
EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit	Totalement	■ Investissements sociétaux

Indicateurs de performance "Environnement"

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	Partiellement	■ Energie
EN4	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	Partiellement	■ Energie
EN8	Volume total d'eau prélevé, par source	Totalement	■ Consommation
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Partiellement	■ Aires biodiversité
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Partiellement	■ Impacts sur la biodiversité
MM1	Superficie totale de terrain utilisé ou réaménagé	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité. ■ Le point sur nos activités en France

EN14	Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité	Totalement	■ Stratégies pour la biodiversité
MM2	Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité	Totalement	■ Plan de gestion pour la biodiversité
EN16	Émissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids (teq CO ₂)	Totalement	■ Émissions Le standard et la méthodologie pour le calcul des data sont présentées dans le protocole de reporting AREVA STAR (Sustainability Tools Advanced Reporting).
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO ₂)	Totalement	■ Émissions
EN19	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids	Totalement	■ Émissions
EN20	Émissions de NO _x , SO _x et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids	Partiellement	■ Émissions
EN21	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
EN22	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Partiellement	■ Masse de déchets
MM3	Quantité totale de roches, résidus et boues et leurs risques associés	Partiellement	■ Focus après-mines
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs	Partiellement	■ Déversements accidentels
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
EN28	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires réglementations en matière d'environnement	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.

Indicateurs de performance "Emploi, relations sociales et travail décent" ▼

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	Partiellement	■ Effectifs
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Partiellement	Nombre de salariés ayant quitté l'organisation volontairement ou en raison d'un licenciement, d'un départ à la retraite ou d'un décès en activité : 226 - Niger ; 1 - Gabon ; 4 - Namibie ; 83 - Kazakhstan ; 13 - Mongolie ; 31 - France ; 24 - Canada ; 4 - Australie. Nous ne fournissons pas la répartition par tranche d'âge ou genre.
LA15	Retour à l'emploi et taux de rétention après un congé parental, par genre	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Totalement	■ 100% des salariés France
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	Totalement	■ Prévention des RPS lors des changements d'organisation
MM4	Nombre de grèves et de blocages excédant une semaine	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique	Partiellement	■ Maladie professionnelle ■ Sécurité au travail
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave	Totalement	■ Formation ■ Observatoire de la santé ■ Sensibiliser nos salariés
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle	Partiellement	■ Formation
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	Partiellement	■ Diversité CODIR
LA14	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle	Partiellement	■ Réajustement salarial

Indicateurs de performance "Droits de l'homme" ▼

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
HR2	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
HR5	Activités et sous-traitants significatifs identifiés pour lesquels le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
HR6	Activités et sous-traitants significatifs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
HR7	Activités et sous-traitants significatifs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
MM5	Nombre total d'opérations prenant place au voisinage de territoires de peuples autochtones et nombre ou pourcentage de ces opérations où un accord formel avec les populations autochtones a été établi	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
HR10	Pourcentage et nombre total d'opérations qui ont été soumises à une revue des droits de l'homme et/ou une évaluation des impacts	Totalement	■ Reporting éthique : 100% des sites / an
HR11	Nombre de plaintes relatives aux droits de l'homme, prises en compte et résolues au travers de mécanismes formalisés	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.

Indicateurs de performance "Sociétal" ▼

Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
SO1 MMSS	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Partiellement	■ Focus Niger
SO1 G3.1	Pourcentage des activités ayant mis en place un plan d'engagement envers les communautés locales, des évaluations d'impacts et des programmes de développement.	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
MM6	Nombres et description des conflits ayant eu lieu en lien avec l'utilisation du sol, traditionnellement utilisé par la population locale et les peuples autochtones	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
MM7	Étendue des mécanismes de dialogue qui ont été utilisés pour résoudre les conflits en lien avec l'utilisation du sol, traditionnellement utilisé par la population locale et autochtone, et le résultat	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
MM8	Nombre (et pourcentage) de sites opérant au voisinage de mines de petites taille ou artisanales, les risques liés et les mesures prises pour diminuer ce risque	Pas de reporting	Indicateur non pertinent sur le périmètre de nos activités.
	lieu, le nombre de ménages déplacés pour chacun et comment leur mode de vie ont été affecté par le processus	Partiellement	■ Pas de relocalisations de population pendant la période concernée.
MM10	Nombre ou pourcentage des opérations ayant un plan de fermeture établi	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
SO9	Opérations avec un potentiel ou actuel impact négatif sur les communautés locales	Partiellement	■ Achats locaux
SO10	Prévention et mesures d'atténuation mises en place dans des opérations avec un potentiel ou actuel impact négatif sur les communautés locales	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	Totalement	■ Reporting éthique : 100% des sites / an
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Partiellement	■ Reporting éthique ■ Etude de cas
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.

SO8	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	Pas de reporting	Les protocoles techniques de reporting GRI sont à l'étude pour intégration à horizon 2016 de ces informations si jugées pertinentes dans le cadre de l'exercice de matérialité.
Indicateurs de performance "Responsabilité des produits" ▼			
Éléments	Description	État de reporting	Lien vers l'information
MM11	Programme et amélioration concernant la responsabilité vis-à-vis des produits	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité opérationnelle ■ Prévenir les risques sur le long terme
PR1	Étapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatifs soumises à ces procédures	Totalement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévenir les risques tout au long du cycle de vie
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Pas de reporting	Ces thématiques ne sont pas traitées dans le périmètre du RCR et sont gérées, soit au niveau des entités corporate d'AREVA, soit en aval des activités minières au sein du cycle du combustible nucléaire.
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages	Pas de reporting	Ces thématiques ne sont pas traitées dans le périmètre du RCR et sont gérées, soit au niveau des entités corporate d'AREVA, soit en aval des activités minières au sein du cycle du combustible nucléaire.
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour non-respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services	Pas de reporting	Ces thématiques ne sont pas traitées dans le périmètre du RCR et sont gérées, soit au niveau des entités corporate d'AREVA, soit en aval des activités minières au sein du cycle du combustible nucléaire.

AREVA - BG Mines

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport du vérificateur indépendant relatif aux informations figurant
dans le rapport de croissance responsable 2014 au regard des critères
définis par le Conseil International des Mines et Métaux (ICMM)**

ERNST & YOUNG et Associés



AREVA - BG Mines

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du vérificateur indépendant relatif aux informations figurant dans le rapport de croissance responsable 2014 au regard des critères définis par le Conseil International des Mines et Métaux (ICMM)

A l'attention de la Direction Générale,

En notre qualité de vérificateur indépendant et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur les informations présentées par le Business Group Mines d'AREVA (ci-après « BG Mines ») dans le Rapport de Croissance Responsable des activités minières du groupe (ci-après « le Rapport ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 au regard des critères définis par le Conseil International des Mines et Métaux (ICMM).

Les cinq critères définissant le cadre de nos travaux sont ceux requis par la procédure de vérification du plan de développement durable de l'ICMM, à savoir :

- l'alignement des pratiques du BG Mines avec les dix principes de Développement Durable de l'ICMM et les conditions obligatoires définies dans les déclarations de position ;
- l'analyse des risques et opportunités en matière de développement durable tenant compte de la vision interne du BG Mines et des attentes de ses parties prenantes ;
- l'existence et le niveau de déploiement de systèmes destinés au traitement des enjeux de développement durable matériels identifiés ;
- le niveau de performance du BG Mines pour une sélection de sujets matériels identifiés pour la période donnée ;
- l'auto-déclaration du BG Mines au regard des guidelines du Global Reporting Initiative (GRI 3).

Responsabilité du BG Mines

Il appartient à la direction du BG Mines de sélectionner et appliquer les cinq critères mentionnés précédemment et de préparer et présenter le Rapport et les informations qui y sont incluses en accord avec ces critères.



Cette responsabilité inclut : la création, la mise en œuvre et le maintien de systèmes de management de la performance appropriés pour enregistrer, piloter et accroître la précision, l'exhaustivité et la fiabilité des données de développement durable, et s'assurer que les informations rapportées remplissent les exigences de pertinence, d'exhaustivité, de fiabilité, de neutralité et de caractère compréhensible et comprennent toute information complémentaire susceptible d'en affecter les conclusions et que le rapport ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur la conformité des informations présentées dans le Rapport aux cinq critères de l'ICMM.

Nous avons conduit pour cela les travaux décrits ci-après en nous référant aux bonnes pratiques établies dans les normes professionnelles de vérification et d'audit que sont la norme internationale sur les contrats de vérification (ISAE 3000), la norme de vérification AccountAbility 1000 (AA1000 AS), et les Directives ISO 19011 pour la qualité et l'audit de systèmes de gestion environnementale.

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons apprécié les moyens déployés par le BG Mines pour respecter les attentes définies par les cinq critères de l'ICMM précédemment cités.
- Nous avons pris connaissance des différents supports de documentation internes (politiques, chartes, déclarations et supports de communication, etc.) afin de mesurer leur niveau d'adéquation avec les dix principes de développement durable de l'ICMM. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du déploiement de ces politiques au niveau du BG Mines, en tenant compte des travaux ayant été réalisés lors des années précédentes sur ces sujets et en focalisant nos investigations sur une sélection de sujets considérés matériels au regard de l'actualité du BG Mines¹.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du processus d'identification et de caractérisation des risques et opportunités en matière de développement durable au regard des principes clé d'inclusion, de matérialité et de réactivité.
- Nous avons vérifié l'existence et apprécié le caractère approprié des systèmes de management des sujets de développement durable considérés comme matériels pour l'activité du BG Mines.

¹ Les sujets ayant fait l'objet d'une investigation détaillée lors de cet exercice ont été (i) la planification et la gestion environnementale et sociétale de l'après-mine, (ii) la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité, et (iii) la réalisation d'une analyse de matérialité intégrant les attentes de l'ensemble des parties prenantes.

- Au niveau des entités que nous avons sélectionnées² en fonction de leur activité, de leur contribution à l'impact du BG Mines en matière de développement durable, de leur implantation et d'une analyse de risques, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures du BG Mines, et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à évaluer la correcte application de ces procédures.
- Nous avons revu l'auto-déclaration GRI incluse dans le Rapport.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations affichées par le BG Mines au regard des critères de l'ICMM ne peut être totalement éliminé.

Commentaires sur le Rapport

La présentation de la performance du BG Mines en matière de développement durable au sein du Rapport appelle de notre part le commentaire suivant :

Une rubrique dédiée du rapport en ligne permet aux parties prenantes externes de communiquer leurs attentes vis-à-vis du BG Mines en matière de prise en compte des enjeux de développement durable. Cette démarche participative initiée en 2014 permettra d'enrichir l'analyse de matérialité de ces enjeux conformément au critère 2 de l'ICMM.

Conclusion (Assurance modérée)

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations présentées au sein du Rapport sont conformes aux cinq critères de l'ICMM.

Paris-La Défense, le 4 août 2015

Le Vérificateur Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés



Christophe Schmeitzky

² COGEGOBI et Areva Mongol LLC (Mongolie)